

L'Iran et l'Irak s'engagent à faire la paix

NATIONS UNIES (Reuter, AFP) — L'Iran a accepté hier le principe de négociations directes avec l'Irak, levant apparemment le dernier obstacle à un arrêt des hostilités.

D'ailleurs, aux Nations unies, le secrétaire général Javier Pérez de Cuellar a déclaré hier qu'il avait « en principe » l'intention d'annoncer aujourd'hui la date d'un cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran.

Il n'a pas indiqué aux journalistes à quelle date ce cessez-le-feu prendra effet.

« En principe j'annoncerai le cessez-le-feu lundi », a-t-il dit.

À l'issue d'une rencontre à huis

clos des membres du Conseil de sécurité consacrée à ses discussions d'hier avec les responsables iraniens et irakiens, Pérez de Cuellar a déclaré: « J'ai informé le Conseil de sécurité que les deux parties sont d'accord pour un cessez-le-feu suivi de négociations directes sous mes auspices ».

« Je travaille toujours pour fixer une date, et si j'ai tous les éléments nécessaires, je pourrais annoncer le cessez-le-feu cet après-midi », a-t-il ajouté en disant avoir encore quelques vérifications à faire.

L'acceptation iranienne fait suite à la décision du président irakien

Saddam Hussein, annoncée samedi, de renoncer à exiger que des négociations directes précèdent l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu.

Ces deux décisions ont fait figure de percée dans des négociations de paix qui se trouvaient au point mort deux semaines après leur ouverture.

Le ministre irakien des Affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, a en personne annoncé la position de son gouvernement au secrétaire général de l'ONU Javier Pérez de Cuellar.

Alors que les Nations unies vivaient une fin de semaine agitée, une accalmie régnait sur le front de la guerre du Golfe où huit ans de com-

bats ont fait plus d'un million de morts. L'Iran et l'Irak n'ont signalé samedi et hier que des opérations de faible envergure.

La percée du week-end a été chaleureusement accueillie par le département d'État américain. « Nous estimons que la décision irakienne était un pas constructif. Elle a semblé faire bouger les choses. Et à l'évidence les choses bougent. C'est au secrétaire général de mettre au point les détails, et nous soutenons totalement ses efforts », a déclaré un porte-parole.

Un responsable du département de la Défense a toutefois fait savoir

que le Pentagone n'envisagerait pas de réduire sa présence navale dans le Golfe — 27 bâtiments américains y croisent actuellement — tant que les combats n'auraient pas définitivement cessé.

Les négociations sont fondées sur la résolution 598 du Conseil de sécurité, qui prévoit un cessez-le-feu, le retrait des forces aux frontières internationales, l'échange des prisonniers de guerre et l'ouverture de négociations sur un règlement permanent.

Elles ont pris corps le 18 juillet avec l'acceptation de la résolution par l'Iran, un an après son adoption.

Depuis lors, les deux belligérants n'avaient cessé de s'opposer sur les modalités de son application.

Depuis deux semaines, l'exigence irakienne de voir des négociations directes précéder une trêve n'avait permis à Pérez de Cuellar de n'enregistrer que de faibles progrès.

Velayati a fait savoir qu'il incomberait au secrétaire général de décider à quel niveau, où et quand auraient lieu les négociations.

Certains diplomates n'excluent pas de voir les pourparlers se déplacer à Genève, où l'ONU a enregistré son autre succès majeur de l'année.

Voir page 14 : L'Iran

Jesse Jackson promet de faire cesser tout commerce entre les États-Unis et l'« État terroriste »

Les démocrates feront la vie dure à l'Afrique du Sud

MICHEL C. AUGER
Envoyé spécial

CHICAGO — Si les démocrates remportent l'élection présidentielle de novembre, ils demanderont à leurs alliés d'imposer des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

C'est ce qu'a affirmé samedi, à Chicago, le révérend Jesse Jackson lors d'une rencontre avec une douzaine de journalistes dont le représentant du DEVOIR, M. Jackson, qui est à l'origine de l'article du pro-

gramme adopté par le congrès démocrate d'Atlanta décrivant l'Afrique du Sud comme un « état terroriste » a soutenu que cette désignation aurait des conséquences précises.

« Si nous disons que l'Afrique du Sud est un État terroriste, cela signifie que les lois américaines sur le commerce avec les États terroristes s'appliquent. Cela signifie, par exemple, qu'on ne peut plus vendre d'armes, directement, indirectement ou par une tierce partie, à l'Afrique du Sud », a soutenu le Rév. Jackson.

De plus, les États-Unis demande-



ront alors aux compagnies américaines de quitter l'Afrique du Sud et de s'établir dans les pays de la ligne de front et demanderont également à leurs alliés « de ne pas prendre avantage de la situation économique ainsi créée et de ne pas affaiblir la puissance de nos sanctions. Nous devons

non seulement cesser de faire du commerce avec un État terroriste mais nous devons aussi demander à nos alliés de faire de même ».

Ce sont les partisans de M. Jackson qui ont forcé l'adoption dans le programme démocrate de la désignation de l'Afrique du Sud comme un État terroriste, au même titre que Cuba ou la Corée du Nord qui sont également considérés comme États terroristes par la loi américaine.

Selon M. Jackson, il ne peut faire aucun doute que cette désignation

soit exacte, quelle que soit la définition du terrorisme que l'on veut employer. « L'Afrique du Sud opprime ses citoyens, viole les libertés de la presse, de religion et d'expression et a des troupes dans les pays voisins », soutient-il.

Quand on lui a fait remarquer que cette définition d'État terroriste pourrait tout aussi bien s'appliquer à l'Union soviétique, le Rév. Jackson réplique que « nous ne devons pas entrer dans une guerre idéologique pour savoir quel système est terro-

Voir page 14 : Les démocrates



Jesse Jackson

De Montréal à Budapest



Photo PC

LA VICTOIRE SUR DEUX ROUES

L'Ontarien Steve Bauer a remporté samedi la première édition du Grand Prix cycliste des Amériques à Montréal. **Page 10**

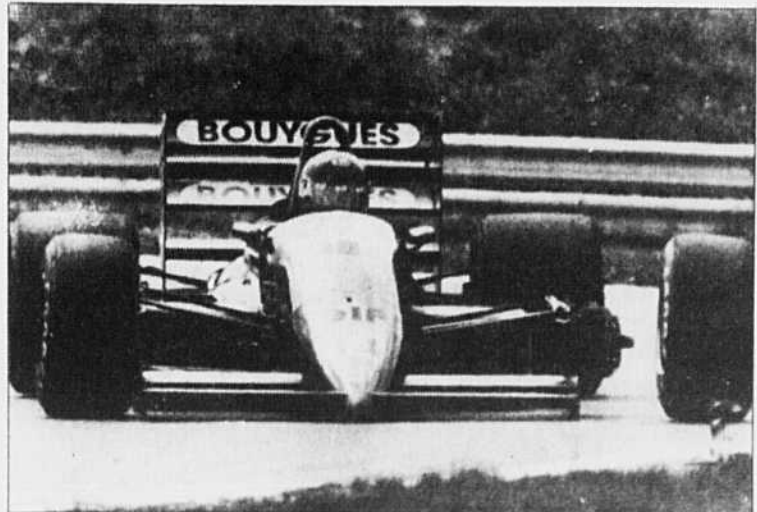


Photo AP

... LA DÉFAITE SUR TROIS

La voiture du Français Philippe Streiff a perdu une de ses roues, hier après-midi, au Grand Prix hongrois de Formule 1, remporté par le Brésilien Ayrton Senna à Budapest. **Page 11**

Le père Poirier fonde ses espoirs dans l'armée

La peur étouffe Haïti

ISABELLE FERLAND

Le climat de peur dans lequel est plongé tout Haïti a atteint des sommets inégalés depuis le retour au pouvoir du général Henry Namphy, a déclaré, hier, le père René Poirier, qui a été expulsé d'Haïti vendredi pour des raisons encore obscures, après y avoir oeuvré pendant quatre ans.

« Jusqu'au fond des montagnes, les Haïtiens ont peur. Les macoutes terrorisent tout le monde sur leur passage et le pays est plus pauvre que jamais. La situation se dégrade de jour en jour ».

Tel est le portrait navrant que le père Poirier, encore tout ébranlé par son retour forcé à Montréal, a fait

d'Haïti. La seule solution pour renverser le régime militaire du général Namphy, qui a repris le pouvoir de force il y a deux mois, serait selon le Clerc de Saint-Viateur, l'insurrection de l'armée dont la moitié n'est pas macoute.

Les Clercs de Saint-Viateurs vont remettre un rapport au ministre des Affaires extérieures, lui demandant de chercher les raisons exactes de l'expulsion du père René Poirier et de formuler des protestations auprès des autorités haïtiennes. Les Clercs veulent aussi que les conférences épiscopales des autres pays fassent des pressions sur les évêques d'Haïti, pour les obliger à réagir.

Curé depuis deux ans de la pa-

Voir page 14 : La peur



Photo Chantal Keyser

Le père René Poirier

Déraillement à Montréal

Alerte à la toxine

(LE DEVOIR) — Six résidences de la rue Saint-Patrick, à Ville-Emard, ont été évacuées pendant une heure hier midi, pendant que des experts s'affairaient à limiter les dommages causés par le déraillement d'un train du Canadien Pacifique dont un wagon contenait un produit toxique.

Avant de conclure à l'absence de fuite, les spécialistes d'Urgence-Environnement, du CP et du service de prévention des incendies ont néanmoins recommandé que soit édifié un remblai de terre entre le convoi et le canal Lachine, qu'on voulait préserver d'un déversement.

Voir page 14 : Alerte

Malgré une nouvelle entente canado-américaine

Le Trafalgar pourrait faire sombrer le projet canadien

JOCELYN COULON

Le projet canadien d'achat de sous-marins nucléaires pourrait ne jamais voir le jour si le Canada optait pour le sous-marin britannique Trafalgar que la Grande-Bretagne se prépare à remplacer par un modèle plus moderne.

Ce sont, en dernier lieu, les Américains qui décideront si le Canada peut se doter du submersible britan-

nique en vertu d'un accord de 1959 sur le transfert de technologie. Malgré une entente canado-américaine signée le mois dernier pour amender cet accord, le processus législatif pour son approbation par le Congrès s'annonce ardu, sinon sans issue.

L'achat du sous-marin britannique entraînera le pays dans un long et tortueux processus législatif et technologique avec le Congrès et le Pentagone. Tout indique que les autorités américaines imposeront de

nombreuses restrictions sur le transfert de technologie et le combustible nucléaire et que les législateurs prendront leur temps pour examiner la requête d'Ottawa.

Pour obtenir la technologie américaine liée au système de propulsion nucléaire du Trafalgar, le Canada et les États-Unis doivent amender un accord de 1959 sur l'utilisation militaire de l'énergie nucléaire. Après plusieurs mois de négociations, les

Voir page 14 : Le Trafalgar



Photo CP

Un sous-marin de la classe Trafalgar. Une technologie sur le point d'être abandonnée par les Britanniques.

GUIDE
FRANÇOISE KAYLER
DES
BONS RESTAURANTS
1988



BEST-SELLER

9,95\$

PLUS QU'UN GUIDE
FRANÇOISE KAYLER

Une compagne indispensable toute l'année.

Ne sortez pas sans elle!

Guérin littérature

Distributeur exclusif: Québec Livres

BEST-SELLER

GUIDE
FRANÇOISE KAYLER
DES
BONS RESTAURANTS
1988



LES MEILLEURES RAQUETTES À TORONTO

Avec les Internationaux de tennis du Canada, l'élite mondiale masculine convie les amateurs de Toronto à compter d'aujourd'hui. **Page 10**

EXPOS 11 CARDS 5

Grâce à trois circuits, les Expos gagnent 11-5 à St. Louis et s'installent au deuxième rang de la section Est. **Page 11**

AUJOURD'HUI

ISRAËL REJETTE L'IDÉE D'UN ÉTAT PALESTINIEN

La coalition gouvernementale israélienne rejette les projets palestiniens d'État indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. **Page 4**

SANGLANTES ÉMEUTES EN BIRMANIE

Cinq personnes sont tuées en Birmanie par les forces de sécurité. **Page 4**

EN BREF

■ L'ozone sinistré de Moscou

MOSCOU (AP) — Des scientifiques soviétiques ont découvert des « trous » dans la couche d'ozone au-dessus des principales villes du pays, dont Moscou et Kiev, a annoncé hier le journal *Sovietskaya Rossiya*. Selon ce journal, l'été exceptionnellement chaud que connaît Moscou est peut-être provoqué par la détérioration de la couche d'ozone. Le *Sovietskaya Rossiya* demande au comité d'État chargé de la protection de l'environnement de prendre les sanctions les plus sévères à l'encontre de ceux « qui violent les lois en matière d'écologie ». Le journal précise que la situation est « alarmante », même si les scientifiques ont pu observer, de temps à autre, une reconstitution partielle de l'ozone.

■ Vol de 480,000 condoms à Rio

RIO DE JANEIRO (AFP) — Un stock de 480,000 préservatifs, baptisés « chemises de Vénus » au Brésil, a été volé, hier, par trois malfaiteurs armés à Rio dans un dépôt de la fondation du bien-être familial (BEMFAM), a-t-on appris de bonne source. Le gardien du dépôt a été ligoté par les trois hommes survenus l'arme à la main dans les locaux, d'où ils sont repartis à bord d'une fourgonnette avec les caisses de préservatifs, d'une valeur d'environ \$20,000. Ces « chemises de Vénus » font partie du matériel distribué par la BEMFAM dans les « favelas » (bidonvilles) dans le cadre d'une campagne pour le contrôle de la natalité.

■ Suicide d'un forcené

SAINTE-ROSALIE (PC) — Les policiers du groupe d'intervention de la Sûreté du Québec ont pu finalement, vers 20h00, samedi soir, pénétrer dans la maison d'un individu de Sainte-Rosalie, une localité sise à quelques kilomètres de Saint-Hyacinthe : l'homme s'y barricadait depuis 10 h, vendredi matin.

■ Un DC-10 équatorien saisi à New York

NEW YORK (AFP) — Les services américains des douanes ont saisi un DC-10 des lignes aériennes équatoriennes à l'aéroport John Kennedy de New York et arrêté un membre d'équipage, après avoir découvert dans sa valise huit kg de cocaïne, a-t-on appris hier de source officielle. Selon un porte-parole des douanes, l'appareil d'Équatoria était arrivé samedi en provenance de Quito.

Turner refuse une coalition avec le NPD

(LE DEVOIR) — Dans l'éventualité d'un gouvernement minoritaire, John Turner refuserait de former une coalition avec le Nouveau parti démocratique, a-t-il déclaré dans une entrevue publiée hier par le *New York Times*.

Le chef du Parti libéral estime qu'une telle entente entre les deux partis ne sera pas nécessaire pour empêcher la mise en vigueur de l'accord sur le libre-échange, et que même un gouvernement minoritaire

pourra y arriver.

MM. Turner et Broadbent se sont déjà prononcés contre une coalition de leurs partis par le passé, et M. Turner continue de manifester son désaccord avec plusieurs propositions du NPD, dont le retrait du Canada de l'Alliance atlantique.

L'entrevue accordée par M. Turner au *Times* visait à expliquer son opposition au libre-échange au public américain. « Cela se traduira inévitablement par l'harmonisation de

nos politiques monétaire, puis fiscale, puis sociale, et ultimement, par l'abandon de notre identité », déclare M. Turner.

Le Canada, contrairement aux États-Unis, n'est pas né d'une révolution, dit-il. « L'Amérique est un pays blanc et noir. Je ne veux pas dire en termes raciaux, mais en attitudes. Nous sommes par instinct un peuple de consensus », ajoute M. Turner.

Robert Murdoch achète le TV Guide

NEW YORK (AFP) — Le magnat de la presse Robert Murdoch s'est engagé à acquérir pour \$3 milliards US le groupe de publications Triangle auquel appartient notamment TV Guide, le magazine le plus vendu des États-Unis avec une circulation de 17 millions d'exemplaires, a-t-on appris dimanche de source officielle.

Triangle avait été évalué l'an dernier par les analystes de Wall Street à \$1 milliard US. Cette vente, si elle se réalisait, serait l'une des plus onéreuses jamais conclues dans le secteur des médias. En 1986, Capital Cities Inc. avait dû payer \$3,5 milliards US pour le contrôle de la chaîne de télévision américaine ABC.

MM. Murdoch et Walter Annenberg, président de Triangle, ont conclu un accord de principe mais le

contrat final de vente n'a pas encore été signé, a précisé M. Howard Rubinstein, le porte-parole du magnat britannique.

Triangle, qui comprend également le magazine de jeunes Seventeen et le Daily Racing Form, un journal de courses de chevaux, devrait devenir la « pierre angulaire d'une grande entreprise de publication américaine », a déclaré M. Murdoch dans un communiqué annonçant cette acquisition. Il a précisé qu'il avait commencé à négocier avec le président de Triangle, M. Walter Annenberg, un mois plus tôt.

« Je suis très heureux que mes publications soient transférées à l'entreprise de M. Murdoch », a de son côté déclaré M. Annenberg dans un communiqué.

Nouveau sondage Angus Reid

La moitié des Canadiens approuvent l'exportation d'eau vers les États-Unis

— TORONTO (PC) — La plupart des Canadiens seraient en faveur de l'exportation d'eau potable aux États-Unis, pourvu que cette pratique soit sévèrement réglementée, indique un sondage publié samedi.

Plus de 57 % des répondants à un sondage Angus Reid effectué pour le compte du *Toronto Star* et de *Southern News* pensent que l'exportation d'eau « devrait être permise, mais seulement en présence d'une réglementation gouvernementale sévère ».

Toutefois, 31 % des répondants préféreraient que l'exportation d'eau soit interdite.

Seulement 7 % croient que l'eau canadienne devrait pouvoir être exportée aux États-Unis « sans restriction aucune ».

Le sondage, basé sur un échantillon de 1,501 adultes, a été effectué entre le 20 et le 25 juillet, avant que le ministre fédéral du Commerce, John Crosbie, annonce son

projet de loi pour limiter les exportations d'eau.

Les résultats sont considérés exacts à 2,5 % près, 19 fois sur 20.

Les résultats d'Angus Reid divergent de ceux obtenus lors d'un sondage similaire effectué par Gallup, le mois dernier, selon lequel 69 % des répondants s'opposaient aux « exportations illimitées d'eau potable » dans le cadre d'un accord de libre-échange canado-américain.

En tout, 20 % avaient déclaré approuver l'inclusion de l'eau potable dans l'entente.

Les libéraux et les néo-démocrates prétendent que l'accord permettrait aux Américains d'importer du Canada d'importantes quantités d'eau.

Le gouvernement conservateur a nié l'existence de ce risque, mais a amendé quand même, la semaine dernière, la loi sur le libre-échange, en permettant seulement l'exportation d'eau en citernes ou embouteillée.

Vander Zalm est prêt à rencontrer ses députés

Vancouver — Le premier ministre de la Colombie-Britannique Bill Vander Zalm dit être prêt pour la rencontre de deux jours des députés fédéralistes qui débute aujourd'hui sur l'île de Vancouver.

Le gouvernement Vander Zalm a été récemment ébranlé par des démissions au sein du cabinet et des critiques internes sur la façon de gouverner du premier ministre.

Toutefois, Bill Vander Zalm affirme que la réorganisation de son bureau et la démission de son principal collaborateur David Poole prouvent qu'il est sur la voie du changement.

Il avertit cependant ceux qui sont insatisfaits des changements qu'il a faits qu'ils doivent maintenant se remettre au travail.

Le maire de Québec chasse l'érotisme vers les zones industrielles

QUÉBEC (PC) — Le maire de Québec a décidé de reléguer le commerce du sexe hors de sa ville... ou presque.

Le maire Jean Pelletier a en effet proposé un règlement qui exilerait les spectacles érotiques dans les quartiers industriels des confins de la ville.

M. Pelletier admet que la présence de quelques « sex-shops » dans sa ville ne représente pas un problème majeur. Mais il veut être sûr que les choses resteront ainsi.

« On ne veut pas que le problème s'aggrave, a-t-il déclaré. On veut contrôler la situation pendant que c'est encore possible. » Il voudrait tuer dans l'oeuf le développement d'un secteur « chaud » dans le quartier populaire Saint-Roch, dans la basse-ville, à quelques pas du quartier fortifié datant de 1608, lieu de prédilection des touristes.

D'après le règlement proposé, qui doit faire l'objet d'un vote le 22 août, les nouveaux établissements seraient confinés à 10 « zones érotiques », chaque zone ne pouvant comprendre qu'un seul établissement, a expliqué M. Pelletier.

« D'une certaine manière, nous innovons », a dit celui-ci, en qualifiant son règlement de tentative pour « contrôler sans prohiber ». Plusieurs municipalités à travers le pays se sont d'ailleurs montrées très intéressées, a-t-il ajouté.

Les zones se trouveront à une « distance raisonnable » des quartiers résidentiels et commerciaux, des églises, des écoles, ainsi que des centres sportifs et culturels, a dit M. Pelletier.

« Nous voulons en donner l'accès à ceux qui veulent vraiment voir ces spectacles, tout en évitant qu'ils soient à la portée de n'importe qui, surtout des jeunes », a-t-il dit.

La plupart des districts, désignés en jargon administratif comme des « zones où des spectacles à caractère érotique sont permis », ne sont accessibles que par les autoroutes.

M. Pelletier n'a pas l'intention de s'en tenir là. Il demandera cet automne au gouvernement de la province d'amender la charte de la ville de façon à lui permettre de fermer les « sex-shops » existants s'ils refusent d'aller s'établir dans les « zones érotiques ».



Le maire Jean Pelletier veut « contrôler sans censurer » de tels établissements.

La « théorie » du Dr Le Gac séduit des victimes de la sclérose en plaques

— QUÉBEC (PC) — Environ 250 personnes, dont plusieurs atteintes de sclérose en plaques, sont venues entendre le docteur Jean-Baptiste Jadin, samedi, dans une école de Charlesbourg. Pour ces gens, le traitement proposé par le médecin venu de Belgique représente l'espoir de guérir d'une maladie réputée incurable.

Cet espoir vient tout juste de naître pour les 10,000 personnes atteintes de sclérose en plaques. L'existence du traitement mis au point par le Dr Paul Le Gac, fut portée à leur connaissance en janvier dernier, lors de l'émission *Le Point*. Le Dr Jadin est un collaborateur du Dr Le Gac.

S'inspirant de la théorie controversée du Dr Le Gac, le Dr Jadin a expliqué que la sclérose en plaques est causée par la présence de « rickettsies » ou micro-organismes proches des bactéries et du virus, parasites des hommes et des animaux, provoquant l'anorexie cellulaire ou privation d'oxygène qui se traduit par l'apparition de manifestations nerveuses, le système n'étant plus alimenté correctement.

Des gens étaient partis d'aussi loin que la Gaspésie pour venir entendre le Dr Jadin. Plusieurs se déplaçaient en chaise roulante. Par une chaleur écrasante, ils sont demeurés entassés pendant plus de deux heures dans le gymnase de l'école Antonio-Houde, de Charlesbourg.

Un médecin français, le Dr Claude Binard, a témoigné de sa guérison de cette maladie pernicieuse, après avoir suivi le traitement mis au point par le Dr Paul Le Gac.

À Québec, depuis le mois de février, des gens appellent par centaines chez Mme Ghyslaine Rodrigue qui, elle, se charge d'acheminer, pour fins d'analyse, des échantillons sanguins à l'Institut provincial des maladies tropicales, située à Anvers, Belgique. Le Dr Jean-Baptiste Jadin travaille à cet institut médicale.

Ces gens aux prises avec la sclérose en plaques tentent leur chance

avec le traitement que le prescrit le Dr Jadin, après avoir analysé leur sang. Le Dr Jadin identifie les rickettsies (bactéries spécifiques à la sclérose en plaques) et prescrit un traitement, expliquait, hier, Mme Rodrigue, elle-même atteinte par la maladie.

Selon Mme Rodrigue, ce traitement se limite souvent à prescrire des antibiotiques à base de tétracycline. Le Dr Jadin prescrit fréquemment un régime alimentaire axé sur la consommation de fruits et de légumes frais, de noisettes et d'amandes et excluant les graisses animales, l'alcool et le tabac.

« Il m'a suggéré de prendre des bains chauds, des marches fréquentes et de me faire donner des massages », confiait pour sa part M. Emmanuel Pommerleau, de Sainte-Foy, atteint de sclérose latérale amyotrophique. M. Pommerleau a aussi mentionné que les comprimés d'antibiotiques que lui prescrit le Dr Jadin lui coûtent entre \$100 et \$150 par trois mois.

Renseignements sur le libre-échange

pouvant intéresser plus particulièrement les résidents de la région de Montréal

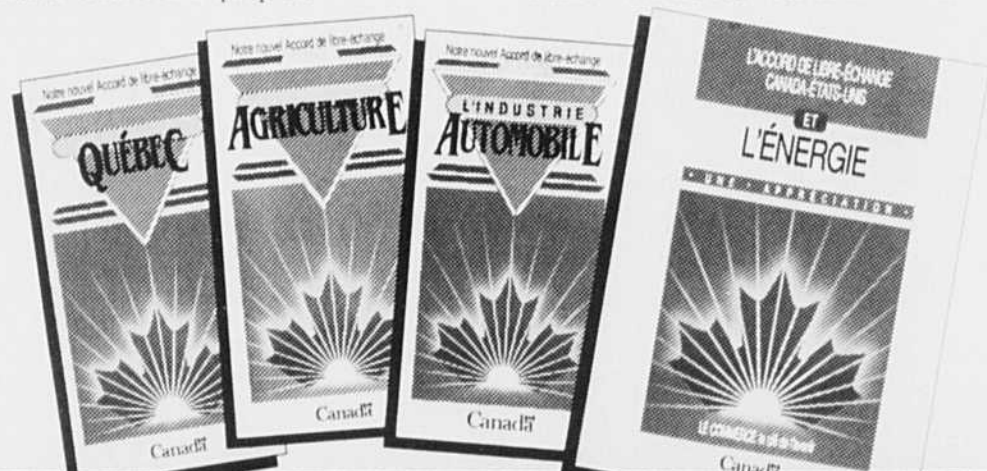
Le Parlement canadien et le Congrès américain étudient actuellement l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Vous devez savoir ce que cet Accord signifie pour vous et pour le Canada.

Le Gouvernement du Canada a préparé un certain nombre d'études et de dépliants sectoriels expliquant

comment l'Accord affectera :

- ☐ les diverses régions du Canada
- ☐ les activités du secteur privé
- ☐ d'autres domaines d'intérêt général

Vous devez remplir le coupon ci-dessous pour obtenir les dépliants ou les études approfondies qui vous donneront l'information dont vous avez besoin.



Trouvez les renseignements dont vous avez besoin

Cochez les cases pour recevoir les dépliants ou les études dont vous avez besoin.

■ DÉPLIANTS SECTORIELS *

*Y compris le dépliant expliquant l'effet de l'Accord sur votre province ou région

■ Secteurs spécifiques

Y compris des dépliants sur l'agriculture, l'industrie automobile, l'énergie, la pêche, les produits forestiers et l'investissement

■ Généralités

Y compris des dépliants sur les intérêts du consommateur, les femmes canadiennes, l'Accord, la culture, les grands avantages de l'Accord, le règlement des différends et les droits de douane

■ ÉTUDES APPROFONDIES

- ☐ Agriculture
- ☐ Consommateurs
- ☐ Énergie
- ☐ Évaluation économique
- ☐ Pêches
- ☐ Produits forestiers
- ☐ Industrie
- ☐ Minéraux et métaux
- ☐ Services
- ☐ Synopses de l'Accord
- ☐ Femmes

(en lettres moulées)

Nom:

Adresse:

Ville:

Prov.:

Code Postal:

Envoyez retourner à: Ministère des Affaires extérieures, DMTN, Ottawa (Ont.) K1A 0G2

Vous pouvez aussi appeler sans frais: 1-800-387-0679 (français) 1-800-387-0660 (anglais)

Où obtenir ces publications au bureau régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale.

L'honorable John C. Crosbie, ministre du Commerce extérieur

Hon. John C. Crosbie, Minister For International Trade



Résultats

Provincial

Tirage du 88-08-05

NUMÉROS	LOTS
5373403	1 000 000 \$
373403	10 000 \$
73403	1 000 \$
3403	100 \$
403	25 \$
03	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

La Mini

Tirage du 88-08-05

NUMÉROS	LOTS
108697	50 000 \$
08697	5 000 \$
8697	250 \$
697	25 \$
97	5 \$
10869	1 000 \$
1086	100 \$
108	10 \$

Quintessence

Semaine du 88-08-01

	3	4
LUNDI	020	3561
MARDI	044	6101
MERCREDI	395	4697
JEUDI	948	3205
VENDREDI	287	0255
SAMEDI	247	3456

44

Tirage du 88-08-06

No. complémentaire: 20

5 28 29 32 43 45

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 4 037 315,00 \$
5/6 +	4 213 756,40 \$
5/6	281 2 326,80 \$
4/6	15 998 78,60 \$
3/6	301 580 10 \$

VENTES TOTALES: 17 878 584,00 \$

Prochain tirage: 88-08-10

SELECT

Tirage du 88-08-06

No. complémentaire: 24

1 17 21 31 39 41

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 1 894 941,00 \$
5/6 +	1 52 564,00 \$
5/6	75 467,20 \$
4/6	3 274 48,10 \$
3/6	45 667 5 \$

VENTES TOTALES: 1 796 625,00 \$

Prochain tirage: 88-08-10

MISE-TÔT

13 14 18 38

GAGNANTS LOT

121 413,205

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

Prochain tirage: 88-08-10

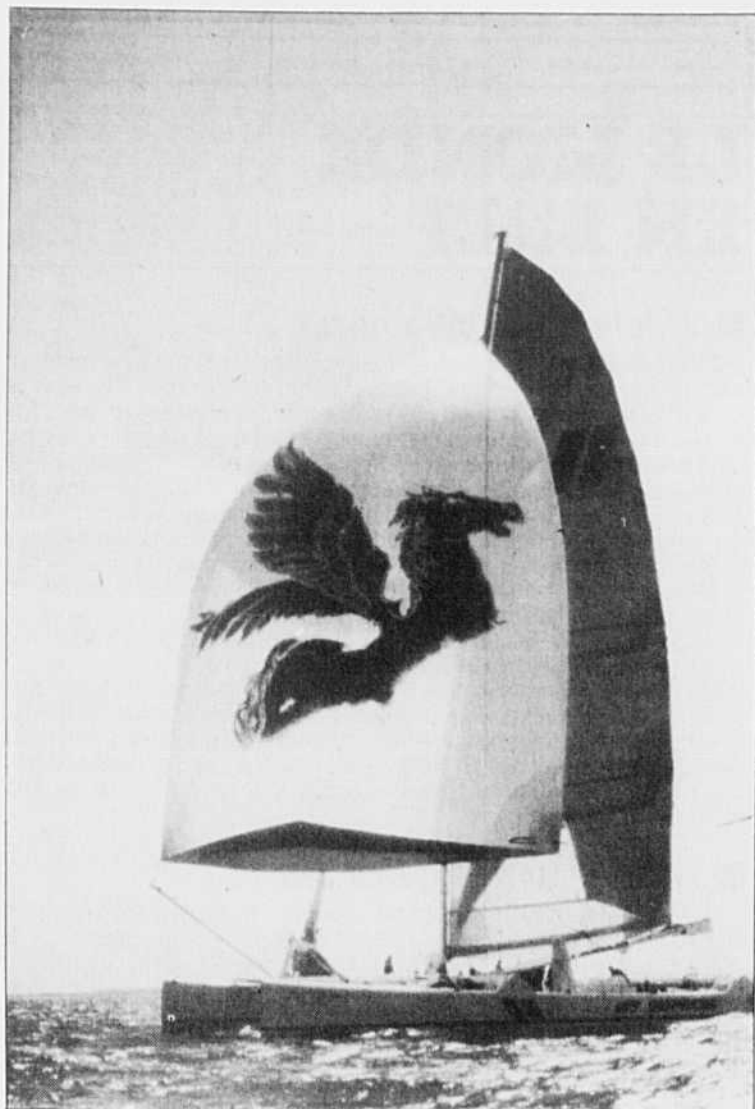


Photo PC

Après une escale de quelques jours dans le port de Montréal, le *Jet Services V* et son barreur Gerry Roufs est arrivé hier à Québec, prêt pour la Transat Québec-St. Malo.

Le *Jet Services V* met cap sur Québec

REAL BOUVIER

QUÉBEC (PC) — Après avoir trimé dur quatre jours pour mettre à l'eau et gréer le *Jet Services V*, le Québécois Gerry Roufs et ses coéquipiers français ont fait route samedi vers Québec pour prendre le départ de la course Québec-Saint-Malo Carlsberg 88.

Pour Gerry Roufs, dont le palmarès est fort impressionnant, il ne s'agit que d'une autre course qu'il faut gagner. Roufs fait de la voile depuis 27 ans. Comme il a maintenant 34 ans, cela veut dire qu'il a passé une bonne partie de sa vie sur l'eau. Non pas à se prélasser, mais toujours à pousser à fond son embarcation quelle qu'elle soit pour être le premier à la bouée d'arrivée.

Né à Montréal, Gérard « Gerry » Roufs n'a rien de ces costauds « bouffeurs d'écoutes » que l'on voit sur les voiliers inscrits à la Coupe America. En fait, il a plus le physique d'un joueur d'échecs que d'un coureur à la voile.

Il a aussi étudié le droit, mais il ne vaut pas la peine d'en parler. Gerry Roufs est devenu un coureur professionnel. Il a troqué le complexe Code civil pour les non moins complexes machines à voile, ces grands multicoques de course, dont les Français sont les dépositaires de la haute technologie.

Gerry Roufs est barreur permanent sur le « *Jet Services V* ». Il est en quelque sorte le second du skipper attitré, Serge Madec. S'il n'est pas lui-même skipper, il ne faut pas penser que c'est parce qu'il n'en a pas l'étoffe. Au contraire.

Tout comme les Français qu'il côtoie, Gerry Roufs a fait ses classes de compétitions de voile sur petit dériveurs, surtout sur le 470. Il a participé entre autres à neuf championnats du monde: Kiel (RFA), le Japon, la Suède, l'URSS et Porto Rico sont parmi ceux-là.

Avant de se joindre à l'équipe de *Jet Services V*, il a été second du Canadien Mike Birch sur le *Formule Tag*, un autre maxi-catamaran construit à Montréal pour la Transat 1984. Après avoir couru plusieurs fois à travers l'Atlantique et en Europe, Roufs a pensé volé de ses propres ailes.

Quand il a laissé Birch, il pensait pouvoir convaincre des compagnies canadiennes de commander un bateau. Un an de démarches lui laisse un goût amer, mais il ne désespère pas. Il garde l'espoir qu'une grande entreprise d'ici finira par comprendre que si ce moyen promotionnel est rentable en France, il peut très bien l'être chez nous.

Gerry Roufs était très fier que le *Jet Services V* arrive par cargo à Montréal. Le grand catamaran de 75 pieds est ni plus ni moins que la vedette et le favori de la course transatlantique Québec-Saint-Malo Carlsberg 88 dont le départ aura lieu le 21 août, à 13h30.

Comme ses coéquipiers n'étaient pas arrivées, Gerry et quelques amis ont dirigé la mise à l'eau du bateau et érigé le mât et le gréement d'une complexité peu commune.

Depuis son lancement en juin 1987, le *Jet Services V* vogue de victoire en victoire. Il détient de plus le record de vitesse de traversée de l'Atlantique en 7 jours, 6 heures et 30 minutes.

Pour réaliser ce record sur une distance de 3,000 milles entre New York et la pointe sud de l'Angleterre, le voilier français a maintenu une vitesse moyenne de 17 noeuds (27 kmh) et pousser

des pointes à 35 noeuds (plus de 60 kmh).

Samedi, sur le St-Laurent *Jet Services V* a même réussi à distancer d'un mille le *Canmar Ambassador*, ce même porte-conteneur qui l'avait transporté du Havre à Montréal. D'autre part, ce n'est qu'à quarante milles de Québec que le *Cécilia Desgagnés*, un autre cargo à rattrapper le catamaran. Le vent venait de tomber. Jusque là, le *Jet Services V* avait maintenu une moyenne de 11 noeuds malgré une faible brise et l'obligation de louvoyer. À certains moments sa vitesse a atteint près de 20 noeuds.

Les marins qui ont choisi la course au large n'ont qu'une obsession: la vitesse. Elle les grise. Ils poussent leurs machines à la limite de la rupture du gréement ou de l'embarcadé fatale.

Gerry Roufs a encore frais à la mémoire le démantèlement du *Tag* dans la mer Baltique et la collision avec des débris sur l'Atlantique qui aurait pu les priver du record, mais aussi couler le catamaran. Il se rappelle aussi quand le « *Tag* » filait à 25 noeuds a enfourné dans une vague et stoppé brusquement. « Je croyais que c'était la fin, dit-il. C'est un miracle que je sois encore là pour en parler ».

Les skippers de ces machines de course exigent qu'elles soient les plus légères possible. Les architectes ne cessent d'innover, utilisant de nouveaux matériaux tels que le carbone et kevlar et des méthodes de construction inédites.

La surface du *Jet Services V* est saisissante. Ses 75 pieds de longueur et 45 de largeur sont l'équivalent d'un petit terrain résidentiel. Les deux coques d'à peine un mètre de largeur sont reliées par deux énormes poutres rondes en carbone. Une trempline en filet est tendue au-dessus de l'eau entre les deux coques. Le mât orientable de 104 pieds de hauteur surplombe le tout. Quant à la surface de la grand-voile elle est à en couper le souffle. Chef d'œuvre de haute couture technologique, elle fait deux fois la surface d'un grand appartement de cinq pièces.

Si l'ampleur du voilier est impressionnante, on ne peut pas en dire autant du confort et des commodités. L'équipage doit faire acte d'abnégation total et s'attendre à trimmer dur.

Comment voulez-vous dormir dans un réduit mal aéré quand l'eau défile avec fracas tout contre vos oreilles? Si vous avez choisi de coucher du côté d'où vient le vent, vous vous retrouvez alors en lévitation variable suivant les sautes de vent qui soulèvent la coque.

Ne cherchez surtout pas la salle à manger ni les toilettes. A tour de rôle, les équipiers se coupent un bout de pain et de saucisson ou avalent un plat déshydraté. Ils sont rationnés à un litre et demi d'eau par jour. « Ce n'est pas grave, de dire Gerry Roufs en haussant les épaules, nous ne sommes là que pour environ huit jours. » Quant aux besoins, ils se font dans un seau ou directement par dessus bord.

Qui vivrait dans une maison d'un million et demi de dollars (c'est le coût du *Jet Services V*) avec des chambres à coucher d'un mètre par deux, sans toilettes ni eau courante?

Les coureurs de la mer eux le font. Pour le goût de gagner, la gloire et quelques dizaines de milliers de dollars ou de francs par année. Et dire que ces gens considèrent cela comme du sport...

Le week-end le moins meurtrier de l'été

Six personnes périssent sur les routes

(PC) — Selon les rapports de police de tous les coins du Québec, le nombre de morts attribuées, au cours du week-end, à des accidents s'établissait, hier soir, à six, beaucoup moins en fait que les trois ou quatre dernières fins de semaine alors que cette liste atteignait facilement la vingtaine.

Aux environs de 20h45, samedi soir, durant l'orage qui sévissait alors sur la section de Val-Morin, dans les Laurentides, J.-Antoine Dugal a été heurté à mort par un véhicule, sur la route 117 à Val-Morin. La victime était âgée de 70 ans et habitait Laval.

Dans la nuit de vendredi à samedi, soit vers 3h50, à Waterloo, en Estrie,

un piéton a été écrasé par une automobile, selon le rapport de police, la victime était couchée sur la chaussée lorsque l'accident s'est produit. Elle a été identifiée comme étant Douglas Welch, âgé de 37 ans et demeurant à Waterloo même.

Vers 2h40, dans la nuit de vendredi à samedi, un motocycliste de 17 ans identifié comme étant Marco Labonté, de Saint-Isidore, en Beauce-Nord, s'est tué lorsque la cylindrée qu'il chevauchait a raté une courbe et a foncé sur une maison de Saint-Henri-de-Lévis.

Un peu passé minuit, lundi matin, Jean-Pierre Blais, un cycliste de 35 ans de Napierville, a été tué lorsque heurté par un véhicule sur la route

219 dans la localité du même nom. Auparavant, en soirée de vendredi, un autre motocycliste avait perdu la vie lorsque son engin a aussi dérapé dans une courbe de la route 131 à Lavaltrie, sur la rive nord du Saint-Laurent, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Montréal. La victime est Patrick Marin, âgé de 21 ans et demeurant à Montréal même.

Un homme de 27 ans du nom de Léo Gervais, de Sainte-Foy, s'est noyé, samedi après-midi, lors d'une excursion de descente en pneumatique sur la rivière Ouïatchouane, dans le secteur de Val-Jalbert, le village-fantôme du Lac-Saint-Jean. Son corps a été repêché vers 20h30, samedi soir.

Un Québécois décroche le championnat de scrabble

QUÉBEC — (PC) — Malgré qu'il ait annoncé au début du tournoi qu'il ne croyait pas en ses chances de conserver son titre mondial, le Français Michel Duguet a remporté son deuxième titre d'affilée et son sixième championnat mondial de scrabble francophone, hier, au centre des congrès de Québec.

Le tenant du titre a aligné quatre parties parfaites et n'a perdu que 14 points lors de l'ultime rencontre, tenue hier après-midi, pour distancer par 34 points son plus proche adversaire, son compatriote Jean-Louis Pallavicini.

Un Belge, Guy De Bruyne, est arrivé troisième, tandis que deux autres Français, Patrick Vigroux et Didier Clerc (qui pourra s'aligner avec l'équipe du Québec, l'an prochain) ont respectivement enlevé les quatrième et cinquième places.

Le meilleur Québécois, François Bédard, est arrivé dix-huitième tandis que le champion québécois, Mario Buteau, n'a pu faire mieux qu'une vingt-huitième position.

« La confiance m'est venue petit à petit et je n'ai pas eu les lacunes de vocabulaires que j'appréhendais », a indiqué le champion mondial, Michel Duguet, pour expliquer sa victoire.

« Mais je vais moins investir de temps dans les compétitions et il n'est pas certain que je défende mon titre, l'an prochain, à Namur, Belgique. Cette double victoire (il a aussi gagné le tournoi en paire) serait un bon moment pour me retirer. »

Les « charismatiques » dénoncent l'Église

OTTAWA (PC) — Les évêques canadiens tolèrent les manifestations du Renouveau charismatique, mais ils ne les encouragent pas.

Pour le père Emilien Tardif, qui exerce le ministère de la guérison depuis 15 ans et qui a prêché à plusieurs reprises au cours du Congrès charismatique et marial qui s'est tenu en fin de semaine à Ottawa, c'est sans doute le matérialisme qui empêche les dirigeants de l'Église canadienne de souscrire davantage au renouveau charismatique. « Plusieurs prêtres nous appuient, mais les évêques et les communautés religieuses sont discrets. »

« Vous avez d'ailleurs vu vous-même, poursuit-il, que les seules communautés religieuses qui ont officiellement participé à ce congrès sont des communautés charismatiques, les Myriam Bethléem et les Missionnaires de la prière et de la pénitence. Ce sont également, poursuit le père Tardif, les seules communautés où l'on retrouve majoritairement des jeunes. Les autres com-

munités n'ont pour ainsi dire plus de vocation. »

Pour ce Beauceron qui parcourt maintenant les cinq continents pour prêcher et « être le canal par lequel Dieu guérit », les termes de « renouveau charismatique » disent bien ce qu'ils veulent dire. « Il faut y voir un renouveau dans l'évangélisation, une sorte de nouvelle attitude qui se manifeste par un retour aux sources, à l'éclatement de charismes où, si l'on préfère, de dons dont ceux de la prophétie, des langues et de la guérison. L'une des conséquences les plus directes de ce mouvement est de permettre l'explosion de plusieurs vocations laïques. »

Il faut cependant reconnaître, dit le père Tardif, que les guérisons ont toujours fait partie de la vie de l'Église et que c'est peut-être l'attitude de certaines personnes envers elles qui a changé plus qu'autre chose. Elles furent abondantes au cours de la vie de Jésus et le Christ a également guéri par l'intermédiaire des apôtres; plus près de nous, il l'a

encore fait de façon éclatante avec le frère André.

« Je sais, a dit le père Tardif, que les dirigeants de l'Église canadienne invoquent souvent la prudence pour éviter de parler de guérison, mais avec cela, ils tuent l'esprit. »

Mais cette attitude ne prévaudra pas partout, a-t-il dit, et en République dominicaine où j'ai exercé mon ministère pendant 17 ans avant d'être miraculeusement guéri d'une tuberculose pulmonaire agüe à Québec, tous les évêques encouragent le Renouveau charismatique et on y trouve 2,000 groupements de fidèles. On trouve également dans ce petit pays pas moins de 400 séminaristes dont la vocation a souvent son origine dans les mouvements charismatiques. »

Le Renouveau charismatique, poursuit-il, s'est répandu dans 128 pays et compte 50 millions d'adeptes.

Que pense le Saint-Père de tout cela? « Il nous encourage, il est très content de cette nouvelle source d'évangélisation. »

Le fonds de grève s'épuise

Les grévistes de Bell déchantent

GRANBY (PC) — Certains grévistes de Bell Canada commencent à sentir un peu de lassitude. Après six semaines de conflit, François Charland et François Saint-Jean trouvent la grève dure et plus longue qu'ils ne le croyaient avant de l'entreprendre.

Le fonds de grève était prévu pour durer sept semaines, expliquent-ils, mais des mesures ont été prises en cas de prolongement. Par exemple, le piquetage du soir a cessé afin de réduire les coûts.

Les grévistes reçoivent actuellement \$ 100 par semaine de leur syndicat pour un minimum de 20 heures de piquetage. Ce montant est bien mince. Toutefois, Jean-Pierre Houle trouve une consolation, lui qui n'a jamais eu de vacances en été. Pour lui, l'argent ce n'est pas tout. Dans ce cas-ci, l'important, c'est le principe.

En guise de solidarité, les grévistes de Bell Canada ont tenu un piquetage au local Sacré-Cœur, samedi. Tout le local 79 y était représenté: Valleyfield, Candiac, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe et Granby. Au menu, blé d'inde, balle-molle, pétanque, jeu de fers et fraternité.

Selon Denis Foisy, un des organisateurs du piquetage, il est bon de rassembler les troupes pour garder le moral. Et le moral serait encore bon, si on en croit Mme Lyne Cuillerier, responsable du comité de grève de Granby.

Jean Morin, président du local 79 du Syndicat des travailleurs en communication du Canada, abonde dans le même sens. « Depuis que le gouvernement canadien a voté la loi sur l'indexation des pensions, il y a cinq ans, Bell Canada a toujours refusé de l'accorder à ses employés. À cause de cela, on s'attendait à ce que le conflit soit long », de dire M. Morin

qui trouve paradoxale la position de l'employeur qui a déjà consenti cette indexation aux employés de Northern Telecom.

Le président du local 79 nie que le syndicat refuse de retourner à la table des négociations. Il rappelle que le secrétaire de la Fédération des travailleurs du Québec, Fernand

Daoust, a demandé au gouvernement de nommer un médiateur, il y a deux semaines. Il se dit disposé à reprendre les négociations sur les sept points encore en litige, dont l'indexation des pensions et les questions de sous-traitance.

Quant aux actes de sabotage dont sont victimes plusieurs abonnés de la compagnie de téléphone, le syndicat décline toute responsabilité. M. Morin considère que ces gestes donnent mauvaise presse auprès de la population. « Les grévistes n'ont rien à gagner en posant de tels actes », conclut-il.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP



Renseignez-vous au cégep de votre région ou à CÉGÉPHONE (514) 271-1124 du lundi au vendredi jusqu'à 21h. nous acceptons les frais d'interurbain



DALE CARNEGIE® Fondateur

Sachez parler en public Ayez une conversation intéressante Communiquez efficacement

Améliorez vos relations humaines Apprenez à contrôler la tension et les soucis

(version anglaise le 15 août) ASSISTEZ À UNE SÉANCE GRATUITE

Le cours Dale Carnegie débute le mercredi 17 août à 18h30 Salle 714

APPELEZ POUR RENDEZ-VOUS Présenté par: E.J. Glowka, 300, Léo Parizeau, Suite R714

285-1287

EN BREF

Les vacanciers se bousculent à Lacolle

(LE DEVOIR) — Les voyageurs se sont peut-être réjouis un peu vite, dimanche dernier, de la circulation fluide au poste de douanes de Lacolle. Ils ne perdaient rien pour attendre puisqu'hier, une file d'attente d'une vingtaine de voitures attendait en après-midi les vacanciers regagnant le Québec. Il y a une semaine, au moment du retour des vacances de la construction, les douaniers appréhendaient le pire. À plus forte raison que les allées et venues par Lacolle avaient connu cette année une augmentation de 25 %, par rapport à l'an dernier. Mais pendant toute la journée, les inspecteurs postés au sept guérites n'ont affronté aucun embouteillage. Du jamais vu en ce dernier week-end de juillet, disaient les douaniers.

Hier, par contre, la suite de voitures s'étendant sur une distance d'un demi-mille par moments, rapportait le surintendant Yves Béland. La journée ne devait cependant pas se solder par un record d'affluence; si le dimanche-noir qui n'en fut pas un n'a vu passer que quelque 8,500 véhicules aux douanes de Lacolle, on n'en attendait qu'entre 7,000 et 8,000 hier. Même si les touristes, encouragés par le taux de change plus favorable que pendant les dernières années, ont franchi plus nombreux le poste de Lacolle, le record de 9,820 véhicules pour une journée, qui date de 1983, n'a pas encore été dépassé. On l'a frôlé de peu à la fin juin avec 9,780 passagers, dit M. Béland. Les douaniers savent cependant que rien n'est joué tant que ne sont pas passées les fêtes du travail et de l'Action de Grâce, qui amènent à Lacolle, bon an mal an, de 8,000 à 10,000 voitures.

Les libéraux se donnent un nouvel argentier

OTTAWA (LE DEVOIR) — Le Parti libéral du Canada a finalement trouvé un nouveau directeur général des finances pour venir à bout de sa lourde dette de \$ 6 millions. M. Michael Robinson, président de Public Affairs Resource Group, de Toronto, prendra la relève du président du P.L.C., Michel Robert, qui a démissionné en mai dernier de ses fonctions de responsable financier. Agé de 37 ans, M. Robinson sera aussi président du Comité de gestion financière du parti. Normalement, le remplaçant de M. Robert devait être nommé en juin. La décision fut remise à plus tard sans explication. Le nouvel argentier n'en est pas à ses premières armes avec les libéraux, ayant milité pour le parti depuis 1972 et travaillé, pendant quatre ans, pour le député libéral Judd Buchanan. M. Robert, pour sa part, conserve son poste de président. On ne sait pas encore, par contre, s'il sera candidat libéral au cours de la prochaine campagne. Plus le temps passe, plus les chances que cela se produise diminuent.

Un Malais heureux

MAGOG (PC) — Le Malais Alphonsus Liguori Dawson a pu enfin revoir son enfant de sept mois, Francis-Bernard, lors d'une rencontre de quelques heures, samedi après-midi, qui s'est déroulée de façon très sobre au Partage Saint-François. M. Dawson, qui n'avait pas revu son fils depuis le 21 juillet dernier, s'est rendu à Magog en compagnie de M. Lawrence Roseberry, un responsable du Partage Saint-François, mais c'est ce dernier qui est allé chercher seul le bébé au domicile des beaux-parents de M. Dawson. En vertu d'une entente intervenue en cour, la semaine dernière, le Partage Saint-François servira en quelque sorte d'intermédiaire entre M. Dawson et la famille de son épouse pour permettre les rencontres bi-hebdomadaires entre le fils et le père, tel que permis par le tribunal. De son côté l'avocat du ressortissant, Me André Collard, a indiqué, samedi, qu'il travaille sur une piste afin de tenter d'obtenir un droit d'établissement pour M. Dawson au Canada. Celui-ci doit en principe quitter le pays au plus tard le 21 août.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Shamir qualifie l'idée de « folle et dangereuse »

Israël rejette catégoriquement un plan d'établissement d'un État palestinien

JÉRUSALEM (Reuter) — Dans une rare démonstration d'unité, les ministres de droite et de gauche de la coalition gouvernementale israélienne ont rejeté hier les projets palestiniens d'État indépendant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, territoires occupés par Israël depuis juin 1967.

Le président du Conseil israélien Yitzhak Shamir a estimé hier que l'idée d'un État palestinien était « folle et dangereuse ».

Shamir, par ailleurs chef du Likoud, répondait à une question sur un plan d'indépendance et la formation d'un gouvernement en exil.

« C'est une idée folle, tout d'abord parce qu'elle n'a aucune chance d'être réalisée », a déclaré Shamir à la télévision.

« Tous les partis (politiques) israéliens, les grands partis tout du moins, y voient un grand danger pour notre existence ».

Les ministres travaillistes ont déclaré que la politique israélienne ne serait pas influencée par la décision du roi Hussein de Jordanie de laisser à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) la responsabilité de la Cisjordanie, ou par les projets d'État évoqués ces derniers jours dans les milieux palestiniens.

Selon des Palestiniens, la direction clandestine du soulèvement arabe dans les territoires occupés par Israël serait sur le point de proclamer un État pour combler le vide laissé par la Jordanie après la rupture des liens institutionnels entre Amman et la Cisjordanie.

« Ni la Jordanie ni les Palestiniens n'imposent une solution unilatérale », a déclaré le Parti travailliste.

« Israël rejette catégoriquement toute tentative d'établir un nouvel État (...) et de créer des faits accomplis sur le terrain, par la terreur, la violence ou des projets visant à créer un État OLP », ajoute la déclaration travailliste.

Le gouvernement israélien n'a cependant pris aucune décision en ce qui concerne les mesures prises ces derniers jours par la Jordanie, ou un plan d'État indépendant, mentionné ces deux derniers jours par la presse et qui aurait été trouvé la semaine dernière dans le bureau de Faïçal

Husseini, activiste palestinien pro-bhe de l'OLP et actuellement en détention administrative.

Par ailleurs, des personnalités palestiniennes ont manifesté hier un soutien réservé au projet de déclaration d'indépendance des territoires occupés.

De source palestinienne, on affirmait que le plan de déclaration d'indépendance et de création d'un gouvernement palestinien en exil pourrait être adopté au cours des prochaines semaines.

Le projet, qui a été étudié par des membres de la direction clandestine du soulèvement en consultation avec l'OLP, pourrait prévoir de demander à l'ONU de veiller à la sécurité des territoires, a-t-on ajouté.

Des sources palestiniennes

comme des sources gouvernementales israéliennes ont révélé la teneur du projet à la presse au cours du week-end, selon des journalistes.

Hanna Simora, directeur du journal palestinien *Al-Fajr*, a annoncé qu'il soutenait le plan d'indépendance. « Il met fin à l'idée que les Palestiniens veulent rejeter l'État d'Israël à la mer, il signifie une solution à deux États ».

Le projet dévoilé comprendrait, dit-on, une reconnaissance d'Israël et un appel à négocier des frontières permanentes entre l'État hébreu et l'État palestinien.

Simora a souligné que le plan d'indépendance devait être accepté par le Conseil national palestinien (CNP, parlement en exil), qui se réunira en septembre à Bagdad.

De son côté, le journaliste Daoud

Kouttab écrit dans le journal *As-Sinra*: « Les options sont nombreuses, mais le temps manque. La décision jordanienne nous a donné une occasion en or pour déclarer notre indépendance, établir un État et demander au monde de le reconnaître ».

Said Kanaan, membre du CNP, a apporté son soutien au projet d'indépendance, estimant que « c'est notre destin, c'est inévitable ».

D'autres Palestiniens ont émis un avis plus réservé. « Est-ce que cela va faire avancer nos espoirs d'indépendance? » s'est interrogé Sami al-Aboudi, journaliste palestinien. « Certains disent que oui, d'autres que non (...) nous devons penser aux avantages et aux désavantages ».



Photo AP

Mme Thatcher vient saluer le prince Sihanouk

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, et l'ancien chef de l'État cambodgien, le Prince Norodom Sihanouk, se sont rencontrés, hier, et ont estimé que les pays occidentaux devraient soutenir la résistance non-communiste pour empêcher les Khmers Rouges de revenir au pouvoir au Cambodge. Arrivée samedi à Bangkok pour une visite de trois jours en Thaïlande, Mme Thatcher s'est rendue hier au camp de réfugiés Site B, (sur la photo) où elle a rencontré le prince Sihanouk.

Émeutes sanglantes en Birmanie

RANGOON (AFP) — Cinq personnes ont été tuées et 19 autres blessées vendredi et samedi en Birmanie lorsque les forces de sécurité ont tiré sur des foules de manifestants étudiants dans les villes de Pegu et Thanatpin, ont indiqué hier la presse et des témoins des affrontements.

Trois personnes ont été tuées et 18 autres blessées vendredi et samedi lors d'affrontements entre les manifestants et les forces de sécurité à Pegu (140 km au nord de Rangoon) tandis que les violences entre la police et les protestataires ont fait deux morts et un blessé à Thanatpin (sept km au nord de la capitale), selon la presse.

Selon un témoin, les manifestants ont refusé de se disperser bien que les forces de sécurité aient tiré des coups de feu d'avertissement, « obligeant ainsi » les forces de l'ordre à « tirer sur la foule dans une tentative de contrôler la situation ».

Samedi soir, la police a tiré sur une foule de quelque 2.000 manifestants dans la ville de Yenangaung (480 km au nord de Rangoon) où les manifestations se sont poursuivies en dépit d'une interdiction des rassemblements publics, ont indiqué des témoins.

À Rangoon, les forces de sécurité se préparent à de « durs affrontements » avec des manifestants aujourd'hui des étudiants de différents établissements de la capitale ayant l'intention d'organiser une manifestation de masse ce jour-là, a-t-on appris hier.

Les troupes soviétiques vont entamer leur retrait de Kaboul

KABOUL (AFP, Reuter) — Les troupes soviétiques commenceront aujourd'hui à se retirer de Kaboul, en application des accords de Genève sur l'Afghanistan, a-t-on indiqué hier de sources officielles soviétiques et afghanes.

Aucune précision n'a pu être obtenue sur le nombre de militaires stationnés dans la capitale afghane qui devraient retourner en URSS. Un groupe de correspondants étrangers a été invité par les autorités à assister au départ de ces unités. C'est la première fois qu'il est fait état d'un départ d'unités de Soviétiques basées à Kaboul.

Par ailleurs, le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a quitté Kaboul hier où il était arrivé jeudi. Il a rencontré

le président Najibullah, le premier ministre Mohamed Sharq, le ministre des Affaires étrangères Abdoul Wakil et d'autres responsables afghans.

Chevardnadze a quitté Kaboul à bord d'un Tupolev escorté par six hélicoptères de combat, qui ont largué des fusées éclairantes pour attirer d'éventuels missiles thermoguidés, ont indiqué des diplomates occidentaux en poste dans la capitale.

Les diplomates occidentaux en poste à Kaboul se sont déclarés « surpris » par l'annonce de cette mesure. Ils s'attendaient en effet à ce que le retrait de la capitale afghane s'effectuât en dernier, après l'évacuation des autres provinces.

Le problème, a souligné un diplomate, est de savoir « ce que les So-

viétiques retirent » et si « ce n'est pas seulement l'intendance ». Ce retrait de Kaboul, a dit un expert occidental, « ne sera que partiel », d'importants effectifs étant nécessaires au maintien de la sécurité de la ville.

Des diplomates émettent l'hypothèse d'un « ralentissement » du retrait soviétique d'Afghanistan après le 15 août, date à laquelle la moitié du contingent devra être rentrée en URSS. « Cela leur permettrait de nettoyer plusieurs régions », notamment celle de Kaboul, d'ici l'hiver prochain, a noté l'un d'eux.

Ainsi, le gouvernement afghan se verrait renforcé sur le terrain peu avant la fin prévue du retrait, c'est-à-dire en février 1989.

Selon ces mêmes sources, il y aurait entre 20.000 et 22.000 soldats soviétiques à Kaboul et dans ses environs immédiats.

Les Soviétiques ont déjà procédé à des retraits de troupes de Jalalabad, Ghazni, Gardez et Kandahar, la deuxième ville du pays, où l'évacuation devait s'achever en fin de semaine, selon la presse soviétique.

Sous-marins détectés

WASHINGTON (AFP) — Les sous-marins soviétiques ont repris du service dans l'Atlantique occidental après plusieurs mois d'absence et semblent vouloir poursuivre leurs patrouilles, selon des responsables américains de la Défense.

D'après ces sources, qui ont demandé à conserver l'anonymat, un sous-marin de la classe Yankee, se-

lon l'appellation occidentale, a réapparu durant la première semaine de juin dans une zone où l'URSS avait coutume de patrouiller. Après une mission de deux semaines, il a été aussitôt remplacé par un autre Yankee, a-t-on ajouté.

Dans son édition à paraître aujourd'hui, le magazine américain *US News and World Report* indique que les services américains de renseignements ont repéré la semaine dernière deux sous-marins soviétiques de cette classe, armés de missiles nucléaires. Ils se trouvaient à environ 1.600 kilomètres au large de la côte est des États-Unis.

« Je ne peux pas dire que quiconque (aux États-Unis) soit particulièrement agacé ou inquiet qu'ils soient de retour parce qu'en fait ils ne font que restaurer ce que nous appelons le statu quo », a déclaré une source du Pentagone.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIES

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention
et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246

Télex: 05-268656

Tél.: (514) 934-0272

LE MONDE EN BREF

■ Déclaration commune

PRETORIA (AFP) — Sud-africains, Angolais et Cubains feront, ce soir, une déclaration commune sur le contenu l'accord signé par les trois pays la semaine dernière à Genève lors des négociations sur l'Afrique du sud-ouest, a annoncé hier un porte-parole du ministère sud-africain des Affaires étrangères. M. Neil Van Heerden, directeur général au ministère des Affaires étrangères et chef de la délégation sud-africaine à Genève, s'est entretenu hier avec les principaux ministres sud-africains au sujet des propositions négociées à Genève sous « l'arbitrage » des États-Unis. « Une déclaration simultanée de tous les pays impliqués portant notamment sur la décision d'un cessez-le-feu devrait être rendue publique aujourd'hui », a indiqué à l'AFP un porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Des dirigeants du gouvernement de transition namibien, mis en place par Pretoria doivent rencontrer aujourd'hui le président sud-africain, M. Pieter Botha, pour évoquer avec lui les conséquences de la mise en oeuvre de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie. Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, M. Roelof « Pik » Botha avait déclaré vendredi que Pretoria ne prendrait aucun décision sur ce sujet sans les avoir préalablement consultés.

■ Appel au cessez-le-feu

NEW DELHI (AFP) — Le Front national « Rashtriya Morcha », créé samedi et regroupant sept partis politiques d'opposition indiens, a demandé l'instauration d'un « cessez-le-feu immédiat au Sri-Lanka », et l'ouverture de négociations avec les séparatistes Tamouls, au cours d'une conférence de presse hier, à l'issue d'une réunion du groupe. La guerre que mène l'Inde contre la guérilla tamoule a rendu le règlement du conflit ethnique sri-lankais « plus difficile et complexe », a déclaré le Front. Centriste et regroupant quatre partis nationaux et trois régionaux, le Front national a été créé pour affronter le premier ministre Rajiv Gandhi lors des élections législatives de décembre 1989. Le porte-parole du Front National, Parvatheni Upendra, a également qualifié d'obsoleète l'accord de paix de 1987 entre l'Inde et le Sri-Lanka, destiné à mettre fin à la lutte séparatiste et rejeté par les Tigres de Libération de l'Elam Tamoul (LTTE). L'Inde avait lancé une grande offensive le 10 octobre dernier pour désarmer le LTTE. Le Front national s'est d'autre part choisi comme président N.T. Rama Rao, ancien acteur, premier ministre de l'État d'Andhra Pradesh (sud) et dirigeant du parti régional Telegu Desam. L'ancien ministre de Rajiv Gandhi, Vishwanath Pratap Singh, a été nommé secrétaire, a ajouté le porte-parole.

■ Kadhafi proclame la neutralité de la Libye dans le conflit interne tchadien

NICOSIE (AFP) — Le numéro un libyen Mouammar Kadhafi a proclamé la neutralité de la Libye dans le conflit interne au Tchad et s'est déclaré prêt à ouvrir une ambassade à N'Djamena « sans que le règlement du conflit entre les belligérants dans ce pays soit une condition à la normalisation » entre la Libye et le Tchad. Dans un discours prononcé samedi lors d'un dîner offert à Tripoli au président tchadien Zine Al-Abidine Ben Ali et repris hier par l'agence libyenne JANA reçue à Nicosie, M. Kadhafi a indiqué qu'il était toujours « attaché » à son initiative lancée en mai pendant la tenue du 24e sommet de l'OUA à Addis-Abebba, lorsqu'il avait reconnu le régime du président tchadien Hissène Habré, auquel un conflit armé l'opposait depuis plusieurs années. Le différend entre M. Habré et le président du Gouvernement d'Union nationale de transition (GUNT), M. Goukouni Weddeye, « est un conflit interne tchadien qui ne concerne pas la Libye, et ne l'intéresse nullement, qu'il se poursuive par la guerre ou pacifiquement », a dit le chef de la révolution libyenne. Il a affirmé que Tripoli « n'a nulle intention d'intervenir au Tchad sauf si les parties belligérantes demandaient son concours à une solution pacifique ».

■ Rencontre de paix au Surinam

PARAMARIBO (Reuter) — Le président du Surinam Ramsewak Shankar a annoncé samedi que trois des quatre chefs de l'ethnie Bush-negro avaient accepté de le rencontrer pour discuter de paix avec son gouvernement. Ces discussions sont destinées à prolonger les entretiens de juin, qui ont eu lieu en Guyane française, entre le chef de la guérilla Bushnegro Ronnie Brunswijk et une délégation du gouvernement, a expliqué Shankar. Le 28 juin, les deux camps sont convenus d'observer un cessez-le-feu, mais l'accord doit encore être ratifié par les instances des deux parties avant d'entrer en vigueur. La minorité ethnique des Bushnegro, descendants d'esclaves africains enfuis dans la jungle de cette ancienne colonie néerlandaise, constitue la base du mouvement rebelle de Brunswijk, en lutte depuis deux ans contre le gouvernement.

■ Référendum en Turquie

ANKARA (Reuter) — Le parlement turc a décidé hier de fixer à la fin septembre un référendum par lequel les électeurs turcs devront se prononcer sur l'avancement des élections municipales. Selon l'opposition, ce référendum promet d'être un test de confiance majeur pour le premier ministre turc Turgut Ozal. Sa formation, le Parti de la mère patrie, souhaite en effet avancer de quatre mois la date des municipales et les fixer au 13 novembre. Un référendum est indispensable car la constitution prévoit des municipales tous les cinq ans et Ozal n'est pas parvenue à réunir au parlement la majorité qualifiée de 300 voix pour l'amender.

■ Amnistie au Vietnam

BANGKOK (AFP) — Le Vietnam va libérer ou réduire les peines de détention de prisonniers politiques actuellement détenus dans les camps de rééducation, a indiqué l'agence officielle de presse vietnamienne VNA, reçue hier à Bangkok. Le Conseil d'État vietnamien, réuni à Hanoi les 5 et 6 août sous la présidence de M. Vo Chi Cong, a « décidé de libérer ou réduire la durée des peines des prisonniers et détenus des camps de rééducation, qui ont montré leur repentir durant leur détention », selon un communiqué officiel cité par l'agence VNA. Les autorités vietnamiennes avaient annoncé, le 11 février dernier, la libération de 6.406 détenus des prisons et camps de rééducation, parmi lesquels 1.114 anciens officiers et collaborateurs du régime de Saigon, arrêtés en 1975.

Un silencieux apartheid au Burundi

CLEMENT TRUDEL

Il y a près d'un an, le président Jean-Baptiste Bagaza, du Burundi, quittait en vitesse Québec, lors du Sommet de la francophonie. Un coup d'État dirigé par Pierre Buyoya, qui promettait une « justice sociale véritable », venait de déposer celui qui, onze ans auparavant, avait délogé son cousin, Michel Micombero, premier Président du Burundi indépendant (1966) après l'abolition de la monarchie.

Bagaza, Micombero et Buyoya, sont des Tutsi ; ils partagent avec leurs concitoyens Bahutu la même langue, le kirundi. Un fait cruel sépare ces deux groupes : sous le président Michel Micombero, à plusieurs reprises, des Bahutu furent massacrés ou forcés de fuir (des Bahutu avaient raté, fin 1965, un coup d'État qui visait à « renverser la monarchie et l'hégémonie tutsi »).

On a atteint en 1972-1973 la dimension d'un génocide lorsque au moins 200.000 Bahutu périrent et que plus de 200.000 durent se réfugier dans les pays limitrophes comme le Rwanda, la Tanzanie et le Zaïre. Fortement majoritaires, les Bahutu se plaignent de discrimination dans l'enseignement, dans la fonction publique et dans tout poste où les Tutsi risquent d'être délogés.

La situation a-t-elle évolué depuis

que Buyoya a pris le pouvoir en septembre dernier ? Pas si l'on se fie aux groupes qui, à Bruxelles ou à Copenhague, surveillent de près la scène burundaise et signalent le moindre accroissement de droits humains dans un pays qui se dit socialiste. On notait par exemple en février (Bureau international d'informations sur le Burundi, bulletin publié au Danemark) que « le nouveau régime du major Pierre Buyoya retourne à la répression contre l'ethnie hutu ».

Emprisonnements et disparitions de Bahutu se poursuivent, selon le BIIB et l'on arrête surtout des enseignants, des commerçants et des paysans relativement aisés.

Au bureau canadien francophone d'Amnistie Internationale, la semaine dernière, on affirmait que le secrétariat central, à Londres, était à l'étude une documentation qui s'accumule depuis qu'AI fut saisie, dans les semaines qui ont suivi le coup de Buyoya, de dénonciations pour arrestations arbitraires. Dans son rapport 1987, Amnistie Internationale ne cachait pas sa préoccupation pour des incarcérations « pour opinions politiques » ; pour des brutalités exercées contre des détenus et pour des détentions qui durent parfois « des mois, en dehors des procédures légales ».

AI a déjà adopté deux prières comme prisonniers d'opinion (l'un

d'eux avait lu en chaire une lettre pastorale des évêques sur le conflit opposant le gouvernement Bagaza aux responsables d'Écoles catholiques). Les sources d'AI ne lui permettent pas cependant de confirmer les rumeurs de mort de certains Bahutu en captivité, ni de se faire une idée sur le nombre d'exécutions.

Les communautés chrétiennes de base se rapprochent (forcément) des Bahutu qui constituent 85 % de la population, ce qui leur vaut souvent des soupçons de « rébellion » face au gouvernement en place. On surveille aussi tous ceux qui peuvent entrer en contact avec les réfugiés Bahutu aux frontières.

Le leader politique exilé Rémy Gahutu (il vit en Tanzanie) accuse le parti au pouvoir (UPRONA) d'être un « parti minoritaire et tribaliste » qui, malgré le soin qu'il met à dissimuler les faits, a institué un « régime d'apartheid continué » en faveur des 700.000 Batutsi et à l'encontre des 3,5 millions de Bahutu et des 50.000 Twa. Si l'apartheid est pratiqué par des Blancs contre des Noirs, la communauté internationale « crie et demande des sanctions contre l'Afrique du Sud », disent les rédacteurs du BIIB qui déplore qu'il n'en va pas de même « pour les régimes tutsi du Burundi qui discriminent et tuent les Hutu plus que les Blancs ne le font contre les Noirs d'Afrique du Sud ».

LE DEVOIR

Renseignements.....(514) 844-3361

Administration.....(514) 844-3361

Rédaction.....(514) 842-9628

Annonces classées.....(514) 286-1200

Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU
DEVOIR SONT
OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

Abonnements

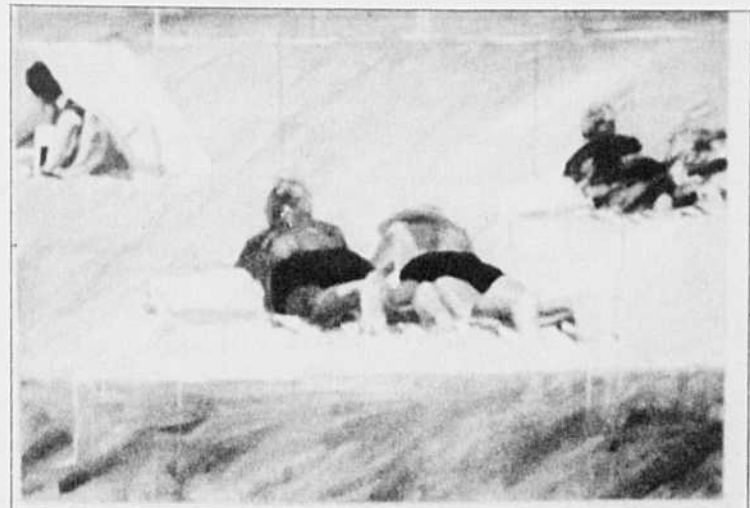
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal.....	(514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec.....	(418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514.....	1-800-361-6059
Indicatif 418.....	1-800-463-4747
Indicatif 819.....	1-800-361-5699
Indicatif 613.....	1-800-361-5699

CULTURE ET SOCIÉTÉ

« Coup de soleil »
à Saint-Jérôme

Recréer l'été en deux ou trois D



La Plage Coppertone de Gilles Boisvert. Une acrylique sur toile (1985).

LYNE CREVIER

L'exposition *Coup de soleil*, présentée au Vieux Palais à Saint-Jérôme, rassemble sans prétention, plus d'une vingtaine d'œuvres d'artistes à qui on a demandé de recréer l'été à leur manière.

Amorcée au début juillet, l'exposition a fait relâche du 25 juillet au 6 août pour se poursuivre maintenant jusqu'au 28 août.

La conservatrice du Centre, Andrée Matte, se dit satisfaite de l'intérêt du public pour cet événement estival. Hormis la population régionale, *Coup de soleil* a attiré les touristes. Ainsi, une cinquantaine de personnes visitent, en moyenne chaque jour, du mardi au vendredi (de midi à 17 h) et le dimanche (de 13 h à 17 h) les deux salles d'exposition du Vieux Palais.

C'est une chance pour eux, car cet ancien palais de Justice, construit en 1924, a failli être rasé, voilà quelque temps. La Ville n'en voulait plus, mais à cause de citoyens entêtés, l'édifice n'a pas été converti en stationnement...

En 1978, le Centre, appelé alors galerie d'art du Vieux Palais, diffusait seulement l'art des artistes établis dans les Laurentides comme Betty Goodwin, Jacques Hurlbut, René Derouin, Jean-Paul Ropelle...

Rénové depuis trois ans, le Centre veut désormais élargir ses horizons en invitant davantage les artistes étrangers.

Cependant en avril 1986, il a été intégré au réseau officiel des institutions muséologiques du ministère des Affaires culturelles du Québec et fonctionne grâce aux subventions provinciale et municipale.

Or, ce ne serait pas suffisant aux dires de la directrice, Francine Laroche. Dans ces conditions, l'appui des personnes bénévoles et celui des membres est capital pour mettre sur pied des expositions de haut niveau et offrir également des activités d'animation en arts visuels.

À ce chapitre, le Centre n'a rien à envier aux Maisons de la culture de Montréal. Il s'adresse aux adultes aussi bien qu'aux enfants. D'ailleurs, tout l'été une formule originale est proposée aux six à 12 ans, qui peuvent s'inscrire à des camps de jour — d'une semaine — en arts visuels où on leur parlera d'architecture, du papyrus, d'art contemporain et de photographie.

Ces activités sont si courues qu'on a même dû refuser des inscriptions. Après les camps spor-

tifs, musicaux et autres, il était grand temps d'en offrir sur l'art, ce monde à peu près inconnu des enfants.

Aussi, l'exposition actuelle leur offre un diaporama, aussi simple qu'instructif, projeté dans la première salle. Mme Matte explique qu'elle voulait leur faire découvrir des tableaux d'artistes impressionnistes comme Manet, Van Gogh, Monet, Gauguin et Renoir.

Les œuvres sont d'abord montrées en entier, ensuite certains fragments seulement, qu'ils devront identifier comme appartenant à tel ou tel tableau.

Dans l'autre salle, on attrape notre *Coup de soleil*. Car l'accrochage se veut aux couleurs et aux humeurs de l'été. Il y a de tout : tableaux, installations, photographies, holographies...

Des artistes connus côtoient d'illustres « inconnus », comme le souhaitait la conservatrice. Aussi, c'est à la légèreté de l'été que l'on doit ces choix « fantaisistes ».

Les œuvres les plus fortes sont assurément celle de Pierre-Léon Tétreault (*Mes amis, Haiti chérie*) et celles de Gilles Boisvert (*Grand blues* et *Plage Coppertone*). Tétreault jette un regard, à la fois naïf et critique, sur le peuple haïtien, bafoûlé par les tontons macoutes, en une œuvre qui utilise les techniques mixtes dans une symphonie de couleurs et de détails.

Le propos de Boisvert est plus léger. Ses deux acryliques montrent des personnages en quête de soleil et de farniente.

Ce thème est repris par Claude Allyn dans *Bien cuit S.V.P.* où l'artiste, avec humour, fait le rapprochement entre un poëlon rempli de saucisses grillées et... une plage de six bronzés « idiots ».

Encore léger se veut le *Crocodile* en papier cartonné marouflé peint à l'acrylique vive de Luc Bergeron. Ou encore, cette plage improvisée de sable blanc sur laquelle reposent trois corps dessinés dans de l'argile non cuite, qui se craquelle sans cesse depuis le début de l'exposition, en une sorte de *work in progress*. Et le *Coup de soleil* sur *Terre Mohawk* de Françoise Allyn montre assez que la céramique est loin d'être un art figé aujourd'hui.

La visite ne s'arrête pas là. On peut voir encore des pièces de Gilles Labranche, Cyril Reade, Lucien Lisabelle, Nycol Beaulieu, Mireille Racette, Louise Bouchard...

D'autres expositions sont prévues à partir de l'automne. Notamment, une rétrospective du travail de Serge Lemoyne.

Le Modern Jazz Quartet à Orford

Un talent tout ce qu'il y a d'aristocratique

SERGE TRUFFAUT

Une fois de plus, le classicisme du Modern Jazz Quartet (MJQ) a gagné l'adhésion du public. Dans l'environnement champêtre du Centre d'art d'Orford, la plus ancienne formation de jazz actuellement en fonction a fait état samedi de son imposant savoir-faire.

Sans rien enlever à la légitimité du succès remporté, il faut bien souligner qu'après 36 années d'existence dans le monde du jazz on pouvait difficilement imaginer qu'il en soit autrement.

Lorsqu'une formation rassemble des musiciens de la trempe de John Lewis au piano, Milt Jackson au vibraphone, Percy Heath à la contrebasse et Connie Kay à la batterie, le plaisir est obligatoirement au rendez-vous.

À l'occasion de la présente tournée qui mène pour la énième fois aux quatre coins du globe ces sexagénaires, un invité de marque a été convié à cette fête musicale. Il s'agit du plus aristocrate des « jazzers ». L'immense Duke Ellington. *Maestro E.K.E.* comme l'indique une toute récente composition de Milt Jackson.

Edouard Kennedy Ellington était en effet au centre des spectacles dispensés dans la soirée de vendredi et samedi. Un choix parfaitement compréhensible. Un choix d'autant plus cohérent que le MJQ est sans l'ombre d'un doute, la formation qui a été la plus fréquemment qualifiée d'aristocratique. Une condition qui ne les a pas empêchés de faire leur petite révolution. Après tout, Lénine lui-même n'était-il pas parent avec les comtes Oulianov ?



Marc-André Hamelin.

C'est dans la période la moins noire d'Ellington que le pivot du MJQ — le pianiste John Lewis — a choisi de puiser les compositions avec lesquelles on a construit le programme musical présenté.

C'est en effet dans les pièces écrites entre 1939 et 1942 que Lewis est allé chercher ces *Sepia Panorama*, *Ko-Ko*, et ce *Jack The Bear* plus connu que les deux premières. Toutes interprétées avec l'élégance et la sobriété qui sied si bien au MJQ et en particulier à Lewis, probablement le plus gentleman des « jazzers ».

À l'élégance et la sobriété, il faudrait ajouter la déférence, le respect qu'inspire notamment à Percy Heath et Connie Kay ce Monsieur Ellington. Écrite spécifiquement pour mettre en valeur le talent du bassiste Jimmy Blanton, *Jack The Bear* fut l'occasion pour Heath de juste rappeler à ceux qui l'auraient oublié qu'il demeure le point de mire de contrebassistes plus jeunes que lui. C'est le cas, par exemple, de Ron Carter.

Quant au batteur Connie Kay, c'est par l'intermédiaire d'une des compositions les plus appréciées d'Ellington, *Rockin' In Rhythm*, qu'il a démontré toutes les vertues de la simplicité.

N'utilisant à toutes fins pratiques qu'une cymbale lorsqu'il a fait son solo, le très discret Kay a privilégié la nuance et la subtilité au raccourci dans lequel bien des batteurs se complaisent fréquemment.

Milton Jackson, surnommé « Bags », demeure le plus fidèle au blues. Autant Lewis aime bien faire des clin d'œil à Bach, autant celui qui a déjà signé un *Milt Jackson Sings The Blues* sur étiquette Pablo,



Les musiciens du Modern Jazz Quartet (dans l'ordre habituel) John Lewis, Milt Jackson, Percy Heath et Connie Kay (en haut).

aime bien faire des clin d'œil à des artistes comme T. Bone Walker. Son *Reunion Blues* était inscrit dans cette sensibilité musicale. Il en fut également ainsi dans son *Maestro E.K.E.*

Côté piano, John Lewis est définitivement celui qui pratique avec le plus de grâce l'art de l'épuration. Au même titre que les fortes personnalités de cet instrument comme Monk, Lewis a développé un style qui le rend inimitable. C'est déjà énorme. Ce n'est pas tout.

À l'âge de 68 ans, ce musicien qui est la définition même de l'honnête homme est en train de « boucler la boucle ». Après avoir composé et arrangé pour Miles Davis et son *Birth*

Of The Cool, après s'être fait l'avocat du talent, alors iconoclaste, d'Ornette Coleman, sans compter ces petits chefs d'œuvre qui portent sa griffe comme *Django*, *Vendome* ou *Delaunay's Dilemma*, Lewis consacre son talent de compositeur à Duke Ellington. À celui qui fut le premier dans l'histoire du jazz à littéralement « écrire » des pièces musicales. Un travail parfaitement réussi.

La seule chose que l'on puisse regretter, c'est que cet orchestre légendaire qu'est le Modern Jazz Quartet n'est pas profité de son passage au Québec pour donner une série de spectacles à Montréal. Histoire de socialiser leur talent aristocratique.

Marc-André Hamelin au Festival d'été de Lanaudière

Un décollage plutôt lent

CAROL BERGERON

★ Festival d'été de Lanaudière: le pianiste Marc-André Hamelin. Mozart, *Rondo K.511*; Liszt, *les Six grandes études d'après Paganini*; Schumann, *Scènes de la forêt* op.82; Godowski, *paraphrase de concert sur la valse Vie d'artiste* de Johann Strauss; en bis, Godowski, *Suite Java* no 8, « Les Jardins de Buitenzorg »; Chedrine, *Humoresque*. Ce récital sera diffusé le 11 août à 20 h, sur les ondes du réseau FM de Radio-Canada. Vendredi 5 août, à la salle Roland-Brunelle.

Nommé « Jeune artiste québécois de l'année » par le festival de Lanaudière, Marc-André Hamelin donnait, vendredi dernier, un récital de piano fort attendu des mélomanes.

L'enviable réputation que lui ont valu ses récents concerts (aux États-Unis et en Europe) et ses deux disques (*New World Records NW 354-2*, *Musica Viva MVCD.1026*), tend maintenant à faire un événement de chacune de ses apparitions en public.

À 27 ans, Marc-André Hamelin a déjà prouvé qu'il fait partie de ces interprètes d'élite aussi habiles à défendre la musique des compositeurs contemporains que celle des maîtres du passé.

En outre, chose encore beaucoup plus rare, cet étonnant musicien posé d'amis de longue date et de fer-

veux am admirateurs.

Si musicalement parlant, la soirée en ne fut qu'un de demi-succès, on sentait beaucoup de tendresse et de sincérité chez le petit groupe de fidèles venus applaudir deux des grands noms de l'histoire musicale du Québec.

C'est en effet un Mozart bien réglé — bien rangé, devrions-nous dire — qu'ont livré les célèbres pianistes-duettistes.

Une longue expérience de la scène a développé chez ces musiciens une coordination remarquable à tout point de vue; d'autre part, leur jeu témoigne d'un solide aplomb.

Mais dans ces pages où l'on se donne la réplique dans des phrases qui semblent autant de traits d'esprit, dans cette musique où l'on s'amuse souvent à taquiner les doigts de son partenaire, il y a aussi beaucoup de tendresse et une grande chaleur humaine.

C'est malheureusement ce qui manquait le plus à l'exécution de Bouchard et Morisset. Leur approche a paru toujours rationnelle, mais d'une musicalité rarement sentie.

De cette soirée, où il flottait un parfum de nostalgie, on retiendra surtout le vibrant témoignage qu'un petit groupe de fidèles est venu apporter aux deux artistes qui se sont aujourd'hui taillés une place enviable au sein de la vie culturelle du pays.

Bouchard et Morisset
au Festival de Lanaudière

Un Mozart bien rangé

JEAN-PHILIPPE BEAUDIN

Festival de Lanaudière: récital des pianistes-duettistes Victor Bouchard et Renée Morisset. Mozart (œuvres pour piano à quatre mains), *Sonates K. 358, K. 521 et K. 497*; *Fantaisie no 2*, K. 608; *Andante et variations*, K. 501. En l'église St-Paul-l'Ermitte de Legardeur, samedi 6 août, 20 h.

Mozart n'a composé que sept morceaux pour piano à quatre mains, encore que deux d'entre eux (les *Fantaisies K. 358* et *K. 608*) aient à l'origine été conçus pour orgue mécanique.

Bien qu'il ne s'agisse nullement d'œuvres majeures dans la production du maître, elles n'en constituent pas moins des pages brillantes, écrites pour mettre en valeur le talent d'une élève ou, simplement, pour le plaisir de faire de la musique entre amis.

Il n'y a guère de moments dramatiques dans ces pages qui s'imposent davantage par leur caractère de jovial jovialité et de franche camaraderie.

Le couple Victor Bouchard et Renée Morisset, qui se produisent ensemble depuis plus de 35 ans, avait choisi d'interpréter cinq de ces pièces qui destinait à un public largement com-

posé d'amis de longue date et de fervents am admirateurs.

Si musicalement parlant, la soirée en ne fut qu'un de demi-succès, on sentait beaucoup de tendresse et de sincérité chez le petit groupe de fidèles venus applaudir deux des grands noms de l'histoire musicale du Québec.

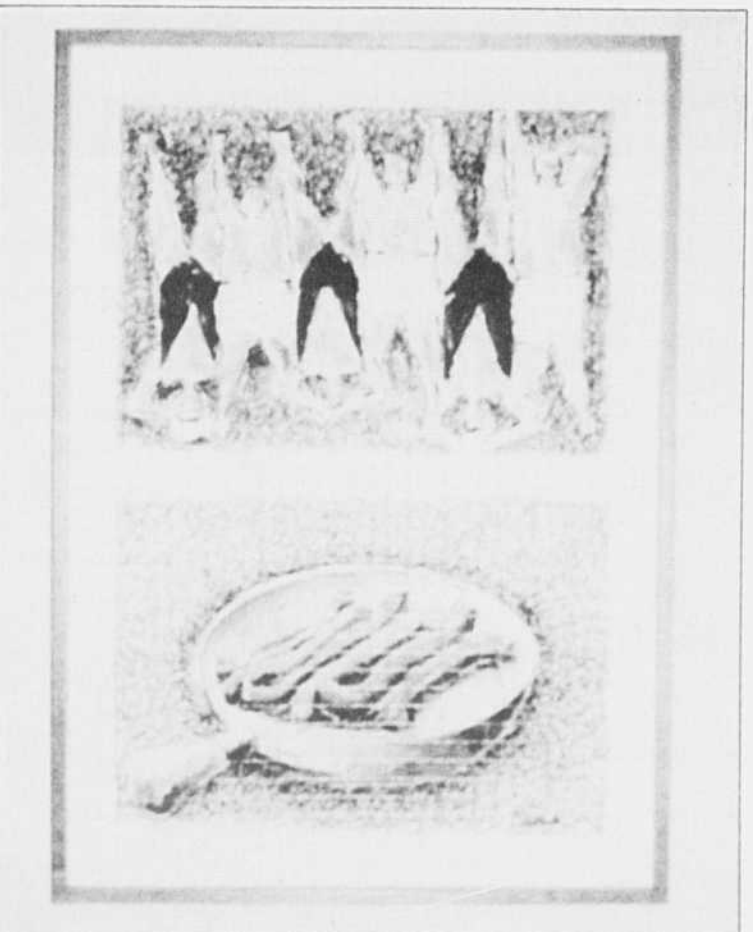
C'est en effet un Mozart bien réglé — bien rangé, devrions-nous dire — qu'ont livré les célèbres pianistes-duettistes.

Une longue expérience de la scène a développé chez ces musiciens une coordination remarquable à tout point de vue; d'autre part, leur jeu témoigne d'un solide aplomb.

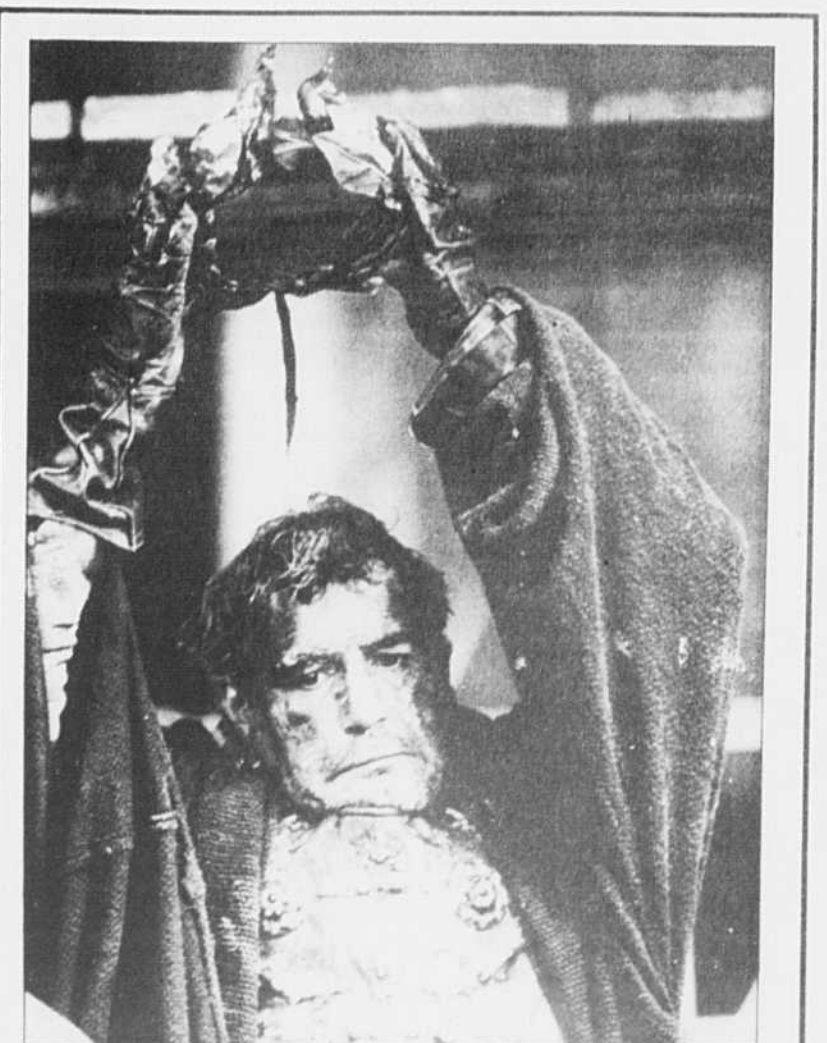
Mais dans ces pages où l'on se donne la réplique dans des phrases qui semblent autant de traits d'esprit, dans cette musique où l'on s'amuse souvent à taquiner les doigts de son partenaire, il y a aussi beaucoup de tendresse et une grande chaleur humaine.

C'est malheureusement ce qui manquait le plus à l'exécution de Bouchard et Morisset. Leur approche a paru toujours rationnelle, mais d'une musicalité rarement sentie.

De cette soirée, où il flottait un parfum de nostalgie, on retiendra surtout le vibrant témoignage qu'un petit groupe de fidèles est venu apporter aux deux artistes qui se sont aujourd'hui taillés une place enviable au sein de la vie culturelle du pays.



Bien cuit S.V.P. de Claude Allyn. Techniques mixtes (1988).



Titus Andronicus

Le comédien Brian Cox dans le rôle titre de *Titus Andronicus*, une pièce écrite au XVI^e siècle et jouée par la Royal Shakespeare Company's de Londres.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
ASTRE II: — *Midnight Run* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h 10
ASTRE III: — *The Blood* 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h 45, 9 h 40
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Monkey Shines* 8 h, 10 h 05
BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Les aventures de Chatran* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — *Petit bon...homme* 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *La Belle et le vétéran* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BOGART 1: (844-9470) — *Cocktail* sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: *Who framed Roger Rabbit* sem. 7 h 05, 9 h 10
BOGART 3: *Dead Pool* sem. 7 h 30, 9 h 30, jeu. 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bull Durham* sem. 7 h 10, 9 h 20
BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sem. 8 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Les aventures de Chatran* sem. 9 h 15
BROSSARD II: *Midnight Run* sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD III: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Big sem.* 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Les aventures de Chatran* sem. 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *La Belle et le vétéran* sem. 7 h 15, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 5: *Vibes* sem. 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 20, 9 h 25
CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Coeur Circuit* 2 sem. 7 h 15, 9 h 15
CHATEAUGUAY 2: *Coming to America* sem. 7 h 15, 9 h 20
CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — *Rambo* 3 sem. 5 h 30, 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 20
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — *La grenouille et la baleine* sem. 5 h 30, 7 h 20 — *Liaison fatale* sem. 9 h 10
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Vibes* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mt — *Big* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mt — *Monkey Shine* ven. à mar. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 35, jeu. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 35
CINÉMA OMEGA 1: — *Coeur Circuit* 2 sem. 7 h 30, 9 h 30
CINÉMA OMEGA 2: — *Rambo* 3 sem. 7 h 30, — *Double détente* sem. 9 h 15
CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *The Blood* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Big* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Bull Durham* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Vibes* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Midnight Run* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *Monkey Shine* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Cocktail* 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA V - 2: *Coming to America* 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Les Frères Mozart* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX II: — *Dernier été à Tanger* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX III: — *Bellman and True* 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *The Family* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
CINÉPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Personal Services* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX VII: — *The Funeral* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — *The Last Emperor* 1 h, 4 h, 8 h
CINÉPLEX IX: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Poule et frites* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Poussière d'ange* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
COMPLEXE DES JARDINS III: — *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 8 h
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Sur la route de Nairobi* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (823-8229) —
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Jane Eyre* 19 h — *La chartruse de Parme* 21 h
CRÉMAÏE: (388-4212) — *La Grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* tous les jours 9 h — *Les aventures de Chatran* sem. 6 h, 7 h 30
DAUPHIN II: *Broadcast News* sem. 7 h, 9 h 30
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley* 21 h 30 — *Salle 2 Rambo* 3 sem. 9 h
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big tous les jours* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETSCOPE: (525-8600) — *Salle 1 Fellini Satyricon* 19 h — *Bartley*

Passeport pour le Sahara, ou un lancement inusité

MARC BELVA
Collaboration spéciale

La marque Passeport présente d'ores et déjà bien des facettes insolites, ne serait-ce que le fait qu'elle vend sous sa marque un vaste choix de modèles distribués ailleurs sous des appellations fort différentes. Ces modèles d'origines hétéroclites sont d'ailleurs fabriqués et conçus par des fabricants qui n'ont aucun rapport entre eux. Les premiers modèles sont coréens ou japonais, mais il est acquis que Passeport écoulera d'ici un an ou deux quelques modèles allemands fabriqués par Opel.

Comme si ce n'était pas suffisant, Passeport a choisi de se singulariser davantage en faisant preuve d'originalité dans le lancement de la gamme des utilitaires Isuzu. Dans un premier temps, les journalistes invités ont reçu par la poste un « carton » pour le moins curieux, puisqu'il s'agissait de rien de moins qu'un petit sac de sable. L'envoi en question était anonyme, de sorte qu'on avait tout lieu de se poser des questions (mon style fait-il grincer des dents? S'enlise-t-on dans les méandres de mes phrases?). Jusqu'à ce que, le jour suivant, on reçoive une invitation plus détaillée: « c'est dans le sable qu'aura lieu la présentation de nos nouveaux pick-ups Isuzu ».

Comme la plupart des marques nipponnes, Isuzu possède une hérité fort chargée. Officiellement, Isuzu est née en l'an 2591 de la chronologie impériale, c'est-à-dire en 1931. Suite au grand tremblement de terre de 1923, les Japonais furent contraints de commander aux États-Unis une vaste quantité de véhicules en tous genres. En 1929, le Japon assemblait plus de 30.000 véhicules d'origine américaine, contre 437 de conception locale. Les milieux nationalistes prirent ombrage de cette situation et en 1931, on forma le Comité d'Établissement de l'Industrie des Moteurs (M.I.E.C.).

Ce comité donna naissance à trois marques: Toyota, Nissan, et Jidosha Kogyo, alias Isuzu. La marque Jidosha Kogyo, qui signifie simplement « société de voitures », naquit de la fusion de deux marques plus anciennes, la Kwaishinsha et la Ishikawajima. L'histoire de la Kwaishinsha est elle-même fort ténébreuse: fabricant de voitures de 1912 à 1925, la marque décide de s'appeler DAT en 1925. De 1926 à 1930, elle ne produit que des camions militaires. En 1930, elle se scinde en deux: la production de voitures Dat est récupérée par Nissan qui crée à ce moment la marque Dat-Sun, pendant que la division des camions fusionne avec la Ishikawajima Harima sous le nom de Jidosha Kogyo. Pour sa part, Ishikawajima avait entamé dès 1917 la production sous licence de voitures britanniques Wolseley. C'est la fusion des divisions de camions de Dat et d'Ishikawajima qui donne naissance à la Jidosha Kogyo. Cette marque produisit alors divers véhicules sous les marques Sumida et Isuzu. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, et quelques années plus tard, un troisième larron vient se joindre à ce groupe. Il s'agit de la division des véhicules militaires de la Tokyo Gas and Electric Co. (TGE), qui fabriquait jusqu'alors des véhicules ven-



Grâce à sa grande hauteur, le Trooper II offre une visibilité remarquable, mais aussi une certaine instabilité.

dus sous la marque Chiyoda. Cette dernière fusion, qui a lieu en 1937, résulte dans une nouvelle appellation: la Tokyo Jidosha Kogyo. À partir de ce moment, les véhicules du groupe seront connus exclusivement sous la marque Isuzu. Ce n'est qu'après la guerre que le groupe adoptera finalement le nom d'Isuzu Motors. Soit dit en passant, le nom possède une connotation religieuse, puisqu'il dérive du grand Sanctuaire d'Isé, arrosé par le fleuve Isé qui se jette dans la baie d'Isé, sur laquelle est située la ville de Nagoya.

L'histoire de l'automobile comporte bien des écheveaux inextricables, mais avouons que celui-ci a tout du casse-tête chinois!

Il est d'ailleurs un point que nous ne sommes pas parvenus à élucider. En effet, la marque Ishikawajima existe toujours, et elle fabrique entre autres des turbo-compresseurs très réputés, mieux connus sous la marque IHI (Ishikawajima Harima Industries). Quant à savoir quels sont les liens qui existent actuellement entre Isuzu et Ishikawajima, cela nécessiterait quel'un de la trempe de Sherlock Holmes...

Quoi qu'il en soit, Isuzu fut l'une des premières marques japonaises distribuées au Québec et, dès le milieu des années 60, le modèle Bellett tentait de s'accaparer une part du marché québécois, avec un succès

AUTOMOBILE

plutôt mitigé, il faut bien le dire.

Cependant, la marque effectue aujourd'hui un retour en force avec une gamme beaucoup plus complète, comprenant les voitures I-Mark ainsi que des pick-ups 4x2 et 4x4 et le 4x4 « utilitaire » Trooper II. C'est dans une sablière de Terrebonne que nous avons pris contact avec les plus rustiques de ces modèles. Il ne s'agissait pas d'un essai vraiment complet, mais le parcours dessiné par les gens de Passeport contenait suffisamment de difficultés et d'obstacles pour que l'on prenne conscience des qualités et lacunes propres à chaque modèle, au moins dans les grandes lignes.

Toutes les camionnettes Isuzu que nous avons essayées utilisent un quatre cylindres de 2,6 litres qui se signale par une bonne volonté manifeste. La douceur de fonctionnement et le contrôle des vibrations semblent exceptionnels pour un aussi gros « quatre ». Le silence et le confort sont également remarquables. Nous avons remarqué que l'ergonomie semble très bien étudiée, avec des pédales disposées pour favoriser un pilotage sportif et un excellent volant offrant une superbe prise et ac-

tionnant une direction à la fois précise et rapide dans ses réactions. On note aussi une très bonne relation siège-pédales-volant.

Le parcours comprenait une section redoutablement bosselée, qui induisait une danse de saint-guy frénétique dans le bras de vitesses, quelques pentes assez raides, mais un peu courtes pour évaluer pleinement la puissance, ainsi que des sections tourmentées, du sable léger ou épais, quelques zones boueuses et mondées, bref un échantillonnage assez valable de ce que l'on retrouve en tout-terrain, à l'exception du terrain rocailleux. Dommage, car la protection du soubassement semble remarquable, et on constate que le différentiel avant des 4x4 est exceptionnellement bien « camouflé ».

Seul le pick-up à 2 roues motrices s'est montré plutôt inadapté à un tel usage. Ses petites roues de 14 pouces, chaussées de Bridgestone toutes saisons, constituent un handicap notable. En quelques tours de roue, les pneus se bourrent de sable compact et deviennent totalement inopérants. Par contre, les autres variantes, équipées de pneus plus « conséquents », se sont montrées remar-

excellente et le circuit électrique comporte quelques astuces destinées à favoriser la simplicité d'entretien.

Finalement, les pick-ups Isuzu se signalent par leurs lignes pures et remarquablement élégantes, surtout en ce qui concerne la version « Spacecab », dont la visibilité est en outre supérieure à la moyenne. Quant au Trooper, sa silhouette est probablement moins rustaude que celle de ses rivaux, et il se distingue par un équipement et un aménagement soigneusement étudiés. Deux adultes peuvent y dormir sur une surface à peu près plane, et les sièges avant s'inclinent suffisamment pour constituer des couchettes de dépannage. Nous tâcherons d'effectuer un essai complet dans les meilleurs délais, mais dès à présent, nous pouvons signaler à l'amateur de chasse et de pêche que ce véhicule constitue une alternative intéressante aux modèles mieux connus qui reprennent des arguments similaires.

Pendant la guerre, l'Isuzu type 94 constituait le véhicule le plus répandu de l'armée japonaise, le plus polyvalent aussi. Il semble bien que les véhicules « à tout faire » soient demeurés la principale force d'Isuzu.

Montreal Trust

MONTREAL TRUSTCO INC.
AVIS DE DIVIDENDES

Le 26 juillet 1988, le conseil d'administration de Montreal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants:

a) \$0.15 par action ordinaire payable le 26 août 1988 aux actionnaires inscrits le 5 août 1988;

b) sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 octobre 1988 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1988;

c) \$0.50 par action privilégiée, Série B, payable le 19 octobre 1988 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1988.

Montréal,
le 26 juillet 1988

quablement à l'aise dans les zones difficiles, associant une bonne efficacité à une conduite relativement facile. Comme tous les modèles de ce genre, le Trooper II est relativement « lourd du haut », mais un usage modéré ne pose aucun problème. Les représentants de Passeport nous ont toutefois avoué en avoir « culbuté » quelques-uns. Une inspection du compartiment moteur nous a révélé un véhicule remarquablement adapté aux intempéries, avec en particulier une buse d'admission d'air située très haut et bien protégée des projections d'eau. L'accessibilité mécanique semble

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602

**** 23 chambres
(18 avec foyer)

!!!! cuisine française

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

Hôte! *La Papinière*
Val-David, Qué.

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Endroit tout désigné pour joindre plaisir et affaires. 5 salles de conférence pouvant accueillir de 10 à 100 personnes. Équipement audio-visuel complet.

Sports et activités organisées:
PRIX DES 4 DIAMANTS DE LA CAA 1988

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819)332-6510

RELAIS & CHATEAUX

Un bouquet pour fleurir...vos réunions

CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions
- Face au golf, tennis.

(514) 229-4151
229-2991
1-800-363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle, Québec
(route 117) Sainte-Adèle, Québec

EAU À LA BOUCHE
HÔTEL-RESTAURANT

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productive. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford, Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LANAUDIÈRE

Vos collaborateurs vous féliciteront de cette découverte

- À moins d'une heure de Montréal
- Pres de Rawdon, sur le bord du lac Long, Région de Lanaudière
- Classée 4 Fleurs de Lys
- Piscine intérieure et sauna
- Sur un magnifique site boisé et aménagé pour le sport et la détente.

1-800-363-1758 ou (514) 883-2269

AUBERGE sur la FALAISE
Lanaudière, Québec

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Mid-Can. Gold & Copper Mines	09-08	10h30	Val d'Or
Marconi Company, Canadian	11-08	11h00	Montréal

Projet d'offre de droits

Colonial Oil & Gas Limited prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions. (autres détails à venir)
Osborne & Chapel Goldfields Ltd. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions ordinaires. (autres détails à venir)
Migent Software Corp. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions ordinaires. (autres détails à venir)
ISG Technologies Inc. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions. (autres détails à venir)

Offre de droits

Noverd Inc. Base: 1 droit pour chaque action ordinaire détenue. Base de souscription: 4 droits plus 1 \$ pour obtenir 1 action ordinaire. Date d'enregistrement: le 15 juillet 1988. Date d'expiration: le 25 novembre 1988.

Dividende-actions

Royal Trustco Limited: 0,009984 action de catégorie « B » de Royal Trustco Ltée pour chaque action de catégorie « B » détenue. Le dividende-action est l'équivalent de 0,165 \$ comptant et sur un prix d'achat des actions de 16,525 \$. — 0,028366 action de catégorie « B » de Royal Trustco Ltée pour chaque action privilégiée 1,875 \$ de série B détenue. Le dividende-action est l'équivalent de 0,46875 \$ comptant et sur un prix d'achat des actions de 16,525 \$.

Profit de modification de la raison sociale et réorganisation du capital

Mandosa Resources Limited deviendrait **MSA Petroleum Limited** Modalités de l'échange: 1 action ordinaire de MSA Petroleum Limited pour chaque tranche de 5 actions ordinaires de Mandosa Resources Limited détenues.

Modification de la raison sociale et réorganisation du capital

Sasha Technologies Limited deviendra **Sasha Technology Systems Limited** Modalités de l'échange proposée: 1 action ordinaire de Sasha Technology Systems Limited pour chaque tranche de 3 actions ordinaires de Sasha Technologies Limited détenues.

Projet d'offre publique d'achat

La Banque Nationale du Canada a l'intention d'acquérir toutes les actions subalternes de catégorie « A » ainsi que 70 % des actions

de catégorie « B » à droit de vote multiple de **Lévesque Beaubien Inc.** à un prix de 3,075 \$ comptant et 0,30 d'une action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action de catégorie « A » ou « B ».

Offre publique d'achat

Dofasco Inc. offre d'acheter la totalité des actions ordinaires ainsi que la totalité des actions privilégiées 2 \$, série B d'**Algoma Steel Corporation Ltée.** L'offre se termine le 19 août, à minuit. Modalités de l'offre: Actions ordinaires: 26,50 \$ (CA) comptant ou 0,92 action ordinaire de Dofasco Inc. Actions privilégiées: 26,25 \$ (CA) comptant ou 0,91 action ordinaire de Dofasco Inc.

Projet de rachat

Alcan Aluminium Limitée a l'intention de racheter la totalité des titres suivants. Valeurs: actions privilégiées, série A, rachetables et encaissables par anticipation, à dividende cumulatif de 2,3125 \$ can. Prix de rachat: 26,25 \$ can. Date de rachat: le 1er septembre 1988. Valeurs: actions privilégiées, série B, rachetables et encaissables par anticipation, à dividende cumulatif de 2,1875 \$ U.S. Prix de rachat: 26,25 \$ U.S. Date de rachat: le 1er septembre 1988.

Avis de rachat

Transalta Utilities Corporation. Valeur: la totalité des actions privilégiées rachetables, de premier rang à dividende cumulatif de 12,50 \$. Prix de rachat: 26,78125 \$. Date de rachat: le 1er octobre 1988.

Chieftain Development Co. Ltd.

1. Valeur: la totalité des actions privilégiées 4,75 \$ convertibles, catégorie « A », série 1981. Prix de rachat: 50 \$ plus les dividendes impayés. Date de rachat: le 26 août 1988.
2. Valeur: la totalité des actions privilégiées 4,00 \$ convertibles, catégorie « A », série 1983. Prix de rachat: 51,50 \$ plus les dividendes impayés. Date de rachat: le 26 août 1988.

Consolidation et changement de nom

Société d'Exploration Minière Golden Tiger Inc. deviendra **Ressource Tiger Inc.** Modalités de l'échange: 1 nouvelle action ordinaire de catégorie « A » pour chaque 5 actions ordinaires détenues. Nouveau symbole: « TGZ.A ». Date d'admission à la cote sur une bourse consolidée: le 5 août 1988.

Retrait de la cote

Auto Point Inc. Valeurs: actions ordinaires. Symbole: « AUP ». Date de retrait: le 8 août 1988.

Ces données sont fournies par Tassé. Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

Passeport pour le Sahara, ou un lancement inusité

MARC BELVA

Collaboration spéciale

La marque Passeport présente d'ores et déjà bien des facettes insolites, ne serait-ce que le fait qu'elle vend sous sa marque un vaste choix de modèles distribués ailleurs sous des appellations fort différentes. Ces modèles d'origines hétéroclites sont d'ailleurs fabriqués et conçus par des fabricants qui n'ont aucun rapport entre eux. Les premiers modèles sont coréens ou japonais, mais il est acquis que Passeport écoulera d'ici un an ou deux quelques modèles allemands fabriqués par Opel.

Comme si ce n'était pas suffisant, Passeport a choisi de se singulariser davantage en faisant preuve d'originalité dans le lancement de la gamme des utilitaires Isuzu. Dans un premier temps, les journalistes invités ont reçu par la poste un « carton » pour le moins curieux, puisqu'il s'agissait de rien de moins qu'un petit sac de sable. L'envoi en question était anonyme, de sorte qu'on avait tout lieu de se poser des questions (mon style fait-il grincer des dents ? S'enlise-t-on dans les méandres de mes phrases ?). Jusqu'à ce que, le jour suivant, on reçoive une invitation plus détaillée : « c'est dans le sable qu'aura lieu la présentation de nos nouveaux pick-ups Isuzu ».

Comme la plupart des marques nippones, Isuzu possède une hérité fort chargée. Officiellement, Isuzu est née en l'an 2591 de la chronologie impériale, c'est-à-dire en 1931. Suite au grand tremblement de terre de 1923, les Japonais furent contraints de commander aux États-Unis une vaste quantité de véhicules en tous genres. En 1929, le Japon assemblait plus de 30.000 véhicules d'origine américaine, contre 437 de conception locale. Les milieux nationalistes prirent ombrage de cette situation et en 1931, on forma un Comité d'Établissement de l'Industrie des Moteurs (M.I.E.C.).

Ce comité donna naissance à trois marques : Toyota, Nissan, et Jidosha Kogyo, alias Isuzu. La marque Jidosha Kogyo, qui signifie simplement « société de voitures », naquit de la fusion de deux marques plus anciennes, la Kwaishinsha et la Ishikawajima. L'histoire de la Kwaishinsha est elle-même fort ténébreuse : fabricant de voitures de 1912 à 1925, la marque décide de s'appeler DAT en 1925. De 1926 à 1930, elle ne produit que des camions militaires. En 1930, elle se scinde en deux : la production de voitures Dat est récupérée par Nissan qui crée à ce moment la marque Dat-Sun, pendant que la division des camions fusionne avec la Ishikawajima Harima sous le nom de Jidosha Kogyo. Pour sa part, Ishikawajima avait entamé dès 1917 la production sous licence de voitures britanniques Wolseley. C'est la fusion des divisions de camions de Dat et d'Ishikawajima qui donne naissance à la Jidosha Kogyo. Cette marque produisit alors divers véhicules sous les marques Sumida et Isuzu. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, et quelques années plus tard, un troisième larron vient se joindre à ce groupe. Il s'agit de la division des véhicules militaires de la Tokyo Gas and Electric Co. (TGE), qui fabriquait jusqu'alors des véhicules ven-



Grâce à sa grande hauteur, le Trooper II offre une visibilité remarquable, mais aussi une certaine instabilité.

dus sous la marque Chiyoda. Cette dernière fusion, qui a lieu en 1937, résulte dans une nouvelle appellation : la Tokyo Jidosha Kogyo. À partir de ce moment, les véhicules du groupe seront connus exclusivement sous la marque Isuzu. Ce n'est qu'après la guerre que le groupe adoptera finalement le nom d'Isuzu Motors. Soit dit en passant, le nom possède une connotation religieuse, puisqu'il dérive du grand Sanctuaire d'Isé, arrosé par le fleuve Isé qui se jette dans la baie d'Isé, sur laquelle est située la ville de Nagoya.

L'histoire de l'automobile comporte bien des écheveaux inextricables, mais avouons que celui-ci a tout du casse-tête chinois !

Il est d'ailleurs un point que nous ne sommes pas parvenus à élucider. En effet, la marque Ishikawajima existe toujours, et elle fabrique entre autres des turbo-compresseurs très réputés, mieux connus sous la marque IHI (Ishikawajima Harima Industries). Quant à savoir quels sont les liens qui existent actuellement entre Isuzu et Ishikawajima, cela nécessiterait quelqu'un de la trempe de Sherlock Holmes...

Quoi qu'il en soit, Isuzu fut l'une des premières marques japonaises distribuées au Québec et, dès le milieu des années 60, le modèle Bellett tentait de s'accaparer une part du marché québécois, avec un succès

AUTOMOBILE

plutôt mitigé, il faut bien le dire.

Cependant, la marque effectue aujourd'hui un retour en force avec une gamme beaucoup plus complète, comprenant les voitures I-Mark ainsi que des pick-ups 4x2 et 4x4 et le 4x4 « utilitaire » Trooper II. C'est dans une sablière de Terrebonne que nous avons pris contact avec les plus rustiques de ces modèles. Il ne s'agissait pas d'un essai vraiment complet, mais le parcours dessiné par les gens de Passeport contenait suffisamment de difficultés et d'obstacles pour que l'on prenne conscience des qualités et lacunes propres à chaque modèle, au moins dans les grandes lignes.

Toutes les camionnettes Isuzu que nous avons essayées utilisent un quatre cylindres de 2,6 litres qui se signale par une bonne volonté manifeste. La douceur de fonctionnement et le contrôle des vibrations semblent exceptionnels pour un aussi gros « quatre ». Le silence et le confort sont également remarquables. Nous avons remarqué que l'ergonomie semble très bien étudiée, avec des pédales disposées pour favoriser un pilotage sportif et un excellent volant offrant une superbe prise et ac-

tionnant une direction à la fois précise et rapide dans ses réactions. On note aussi une très bonne relation siège-pédales-volant.

Le parcours comprenait une section redoutablement bosselée, qui induisait une danse de saint-guy frénétique dans le bras de vitesses, quelques pentes assez raides, mais un peu courtes pour évaluer pleinement la puissance, ainsi que des sections tourmentées, du sable léger ou épais, quelques zones boueuses et inondées, bref un échantillonnage assez valable de ce que l'on retrouve en tout-terrain, à l'exception du terrain rocailleux. Dommage, car la protection du sous-châssis semble remarquable, et on constate que le différentiel avant des 4x4 est exceptionnellement bien « camouflé ».

Seul le pick-up à 2 roues motrices s'est montré plutôt inadapté à un tel usage. Ses petites roues de 14 pouces, chaussées de Bridgestone toutes saisons, constituent un handicap notable. En quelques tours de roue, les pneus se bourrent de sable compact et deviennent totalement inopérants. Par contre, les autres variantes, équipées de pneus plus « conséquents », se sont montrées remar-

excellente et le circuit électrique comporte quelques astuces destinées à favoriser la simplicité d'entretien.

Finalement, les pick-ups Isuzu se signalent par leurs lignes pures et remarquablement élégantes, surtout en ce qui concerne la version « Spacecab », dont la visibilité est en outre supérieure à la moyenne. Quant au Trooper, sa silhouette est probablement moins rustaude que celle de ses rivaux, et il se distingue par un équipement et un aménagement soigneusement étudiés. Deux adultes peuvent y dormir sur une surface à peu près plane, et les sièges avant s'inclinent suffisamment pour constituer des couchettes de dépannage. Nous tâcherons d'effectuer un essai complet dans les meilleurs délais, mais dès à présent, nous pouvons signaler à l'amateur de chasse et de pêche que ce véhicule constitue une alternative intéressante aux modèles mieux connus qui reprennent des arguments similaires.

Pendant la guerre, l'Isuzu type 94 constituait le véhicule le plus répandu de l'armée japonaise, le plus polyvalent aussi. Il semble bien que les véhicules « à tout faire » soient demeurés la principale force d'Isuzu.

Montreal Trust

MONTRÉAL TRUSTCO INC.
AVIS DE DIVIDENDES

Le 26 juillet 1988, le conseil d'administration de Montréal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants:

- a) \$0,15 par action ordinaire payable le 26 août 1988 aux actionnaires inscrits le 5 août 1988;
- b) sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 octobre 1988 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1988;
- c) \$0,50 par action privilégiée, Série B, payable le 19 octobre 1988 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1988.

Montréal,
le 26 juillet 1988

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

**** 23 chambres
(18 avec foyer)

!!!! cuisine
française

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602



61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»



Hôte! La Sapinière
Val-David, Qué.

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Endroit tout désigné pour joindre plaisir et affaires. 5 salles de conférence pouvant accueillir de 10 à 100 personnes. Équipement audio-visuel complet.

Sports et activités organisées

PRIX DES 4 DIAMANTS DE LA CAA 1988

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262

Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819) 332-6510



Un bouquet pour fleur...vos réunions

CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions
- Face au golf, tennis.

(514) 229-4151
229-2991

1-800-363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle
(route 117) Sainte-Adèle, Québec



ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours J0E 1H0 — (514) 532-3134

LANAUDIÈRE

Vos collaborateurs vous
féliciteront de cette découverte

- À moins d'une heure de Montréal • Pres de Rawdon, sur le bord du lac Long, Région de Lanaudière • Classe 4 Fleurs de Lys
- Piscine intérieure et sauna • Sur un magnifique site boisé et aménagé pour le sport et la détente.

1-800-363-1758 ou (514) 883-2269



Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Mid-Can. Gold & Copper Mines	09-08	10h30	Val d'Or
Marconi Company, Canadian	11-08	11h00	Montréal

Projet d'offre de droits

Colonial Oil & Gas Limited prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions. (autres détails à venir)

Osborne & Chapel Goldfields Ltd. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions ordinaires. (autres détails à venir)

Migent Software Corp. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions ordinaires. (autres détails à venir)

ISG Technologies Inc. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions. (autres détails à venir)

Offre de droits

Noveder Inc. Base: 1 droit pour chaque action ordinaire détenue. Base de souscription: 4 droits plus 1 \$ pour obtenir 1 action ordinaire. Date d'enregistrement: le 15 juillet 1988. Date d'expiration: le 25 novembre 1988.

Dividende-actions

Royal Trustco Limited: 0,009984 action de catégorie « B » de Royal Trustco Ltée pour chaque action de catégorie « B » détenue. Le dividende-action est l'équivalent de 0,165 \$ comptant et sur un prix d'achat des actions de 16,525 \$. — 0,028366 action de catégorie « B » de Royal Trustco Ltée pour chaque action privilégiée 1,875 \$ de série B détenue. Le dividende-action est l'équivalent de 0,46875 \$ comptant et sur un prix d'achat des actions de 16,525 \$.

Profit de modification de la raison sociale

et réorganisation du capital

Mandosa Resources Limited deviendrait **MSA Petroleum Limited** Modalités de l'échange: 1 action ordinaire de MSA Petroleum Limited pour chaque tranche de 5 actions ordinaires de Mandosa Resources Limited détenues.

Modification de la raison sociale et

réorganisation du capital

Sasha Technologies Limited deviendra **Sasha Technology Systems Limited** Modalités de l'échange proposée: 1 action ordinaire de Sasha Technology Systems Limited pour chaque tranche de 3 actions ordinaires de Sasha Technologies Limited détenues.

Projet d'offre publique d'achat

La Banque Nationale du Canada a l'intention d'acquérir toutes les actions subalternes de catégorie « A » ainsi que 70 % des actions

de catégorie « B » à droit de vote multiple de **Lévesque Beaubien Inc.** à un prix de 3,075 \$ comptant et 0,30 d'une action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action de catégorie « A » ou « B ».

Offre publique d'achat

Dofasco Inc. offre d'acheter la totalité des actions ordinaires ainsi que la totalité des actions privilégiées 2 \$, série B d'**Algoma Steel Corporation Ltée.** L'offre se termine le 19 août, à minuit. Modalités de l'offre: Actions ordinaires: 26,50 \$ (CA) comptant ou 0,92 action ordinaire de Dofasco Inc. Actions privilégiées: 26,25 \$ (CA) comptant ou 0,91 action ordinaire de Dofasco Inc.

Projet de rachat

Alcan Aluminium Limitée a l'intention de racheter la totalité des titres suivants. Valeurs: actions privilégiées, série A, rachetables et encaissables par anticipation, à dividende cumulatif de 2,3125 \$ can. Prix de rachat: 26,25 \$ can. Date de rachat: le 1er septembre 1988. Valeurs: actions privilégiées, série B, rachetables et encaissables par anticipation, à dividende cumulatif de 2,1875 \$ U.S. Prix de rachat: 26,25 \$ U.S. Date de rachat: le 1er septembre 1988.

Avis de rachat

Transalta Utilities Corporation. Valeur: la totalité des actions privilégiées rachetables, de premier rang à dividende cumulatif de 12,50 \$. Prix de rachat: 26,78125 \$. Date de rachat: le 1er octobre 1988.

Chieftain Development Co. Ltd.

1. Valeur: la totalité des actions privilégiées 4,75 \$ convertibles, catégorie « A », série 1981. Prix de rachat: 50 \$ plus les dividendes impayés. Date de rachat: le 26 août 1988.
2. Valeur: la totalité des actions privilégiées 4,00 \$ convertibles, catégorie « A », série 1983. Prix de rachat: 51,50 \$ plus les dividendes impayés. Date de rachat: le 26 août 1988.

Consolidation et changement de nom

Société d'Exploration Minière Golden Tiger Inc. deviendra **Ressource Tiger Inc.** Modalités de l'échange: 1 nouvelle action ordinaire de catégorie « A » pour chaque 5 actions ordinaires détenues. Nouveau symbole: « TGZ.A ». Date d'admission à la cote sur une base consolidée: le 5 août 1988.

Retrait de la cote

Auto Point Inc. Valeurs: actions ordinaires. Symbole: « AUP ». Date de retrait: le 8 août 1988.

Ces données sont fournies par Tassé. Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 45
ASTRE II: — *Midnight Run* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h 10
ASTRE III: — *The Blood* 1 h 15, 3 h 10, 5 h, 7 h 45, 9 h 40
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h — *Monkey Shines* 8 h, 10 h 05
BERRI I: (288-2115) — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Les aventures de Chatran* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI III: *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — *Petit bon...homme* 12 h 45, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *La Belle et le vétéran* 1 h, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BOGART I: (844-9470) — *Cocktail* sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: *Who framed Roger Rabbit* sem. 7 h 05, 9 h 10
BOGART 3: *Dead Pool* sem. 7 h 30, 9 h 30, jeu. 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Bull Durham* sem. 7 h 10, 9 h 20
BONAVENTURE II: — *The Unbearable Lightness of Being* sem. 8 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Les aventures de Chatran* sem. 7 h 15, 9 h 15, 11 h 15
BROSSARD II: *Midnight Run* sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD III: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Big* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Les aventures de Chatran* sem. 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *La Belle et le vétéran* sem. 7 h 15, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 5: *Vibes* sem. 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 20, 9 h 25
CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Coeur Circuit* 2 sem. 7 h 15, 9 h 15
CHATEAUGUAY 2: *Coming to America* sem. 7 h 15, 9 h 20
CINEMA DE MONTREAL 1: (521-7870) — *Rambo* 3 sem. 5 h 30, 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 20
CINEMA DE MONTREAL 2: — *La grenouille et la baleine* sem. 5 h 30, 7 h 20 — *Liaison fatale* sem. 9 h 10
CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Vibes* 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
CINEMA EGYPTIEN 2: Mt — *Big* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINEMA EGYPTIEN 3: Mt — *Monkey Shine* ven. à mar. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 35, mer. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 9 h 35, jeu. 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 25, 9 h 35
CINEMA OMEGA 1: — *Coeur Circuit* 2 sem. 7 h 30, 9 h 30
CINEMA OMEGA 2: — *Rambo* 3 sem. 7 h 30, — *Double détente* sem. 9 h 15
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *The Blood* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Big* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Bull Durham* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Vibes* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Midnight Run* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Monkey Shine* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: (842-9768) —
CINEMA V — 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Cocktail* 7 h 15, 9 h 30
CINEMA V — 2: *Coming to America* 7 h, 9 h 20
CINEPLEX I: (849-4518) — *Les Frères Mozart* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINEPLEX II: — *Dernier été à Tanger* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINEPLEX III: — *Beliman and True* 1 h 10, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 25
CINEPLEX IV: — *The Family* 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
CINEPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINEPLEX VI: — *Personal Services* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINEPLEX VII: — *The Funeral* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 30
CINEPLEX VIII: — *The Last Emperor* 1 h, 4 h, 8 h
CINEPLEX IX: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Poule et trites* tous les jours 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Poussière d'ange* tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
COMPLEXE DESJARDINS III: — *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h 20, 4 h 40, 8 h, 7 h 05, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Sur la route de Nairobi* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAYREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (263-8229) —
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRA-
PHIQUE: (848-3878) — *Jane Eyre* 19 h — *La chartruse de Parme* 21 h
CRÉMAZIE: (388-4210) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15
DAUPHIN I: (721-6060) — *Le dernier empereur* tous les jours 9 h — *Les aventures de Chatran* sem. 6 h, 7 h 30
DAUPHIN II: *Broadcast News* sem. 7 h, 9 h 30

CINEMA DECARIE 1: (341-3190) — *Midnight Run* sem. 7 h, 9 h 30
CINEMA DECARIE 2: *Monkey Shine* sem. 7 h 15, 9 h 45
DORVAL I: (631-8587) — *The Blod* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
DORVAL II: *The Rescue* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
DORVAL III: *Bambi* ven. à mar. 12 h, 2 h, 6 h — *Dead Pool* ven. à mar. 3 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — *Clean and Sober* mer. jeu. 12 h 05, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
DORVAL IV: — *Crocodile Dundee* 2 ven. à mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 mer. jeu. 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20 — *Bambi* mer. jeu. 12 h 10, 2 h, 5 h 50
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Who framed Roger Rabbit* 12 h, 3 h 45, 7 h 25, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Cocktail* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Midnight Run* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *License to drive* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Bull Durham* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Big* tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
GREENFIELD I: (671-6129) — *Crocodile Dundee* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Bambi* 2 h 10, 6 h — *Trouble en double* 12 h 05, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 35
IMPERIAL: (288-7102) — *Willow* ven. à mer. 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35, jeu. 1 h 30, 4 h 25
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL I: (688-7776) — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 40
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

LAVAL III: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL IV: — *Coming to America* 5 h, 7 h 20, 9 h 40 — *Coeur Circuit* 2 12 h, 2 h 20
LAVAL V: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
LAVAL VI: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
LAVAL 2000 1: (887-5207) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h 05
LAVAL 2000 2: *Rambo* 3 sem. 9 h 20 — *Double détente* sem. 7 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III: — *Crocodile Dundee* 2 ven. au mar. 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 — *Clean and Sober* mer. jeu. 1 h, 3 h 35, 6 h 30, 9 h 10
LOEW'S IV: — *Big Business* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
LOEW'S V: — *The Presidio* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1 *Fellini Satyricon* 19 h — *Barfly* 21 h 30 — Salle 2: *Traffic* 19 h 15 — *Au-delà du bien et du mal* 21 h 15 — Salle 3 *Institut Leon Tolstoï* 19 h 15
PALACE I: (866-6991) — *Coming to America* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
PALACE II: — *Dead Pool* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PALACE III: — *Big Top Pee Wee* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PALACE IV: — *Red Heat* 3 h 40, 7 h 35, 9 h 45 — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 6 h
PALACE V: — *Short Circuit* 2 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30
PALACE VI: — *The Rescue* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARADIS I: (354-3110) — *Petit bon...homme* sem. 7 h, 9 h
PARADIS II: — *Double détente* sem. 7 h 10
PARADIS III: — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h — *Polltergeist* 3 sem. 8 h 45
PARISIEN I: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
PARISIEN II: — *Bambi* 12 h 10, 2 h, 5 h 50 — *Crocodile Dundee* 2 3 h 30, 7 h 10, 9 h 20

PARISIEN III: — *Trouble en double* 4 h 55, 7 h 05, 9 h 10 — *Coeur Circuit* 2 12 h 15, 2 h 30
PARISIEN IV: — *The Presidio* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN V: — *Willow* 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Vibes* 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Monkey Shine* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20
PLACE DU CANADA: (861-4549) — *Midnight Run* sem. 7 h, 9 h 30, mer. 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15 — *La belle et le vétéran* tous les soirs 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — *Petit bon...homme* sem. 7 h 30, 9 h 30
SAINT-DENIS II: (849-4211) — *Polltergeist* 3 12 h 10, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
SAINT-DENIS III: — *Rambo* 3 2 h 15, 6 h 15, 10 h 15 — *Double détente* 12 h 05, 4 h 05, 8 h 05
UNIVERSITÉ: Mt — *La loi du désir* tous les soirs 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
VERSAILLES II: — *Crocodile Dundee* 2 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 40
VERSAILLES III: — *Coeur Circuit* 2 12 h 15, 2 h 30 — *Trouble en double* 4 h 55, 7 h 05, 9 h 20
VERSAILLES IV: — *Coming to America* 3 h 35, 7 h 35, 9 h 50 — *Bambi* tous les jours 12 h, 1 h 50, 6 h
VERSAILLES V: — *The Presidio* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES VI: — *Willow* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 35
WESTMONT SQ: (931-2477) — *A Fish Called Wanda* tous les soirs 7 h 05, 9 h 20
YORK: (937-8978) — *Cocktail* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Denis, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h30
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Pete Magadini Quartet, le 8 août à 21h — et 23h — Bob Burman, guitare, le 9 août à 21h 30 — Fred Henke, piano, le 10 août à 21h 30 — Michael Gauthier, guitare de jazz, le 11 août à 21h 30
BAR LE MELOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — John McGeale avec invité, les 8-9-10 août, dim. au mar. 21h, mer. au sam. 22h
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (879-2000) — Raymond Brunet à l'accordeon, du lun au ven. de 17h à 19h 30
LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Rick Weston Band, 11 au 14 août à 22h
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les Lunds, sessions improvisées à 19h — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun, 19h à 24h, mar, 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h
BIDDLE'S / LE Gobelet: (Le Gobelet) 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203) — Spectacles du mer. au sam. de 21h à 24h — Live Entertainment, du 10 au 14 août
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du

lun. au ven. de 17h à la fermeture, et le samedi de 20h à 03h — Le Groupe Michael Misap du 29 juin au 27 août, du mer. au sam. à compter de 22h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boite à Lily, A compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Paule Quintin — Richard Foisy en spectacle, les 11-12-13 août à 22h
CAFE CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, soirée reggae
CAFE-CONCERT LA BELLE EPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — « L'amour ou la fidélité conjugale », m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h, sam. 19h-30, 22h-30, dim. 20h
CAFE RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688) — Robert Sigmund et son clavecin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain et scénographe d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h
CAFE THELEME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz Live, les 12-13 août à 21h 30
CAFE TIMENES: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — 5h à 8h tous les jours
LA GAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (994-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. et jeu. au dim. de 17h 30 à 21h 30

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTREAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9996) — Tournoi le dim. — Ligue de backgammon, sem. 16h à 03h, week-end, 14h à 03h
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux-Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger à 17h 30
COURS MONT-ROYAL: Montréal — Midi-concerts présentés dans le cadre de l'exposition Impérial sions Vénérisées, du mar. au ven. à 12h 30, du 19 juillet au 12 août
FESTIVAL D'ETE LANAUDIERE: Eglise St-Gabriel de Brandon — Orchestre de chambre de Lyon, dir. Philippe Fournier, Jean Vallières, guitariste, le 8 août
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine, les pianistes Christiane Côté et Roland Devêze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville, Le Trio Stanile, du mer. au dim. de 21h à 02h
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer, Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h
HOTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h
HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Cate Baroque Arthur « Foies folies », du can-can au charleston, production La Belle Époque Inc., mer. jeu. ven. dim. 20h-30, sam. 20h et 22h-30
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-

2000) — Christiane Gendron, harpiste, du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
MAISON DU MEUNIER: Angle de la rue Du Pont et l'avenue Elzévier-Bûle, Montréal — L'Ensemble Amadeus en spectacle, le 8 août à 19h 30
MAISON TRESTLER: Chemin de la Commune, Dorval (455-6290) — Concert du Trio Lyrica, Anniele Patphatnakorn, violon, Roman Bory, violoncelle, et Marie Fabi, piano, oeuvres de Brahms, Schubert et Martinu, le 11 août à 20h
MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTREAL: 1378 ouest Sherbrooke, Montréal — Accueil du Musée, visite commentée de l'exposition tous les mer. et dim. jusqu'au 11 sept. à 10h 30
PALAIS DE LA CIVILISATION: Montréal — Grande Place: Mini-concert d'orchestre de chambre, le Quatuor St-Urbain, oeuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Brahms, Weber, le 8 août de 16h à 18h
PARC LAFONTAINE: Montréal — Concert de fanfares Campbell 88, Lakeshore Concert Band, le 8 août à 19h 30
PARC MAISONNEUVE: Montréal — Cachalot, en spectacle, le 8 août à 20h 30
PARC REGIONAL DE LONGUEUIL: Longueuil — Journée Station Plaisir, le 8 août de 13h à 15h
PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — « L'Univers est-il infini ? » du 23 juin au 14 août — Spectacles français: du mar. au ven. 13h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30 et 20h30, du mar. au ven. 12h30, 19h30, sam. 13h, 15h30, 19h30, dim. 14h15 et 19h30
RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696) — Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h à 24h
RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. 21h, sam. 20h et 23h
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux-Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h 30 à 23h
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Blue Monday Jam Session, avec Genéric Blues Band, le 8 août à 22h

STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la Tour du Stade Olympique est accessible par l'iculaire tous les jours de 10h à 23h — Également visites guidées du Parc Olympique, pour renseignements: 252-4737
VIEUX PORT DE MONTREAL: sous le chapiteau d'Il va sans dire (métro Champ-de-Mars 286-9808) — « Import Export », m. en s. de Dominic Champagne, jusqu'au 13 août, du mar. au sam. à 21h
VIEUX PORT DE MONTREAL: 7 rue de la Commune (849-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présentant des oeuvres d'art et de technologie, hologrammes, animation par ordinateur, environnements sonores, plus de 80 artistes. Tous les jours de 12h à 23 h jusqu'au 25 septembre.
VIEUX PORT DE MONTREAL: Entrée McGill, Montréal — « Dublin-Machine », conception, texte et m. en s. Dennis O'Sullivan, du 1er juillet au 14 août, du mer. au dim. à 19h
BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Jacques-des Monts (227-8509) — Spectacle d'humour avec Claire Jean et Denis Houle, du 9 août au 10 septembre, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Comédie dans le noir », de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin, mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h
CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame, Victoriaville (819-758-5535) — Le Théâtre de la Troupe à l'Ensemble « Les larrons font l'occasion », m. en s. Gill Champagne, du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h
LE CHANTECLER: Ste-Adèle (229-3591) — « La muselière », d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalande, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h 30
LA GRANDE COULEE: Kingsley Falls (819-848-2995 et 514-843-4886) — « On sait comment ça commence » avec Marcel Leboeuf et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept. 19er, au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411) — Sous le chapiteau: « Le grand orchestre du Splendid », comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantolau, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantolau, du 22 juillet au 13 août, du mar. au ven. 20h, sam. 19h et 22h
PATRIOTE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244) — « Inspecteur de mes amours », de William Van Zandt et Janie Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. du mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h, les 14 août et 4 sept. à 20h
THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL: St-Michel-Bellechasse (418-884-3344) — « Haute Fidélité », de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h

THÉÂTRE DE LA BUTTE DE VAL-DAVID: sortie 75, autoroute des Laurentides (288-2828) — « P.S. ton chat est mort », de James Kirkwood, adaptation André Cousineau, du 18 juin au 3 sept. mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341) — « Party Surprise », de Arne Sullivan et Earl Barret, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magny, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DU CENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468) — « Vice et Versa » de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Greghier, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, du mar. au ven. 20h 30, sam. 21h
THÉÂTRE DE LA CHEVREHIE: Ste-Fortunat, co Richmond (819-344-2402) — « Tel père, telle mère » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 23 juin au 27 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE D'ÉTÉ LE DAUPHIN: Drummondville — « Boules à mythes », à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Lac D'Argent (297-2860) — « Les nonnes », comédie musicale d'après Nunsense de Dan Goggin, traduction et adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 18 juin au 27 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h30, dim. 20h
THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières O. (819-377-3223) — « Para-psycho-toie ! », comédie, m. en s. Georges Carrière, du 14 juin au 27 août, du mar. au ven. 20h30
THÉÂTRE MOLSON ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu (584-2293) — « Incroyable Héloïse », de Marc Favreau et Micheline Gérin, m. en s. Robert Duparc, à compter du 7 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h 30
THÉÂTRE MOLSON DE MARIEVILLE: 1979 rue St-Cesaire, Marieville (861-4938 et 460-3033) — « Les lois de la pesanteur », par La Pesantier, m. en s. Jean-Pierre Chartrand, à compter du 18 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h
THÉÂTRE DU MONT TYROL: 73 boul. Lac-Achigan, St-Hippolyte (563-1280) — « Le Millon », conception et m. en s. Raymond Lévesque, du 5 août au 3 sept. les ven. et dim. à 20h
THÉÂTRE LA RELEVÉ A MICHAUD: Transcanadienne, sortie 105, St-Mathieu-de-Bellefleur (464-0089) — « Tequila », de Nick Hall, m. en s. Claude Maher, jusqu'au 3 sept., mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h 30
THÉÂTRE DE LA SUCRERIE: Route 417, sortie 66, Casselman, Ont. (613-764-5580) — « Peau de vache », de Barillet et Gredy, m. en s. Jean Faucher, du 17 juin au 20 août, mar. au ven. 20h, sam. 19h 30 et 22h

DONALD K DONALD PRÉSENTE

CHITA RIVERA

THE RADIO CITY MUSIC HALL

ROCKETTES

COLE PORTER'S

CAN-CAN

mettant également en vedette

RON HOLGATE

Ven. 2 sept. au dim. 4 sept. 5 représentations

VENDREDI À 20H — SAMEDI À 17 & 21H DIMANCHE À 14H30 & 19H30

BILLET \$45 - \$70 / \$150 - \$250 EN VENTE AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS À TOUTES LES COMPTES TICKETRON OU AU 842-2112 OU 288-2525

LE GROUPE CITYFOON

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Reservations téléphoniques: 514-842-2112 Frais de service: Réduction de 15% sur tout billet de plus de 75.

FAMOUS PLAYERS

la loi du Désir

UNIVERSITÉ

19h15 — 21h30

SUBTIL, FASCINANT, ORIGINAL... À VOIR ABSOLUMENT!

POUSSIERE D'ANGE

ENFIN UN POLAR QUI SORT DU RANG!

MARCEL JEAN, LE DEVOIR

UN FILM DE ÉCOUARD REIMANN

BERNARD GIBAUDEAU

FANNY BASTIEN

COMPLEXE DESJARDINS

MARIANNE SÄGEBRECHT

DIOMER FARRÉ PRÉSENTE

JACK PALANCE

<

Passeport pour le Sahara, ou un lancement inusité

MARC BELVA

Collaboration spéciale

La marque Passeport présente d'ores et déjà bien des facettes insolites, ne serait-ce que le fait qu'elle vend sous sa marque un vaste choix de modèles distribués ailleurs sous des appellations fort différentes. Ces modèles d'origines hétéroclites sont d'ailleurs fabriqués et conçus par des fabricants qui n'ont aucun rapport entre eux. Les premiers modèles sont coréens ou japonais, mais il est acquis que l'Isuzu Trooper II sera l'un des modèles d'origine allemande fabriqués par Opel.

Comme si ce n'était pas suffisant, l'Isuzu Trooper II est un véhicule d'origine allemande, mais il est acquis que l'Isuzu Trooper II sera l'un des modèles d'origine allemande fabriqués par Opel.

Comme la plupart des marques nipponnes, Isuzu possède une hérité fort chargée. Officiellement, Isuzu est née en l'an 2591 de la chronologie impériale, c'est-à-dire en 1931. Suite au grand tremblement de terre de 1923, les Japonais furent contraints de commander aux États-Unis une vaste quantité de véhicules en tous genres. En 1929, le Japon assemblait plus de 30,000 véhicules d'origine américaine, contre 437 de conception locale. Les milieux nationalistes prirent ombre de cette situation et en 1931, on forma le Comité d'Établissement de l'Industrie des Moteurs (M.I.E.C.).

Ce comité donna naissance à trois marques : Toyota, Nissan, et Jidosha Kogyo, alias Isuzu. La marque Jidosha Kogyo, qui signifie simplement « société de voitures », naquit de la fusion de deux marques plus anciennes, la Kwaishinsha et la Ishikawajima. L'histoire de la Kwaishinsha est elle-même fort ténébreuse : fabricant de voitures de 1912 à 1925, la marque décide de s'appeler DAT en 1925. De 1926 à 1930, elle ne produit que des camions militaires. En 1930, elle se scinde en deux : la production de voitures Dat est récupérée par Nissan qui crée à ce moment la marque Dat-Sun, pendant que la division des camions fusionne avec la Ishikawajima Harima sous le nom de Jidosha Kogyo. Pour sa part, Ishikawajima avait entamé dès 1917 la production sous licence de voitures britanniques Wolseley. C'est la fusion des divisions de camions de Dat et d'Ishikawajima qui donne naissance à la Jidosha Kogyo. Cette marque produit alors divers véhicules sous les marques Sumida et Isuzu. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, et quelques années plus tard, un troisième larron vient se joindre à ce groupe. Il s'agit de la division des véhicules militaires de la Tokyo Gas and Electric Co. (TGE), qui fabriquait jusqu'alors des véhicules ven-



Grâce à sa grande hauteur, le Trooper II offre une visibilité remarquable, mais aussi une certaine instabilité.

du sous la marque Chiyoda. Cette dernière fusion, qui a lieu en 1937, résulte dans une nouvelle appellation : la Tokyo Jidosha Kogyo. À partir de ce moment, les véhicules du groupe seront connus exclusivement sous la marque Isuzu. Ce n'est qu'après la guerre que le groupe adoptera finalement le nom d'Isuzu Motors. Soit dit en passant, le nom possède une connotation religieuse, puisqu'il dérive du grand Sanctuaire d'Isé, arrosé par le fleuve Isé qui se jette dans la baie d'Isé, sur laquelle est située la ville de Nagoya.

L'histoire de l'automobile comporte bien des échecs inextricables, mais avouons que celui-ci a tout du casse-tête chinois !

Il est d'ailleurs un point que nous ne sommes pas parvenus à élucider. En effet, la marque Ishikawajima existe toujours, et elle fabrique entre autres des turbo-compresseurs très réputés, mieux connus sous la marque IHI (Ishikawajima Harima Industries). Quant à savoir quels sont les liens qui existent actuellement entre Isuzu et Ishikawajima, cela nécessiterait quelque un de la trempe de Sherlock Holmes...

Quoi qu'il en soit, Isuzu fut l'une des premières marques japonaises distribuées au Québec et, dès le milieu des années 60, le modèle Bellett tentait de s'accaparer une part du marché québécois, avec un succès

AUTOMOBILE

plutôt mitigé, il faut bien le dire.

Cependant, la marque effectue aujourd'hui un retour en force avec une gamme beaucoup plus complète, comprenant les voitures I-Mark ainsi que des pick-ups 4x2 et 4x4 et le 4x4 « utilitaire » Trooper II. C'est dans une sablière de Terrebonne que nous avons pris contact avec les plus rustiques de ces modèles. Il ne s'agissait pas d'un essai vraiment complet, mais le parcours dessiné par les gens de l'Isuzu contenait suffisamment de difficultés et d'obstacles pour que l'on prenne conscience des qualités et lacunes propres à chaque modèle, au moins dans les grandes lignes.

Toutes les camionnettes Isuzu que nous avons essayées utilisent un quatre cylindres de 2,6 litres qui se signale par une bonne volonté manifeste. La douceur de fonctionnement et le contrôle des vibrations semblent exceptionnels pour un aussi gros « quatre ». Le silence et le confort sont également remarquables. Nous avons remarqué que l'ergonomie semble très bien étudiée, avec des pédales disposées pour favoriser un pilotage sportif et un excellent volant offrant une superbe prise et ac-

tionnant une direction à la fois précise et rapide dans ses réactions. On note aussi une très bonne relation siège-pédales-volant.

Le parcours comprenait une section redoutablement bosselée, qui induisait une danse de saint-guy frénétique dans le bras de vitesses, quelques pentes assez raides, mais un peu courtes pour évaluer pleinement la puissance, ainsi que des sections tourmentées, du sable léger ou épais, quelques zones boueuses et inondées, bref un échantillonnage assez valable de ce que l'on retrouve en tout-terrain, à l'exception du terrain rocailleux. Dommage, car la protection du sous-châssis semble remarquable, et on constate que le différentiel avant des 4x4 est exceptionnellement bien « camouflé ».

Seul le pick-up à 2 roues motrices s'est montré plutôt inadapté à un tel usage. Ses petites roues de 14 pouces, chaussées de Bridgestone toutes saisons, constituent un handicap notable. En quelques tours de roue, les pneus se bourrent de sable compact et deviennent totalement inopérants. Par contre, les autres variantes, équipées de pneus plus « conséquents », se sont montrées remar-

excellente et le circuit électrique comporte quelques astuces destinées à favoriser la simplicité d'entretien.

Finalement, les pick-ups Isuzu se signalent par leurs lignes pures et remarquablement élégantes, surtout en ce qui concerne la version « Spacecab », dont la visibilité est en outre supérieure à la moyenne. Quant au Trooper, sa silhouette est probablement moins rustaude que celle de ses rivaux, et il se distingue par un équipement et un aménagement soigneusement étudiés. Deux adultes peuvent y dormir sur une surface à peu près plane, et les sièges avant s'inclinent suffisamment pour constituer des couchettes de dépannage. Nous tâcherons d'effectuer un essai complet dans les meilleurs délais, mais dès à présent, nous pouvons signaler à l'amateur de chasse et de pêche que ce véhicule constitue une alternative intéressante aux modèles mieux connus qui reprennent des arguments similaires.

Pendant la guerre, l'Isuzu type 94 constituait le véhicule le plus répandu de l'armée japonaise, le plus polyvalent aussi. Il semble bien que les véhicules « à tout faire » soient demeurés la principale force d'Isuzu.

Montreal Trust

MONTREAL TRUSTCO INC.
AVIS DE DIVIDENDES

Le 26 juillet 1988, le conseil d'administration de Montreal Trustco Inc. a déclaré les dividendes suivants :

- a) \$0,15 par action ordinaire payable le 26 août 1988 aux actionnaires inscrits le 5 août 1988;
- b) sur les actions privilégiées, Série A, les dividendes correspondant aux conditions se rattachant à ces actions, payables le 19 octobre 1988 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1988;
- c) \$0,50 par action privilégiée, Série B, payable le 19 octobre 1988 aux actionnaires inscrits le 12 octobre 1988.

Montréal,
le 26 juillet 1988

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602



61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

**** 23 chambres
(18 avec foyer)

**** cuisine
française



Hôtel La Sapinière
Val-David, Qué.

Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. En droit tout désigné pour joindre plaisir et affaires. 3 salles de conférence pouvant accueillir de 10 à 100 personnes. Équipement audio-visuel complet.

Sports et activités organisées

PRIX DES 4 DIAMANTS DE LA CAA 1988

C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262

Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819) 332-6510



RELAIS & CHATEAUX



UN bouquet pour fleurir...vos réunions

CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS VOUS ATTENDEZ

• 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique

• Salons aménagés pour réunions

• Face au golf, tennis.

(514) 229-4151

229-2991

1-800-363-2582 (Montréal)

3003, boul. Sainte-Adèle

(route 117) Sainte-Adèle, Québec



L'EAU
ALA
BOUCHE
HOTEL-RESTAURANT

ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. À partir de 600 \$ pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. À quinze minutes de Magog, Route 220, Orford-Bonsecours J0E 1H0 — (514) 532-3134

LANAUDIÈRE

Vos collaborateurs vous
féliciteront de cette découverte

• À moins d'une heure de Montréal • Pres de Rawdon, sur le bord du lac Long, Région de Lanaudière • Classe 4 Fleurs de Lys

• Piscine intérieure et sauna • Sur un magnifique site boisé et aménagé pour le sport et la détente

1-800-363-1758 ou (514) 883-2269



AUBERGE
sur la
FALAISE

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la compagnie	date	heure	lieu
Mid-Can. Gold & Copper Mines	09-08	10h30	Val d'Or
Marconi Company, Canadian	11-08	11h00	Montréal

Projet d'offre de droits

Colonial Oil & Gas Limited prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions. (autres détails à venir)

Osborne & Chapel Goldfields Ltd. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions ordinaires. (autres détails à venir)

Migent Software Corp. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions ordinaires. (autres détails à venir)

ISG Technologies Inc. prévoit faire une offre de droits à ses détenteurs d'actions. (autres détails à venir)

Offre de droits

Noveder Inc. Base: 1 droit pour chaque action ordinaire détenue. Base de souscription: 4 droits plus 1 \$ pour obtenir 1 action ordinaire. Date d'enregistrement: le 15 juillet 1988. Date d'expiration: le 25 novembre 1988.

Dividende-actions

Royal Trustco Limited: 0,009984 action de catégorie « B » de Royal Trustco Ltée pour chaque action de catégorie « B » détenue. Le dividende-action est l'équivalent de 0,165 \$ comptant et sur un prix d'achat des actions de 16,525 \$. — 0,028366 action de catégorie « B » de Royal Trustco Ltée pour chaque action privilégiée 1,875 \$ de série B détenue. Le dividende-action est l'équivalent de 0,46875 \$ comptant et sur un prix d'achat des actions de 16,525 \$.

Projet de modification de la raison sociale

et réorganisation du capital

Mandosa Resources Limited deviendrait MSA Petroleum Limited. Modalités de l'échange: 1 action ordinaire de MSA Petroleum Limited pour chaque tranche de 5 actions ordinaires de Mandosa Resources Limited détenues.

Modification de la raison sociale et réorganisation du capital

Sasha Technologies Limited deviendra Sasha Technology Systems Limited. Modalités de l'échange proposée: 1 action ordinaire de Sasha Technology Systems Limited pour chaque tranche de 3 actions ordinaires de Sasha Technologies Limited détenues.

Projet d'offre publique d'achat

La Banque Nationale du Canada a l'intention d'acquérir toutes les actions subalternes de catégorie « A » ainsi que 70 % des actions

de catégorie « B » à droit de vote multiple de Lévesque Beaubien Inc. à un prix de 3,075 \$ comptant et 0,30 d'une action ordinaire de la Banque Nationale pour chaque action de catégorie « A » ou « B ».

Offre publique d'achat

Dofasco Inc. offre d'acheter la totalité des actions ordinaires ainsi que la totalité des actions privilégiées 2 \$, série B d'Algoma Steel Corporation Ltée. L'offre se termine le 19 août, à minuit. Modalités de l'offre: Actions ordinaires: 26,50 \$ (CA) comptant ou 0,92 action ordinaire de Dofasco Inc. Actions privilégiées: 26,25 \$ (CA) comptant ou 0,91 action ordinaire de Dofasco Inc.

Projet de rachat

Alcan Aluminium Limitée a l'intention de racheter la totalité des titres suivants. Valeurs: actions privilégiées, série A, rachetables et encaissables par anticipation, à dividende cumulé de 2,3125 \$ can. Prix de rachat: 26,25 \$ can. Date de rachat: le 1er septembre 1988. Valeurs: actions privilégiées, série B, rachetables et encaissables par anticipation, à dividende cumulé de 2,1875 \$ U.S. Prix de rachat: 26,25 \$ U.S. Date de rachat: le 1er septembre 1988.

Avis de rachat

Transalta Utilities Corporation. Valeur: la totalité des actions privilégiées rachetables, de premier rang à dividende cumulé de 12,50 \$. Prix de rachat: 26,78125 \$. Date de rachat: le 1er octobre 1988.

Chieftain Development Co. Ltd.

1. Valeur: la totalité des actions privilégiées 4,75 \$ convertibles, catégorie « A », série 1981. Prix de rachat: 50 \$ plus les dividendes impayés. Date de rachat: le 26 août 1988. 2. Valeur: la totalité des actions privilégiées 4,00 \$ convertibles, catégorie « A », série 1983. Prix de rachat: 51,50 \$ plus les dividendes impayés. Date de rachat: le 26 août 1988.

Consolidation et changement de nom

Société d'Exploration Minière Golden Tiger Inc. deviendra Ressource Tiger Inc. Modalités de l'échange: 1 nouvelle action ordinaire de catégorie « A » pour chaque 5 actions ordinaires détenues. Nouveau symbole: « TGZ.A ». Date d'admission à la cote sur une base consolidée: le 5 août 1988.

Retrait de la cote

Auto Point Inc. Valeurs: actions ordinaires. Symbole: « AUP ». Date de retrait: le 8 août 1988.

Ces données sont fournies par Tassé. Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons garantir leur exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait être incomplet.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1988							
AVCORP (IND.) (h)	\$ 4.00	\$ 9.50	\$ 3.00	\$ 3.85	\$ 4.00	3.9 %	13.8
CABANO EXPEDITEX (h)	\$ 4.00	\$ 6.00	\$ 2.25	\$ 2.25	\$ 2.30	2.2 %	5.9
SANI MOBILE A (h)	\$ 2.00	\$ 1.20	\$ 0.85	\$ 0.90	\$ 0.85	-5.6 %	-
SANI MOBILE bon (h)	-	\$ 0.15	\$ 0.06	\$ 0.06	\$ 0.06	0.0 %	12.4
T.C.G. (GROUPE) (h)	\$ 4.75	\$ 4.25	\$ 2.75	\$ 2.75	\$ 2.85	3.6 %	165.0
ÉMISSIONS 1987							
AMISK A	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.10	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
AUNORE (RESS.)	\$ 1.75	\$ 3.55	\$ 0.65	\$ 0.78	\$ 0.78	0.0 %	-
AUNORE (RESS.) bon	-	\$ 0.19	\$ 0.02	\$ 0.08	\$ 0.08	0.0 %	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 3.80	\$ 1.00	\$ 1.40	\$ 1.30	-7.1 %	-
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.60	\$ 0.40	\$ 0.50	\$ 0.50	0.0 %	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 3.50	\$ 1.00	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0 %	5.3
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 1.75	\$ 1.85	\$ 1.85	0.0 %	5.4
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 2.05	\$ 2.45	\$ 2.50	2.0 %	19.2
COVER (IND.) bon	-	\$ 0.55	\$ 0.15	\$ 0.55	\$ 0.50	-9.1 %	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.35	\$ 0.40	\$ 0.42	5.0 %	-
DIABRASIVE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 1.10	\$ 1.50	\$ 1.46	-2.7 %	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 5.12	\$ 1.90	\$ 2.25	\$ 2.40	6.7 %	7.7
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 14.50	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 11.62	0.0 %	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 4.90	\$ 1.50	\$ 2.75	\$ 2.75	0.0 %	-
EQUIPEMENTS DENIS B	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.25	\$ 2.10	\$ 2.10	0.0 %	6.6
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.10	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0 %	-
FIDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 3.50	\$ 4.05	\$ 4.00	-1.2 %	7.1
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.75	\$ 0.90	\$ 0.85	-5.6 %	-
FORESBEC A	\$ 3.25	\$ 3.45	\$ 1.30	\$ 1.85	\$ 1.75	-5.4 %	5.0
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 7.37	\$ 2.20	\$ 2.70	\$ 2.40	-11.1 %	-
GOLDEX MINES bon	\$ 0.37	\$ 5.75	\$ 0.80	\$ 1.40	\$ 0.90	-35.7 %	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 2.05	\$ 2.10	\$ 2.05	-2.4 %	10.2
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.40	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0 %	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 6.12	\$ 3.10	\$ 3.30	\$ 3.15	-4.5 %	10.2
HARRICANA (GROUPE) A	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 2.80	\$ 3.10	\$ 3.25	4.8 %	11.6
IDEAL (GROUPE) A	\$ 8.00	\$ 8.25	\$ 2.50	\$ 7.37	\$ 7.62	3.4 %	8.6
IGLOO VIKSI	\$ 2.00	\$ 1.55	\$ 0.50	\$ 0.90	\$ 0.75	-16.7 %	-
LASSONDE IND. A	\$ 6.75	\$ 5.50	\$ 2.00	\$ 3.25	\$ 3.15	-3.1 %	11.2
LASSONDE IND. bon	-	\$ 1.75	\$ 0.12	\$ 0.12	\$ 0.12	0.0 %	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 10.50	\$ 2.25	\$ 3.40	\$ 3.45	1.5 %	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.20	\$ 0.80	\$ 1.20	\$ 1.18	-1.7 %	5.1
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.64	\$ 0.04	\$ 0.06	\$ 0.06	0.0 %	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.65	\$ 0.90	\$ 1.10	\$ 1.05	-4.5 %	-
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 1.70	\$ 1.80	\$ 1.90	5.6 %	3.2
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 2.40	\$ 2.70	\$ 2.20	-18.5 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 19.87	\$ 11.00	\$ 14.00	\$ 14.12	0.9 %	7.5
METAL DEPLOYE A	\$ 4.50	\$ 2.75	\$ 1.00	\$ 2.15	\$ 2.15	0.0 %	7.7
METAL DEPLOYE bon	-	\$ 0.25	\$ 0.09	\$ 0.15	\$ 0.12	-20.0 %	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 6.37	\$ 2.80	\$ 4.00	\$ 4.20	5.0 %	-
PREMIER CDN A	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 5.37	\$ 5.50	\$ 5.37	-2.4 %	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.50	\$ 0.75	\$ 1.10	\$ 1.20	9.1 %	9.2
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.50	\$ 1.25	\$ 1.75	\$ 1.80	2.9 %	10.6
SANI-GESTION bon	-	\$ 0.60	\$ 0.11	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.45	\$ 0.85	\$ 1.50	\$ 1.41	-6.0 %	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 4.20	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.75	0.0 %	5.4
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 2.00	\$ 1.00	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0 %	8.3
TAURUS CHAUSSURES A	\$ 7.00	\$ 6.12	\$ 2.50	\$ 3.10	\$ 2.95	-4.8 %	32.8
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 1.80	\$ 2.35	\$ 2.45	4.3 %	8.8
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.55	\$ 2.30	\$ 2.35	2.2 %	4.9
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 0.90	\$ 2.15	\$ 2.20	2.3 %	44.0
UAP A	\$ 16.00	\$ 17.00	\$ 11.00	\$ 13.25	\$ 13.25	0.0 %	11.4
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 4.40	\$ 2.20	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0 %	11.0
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.10	\$ 0.20	\$ 0.36	\$ 0.30	-16.7 %	-

ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 0.75	\$ 0.80	\$ 0.81	1.3 %	-
ADS ASSOCIES	\$ 5.00	\$ 3.80	\$ 0.75	\$ 1.00	\$ 0.95	-5.0 %	95.0
ALGO (GROUPE) A	\$ 8.25	\$ 11.12	\$ 4.90	\$ 5.25	\$ 4.50	-14.3 %	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 3.55	\$ 0.06	\$ 0.03	\$ 0.03	0.0 %	-
ALI. COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 4.15	\$ 1.65	\$ 2.10	\$ 2.05	-2.4 %	7.3
ALI. COUCHE-TARD bon	-	\$ 1.03	\$ 0.03	\$ 0.05	\$ 0.03	-40.0 %	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 5.00	\$ 1.90	\$ 1.90	\$ 2.00	5.3 %	5.6
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 2.45	\$ 0.50	\$ 0.95	\$ 0.75	-21.1 %	-
ATLANTIQUE IMAGE A	\$ 6.50	\$ 3.95	\$ 2.25	\$ 2.40	\$ 2.25	-6.2 %	7.5
AUB. GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.60	\$ 2.10	\$ 3.10	\$ 3.40	9.7 %	5.9
AUB. GOUVERNEURS bon	-	\$ 0.69	\$ 0.04	\$ 0.02	\$ 0.05	150.0 %	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.54	\$ 0.93	\$ 1.17	\$ 1.10	-6.0 %	-
AUR (RESS.)	\$ 2.40	\$ 12.75	\$ 4.40	\$ 4.55	\$ 4.60	1.1 %	-
AUTO POINT	\$ 2.00	\$ 2.30	\$ 1.00	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0 %	8.8
AVCORP (IND.)	\$ 5.50	\$ 9.50	\$ 3.00	\$ 3.85	\$ 4.00	3.9 %	13.8
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 14.37	\$ 8.50	\$ 10.75	\$ 10.87	1.1 %	7.1
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 36.62	\$ 25.75	\$ 32.50	\$ 33.25	2.3 %	7.0
BCE MOBILE (g)	\$ 10.00	\$ 18.50	\$ 8.00	\$ 17.62	\$ 17.50	-0.7 %	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 4.90	\$ 1.25	\$ 1.60	\$ 1.55	-3.1 %	51.7
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 1.20	\$ 1.75	\$ 1.85	5.7 %	6.6
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 13.25	\$ 6.50	\$ 11.50	\$ 11.62	1.0 %	10.9
CABANO EXPEDITEX	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 2.25	\$ 2.25	\$ 2.30	2.2 %	5.9
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 30.87	\$ 12.87	\$ 15.75	\$ 15.25	-3.2 %	15.9
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 19.87	\$ 5.00	\$ 5.87	\$ 5.50	-6.3 %	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 12.37	\$ 6.25	\$ 7.25	\$ 7.25	0.0 %	7.0
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 5.63	\$ 2.50	\$ 3.40	\$ 3.50	2.9 %	6.6
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.13	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.11	120.0 %	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 2.75	\$ 1.00	\$ 1.35	\$ 1.30	-3.7 %	13.0
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 0.70	\$ 0.10	\$ 0.11	\$ 0.11	0.0 %	-
CGI (GROUPE) A	\$ 6.50	\$ 5.37	\$ 1.35	\$ 1.65	\$ 1.55	-6.1 %	7.0
CHAMPLAIN (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 2.65	\$ 0.85	\$ 1.35	\$ 1.45	7.4 %	-
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 8.37	\$ 3.50	\$ 6.62	\$ 7.12	7.6 %	11.3
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 1.39	\$ 0.25	\$ 0.39	\$ 0.39	0.0 %	-
COTT	\$ 7.00	\$ 7.25	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0 %	-
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 6.88	\$ 3.75	\$ 4.65	\$ 4.70	1.1 %	12.7
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 4.60	\$ 2.20	\$ 2.85	\$ 2.70	-5.3 %	4.1
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.60	\$ 0.03	\$ 0.03	\$ 0.04	33.3 %	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 3.90	\$ 1.00	\$ 2.50	\$ 2.40	-4.0 %	-
DMR A	\$ 8.00	\$ 7.75	\$ 3.20	\$ 3.50	\$ 3.55	1.4 %	32.3
DOMCO	\$ 13.25	\$ 9.00	\$ 4.30	\$ 4.60	\$ 4.70	2.2 %	16.2
DOMCIL	\$ 2.50	\$ 2.00	\$ 0.35	\$ 0.45	\$ 0.50	11.1 %	-
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 2.85	\$ 0.80	\$ 0.80	\$ 0.90	12.5 %	22.5
ESPADON-PETER bon	-	\$ 1.50	\$ 0.10	\$ 0.10	\$ 0.10	0.0 %	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.37	\$ 3.35	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0 %	5.0
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 20.75	\$ 13.00	\$ 13.00	\$ 13.00	0.0 %	-
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 6.25	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0 %	12.1
FORESBEC A	\$ 2.00	\$ 3.45	\$ 1.30	\$ 1.85	\$ 1.75	-5.4 %	5.0
GEOFFRION LECLERC B	\$ 6.00	\$ 5.50	\$ 1.35	\$ 2.00	\$ 2.25	12.5 %	25.0
GEOFFRION LECLERC bon	-	\$ 2.40	\$ 0.15	\$ 0.20	\$ 0.18	-10.0 %	-
GRILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 11.67	\$ 4.80	\$ 5.50	\$ 5.50	0.0 %	5.4
GUILLEVIN INTER. A	\$ 6.00	\$ 8.25	\$ 3.50	\$ 5.00	\$ 5.00	0.0 %	6.0
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.20	\$ 0.20	\$ 0.27	\$ 0.18	-33.3 %	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 11.75	\$ 6.12	\$ 9.00	\$ 8.62	-4.2 %	16.0
HONCO	\$ 3.00	\$ 2.45	\$ 0.75	\$ 0.75	\$ 0.75	0.0 %	-
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 2.90	\$ 1.06	\$ 1.80	\$ 1.80	0.0 %	9.0
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 2.90	\$ 0.50	\$ 0.65	\$ 0.72	10.8 %	-
IAF BIOCHEM	\$ 5.00	\$ 18.75	\$ 4.50	\$ 7.62	\$ 7.25	-4.9 %	-
IMASCO	\$ 34.50	\$ 37.00	\$ 23.00	\$ 25.50	\$ 24.87	-2.5 %	10.5
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 1.55	\$ 0.30	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0 %	-
IMPERTEX bon	-	\$ 0.48	\$ 0.03	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0 %	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 1.90	\$ 2.60	\$ 2.60	0.0 %	8.4
INNOTECH AVIATION	\$ 5.00	\$ 4.70	\$ 1.65	\$ 2.55	\$ 2.40	-5.9 %	-
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 4.00	\$ 4.20	\$ 4.25	1.2 %	15.2
JEAN COUTU (PJC) A	\$ 8.00	\$ 11.00	\$ 5.00	\$ 9.38	\$ 9.12	-2.8 %	15.5
J-M SAUCIER LTÉE	\$ 4.50	\$ 2.25	\$ 0.75	\$ 0.85	\$ 0.85	0.0 %	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 12.12	\$ 5.00	\$ 9.75	\$ 9.75	0.0 %	12.5
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$ 1.85	\$ 0.45	\$ 0.90	\$ 0.94	4.4 %	-
LA LAURENTIENNE B	\$ 14.00	\$ 15.00	\$ 7.50	\$ 7.62	\$ 7.87	3.3 %	9.7
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 2.65	\$ 1.01	\$ 1.95	\$ 1.95	0.0 %	15.0
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00	\$ 5.00	\$ 2.00	\$ 2.90	\$ 2.80	-3.4 %	6.4
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 2.45	\$ 0.15	\$ 0.45	\$ 0.45	0.0 %	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 1.70	\$ 0.76	\$ 0.78	\$ 0.85	9.0 %	42.5
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 1.80	\$ 2.20	\$ 2.10	-4.5 %	6.8
LEVESQUE BEAUBIEN A	\$ 8.75	\$ 9.25	\$ 3.60	\$ 6.12	\$ 6.12	0.0 %	26.6
LGS (CONS. INF.) A	\$ 3.75	\$ 3.30	\$ 1.10	\$ 1.33	\$ 1.30	-2.3 %	10.8
LGS (CONS. INF.) bon	-	\$ 1.00	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.05	0.0 %	-
LOGIBEC (GR. INF.)	\$ 2.00	\$ 4.80	\$ 1.30	\$ 1.90	\$ 2.05	7.9 %	10.8
LOGISTEC B	\$ 9.25	\$ 9.50	\$ 6.00	\$ 8.00	\$ 8.00	0.0 %	9.1
MAUFORT (RESS.)	\$ 0.75	\$ 1.93	\$ 0.27	\$ 0.29	\$ 0.29	0.0 %	-
MCNEIL. MANTHA	\$ 6.88	\$ 5.87	\$ 1.90	\$ 3.00	\$ 2.65	-11.7 %	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 5.25	\$ 19.87	\$ 11.00	\$ 14.00	\$ 14.12	0.9 %	7.5
METRO-RICHELIEU A	\$ 6.00	\$ 10.00	\$ 5.00	\$ 5.25	\$ 5.12	-2.5 %	8.5
MICRO TEMPUS	\$ 2.00	\$ 2.25	\$ 0.40	\$ 0.42	\$ 0.40	-4.8 %	13.3
MIRON A	\$ 12.00	\$ 11.75	\$ 4.00	\$ 6.62	\$ 6.75	2.0 %	6.8
MIRON bon	-	\$ 3.90	\$ 0.05	\$ 0.08	\$ 0.10	25.0 %	-
MONT ST-SAUVEUR A	\$ 3.00	\$ 2.90	\$ 1.70	\$ 1.85	\$ 1.85	0.0 %	6.0
MONT ST-SAUVEUR bon	-	\$ 1.00	\$ 0.06	\$ 0.06	\$ 0.05	-16.7 %	-
MONTREAL TRUSTCO	\$ 12.00	\$ 17.25	\$ 10.75	\$ 16.25	\$ 16.25	0.0 %	11.1
MULTIDEV bon	-	\$ 0.48	\$ 0.01	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0 %	-
MULTIDEV IMM. A	\$ 3.00	\$ 2.20	\$ 0.05	\$ 0.25	\$ 0.20	-20.0 %	-
MUX-LAB	\$ 3.00	\$ 3.70	\$ 0.40	\$ 1.00	\$ 0.95	-5.0 %	-

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDICES DES GROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
200-299 Immobilier — Commercial
300-399 Marchandises diverses
400-499 Offres d'emploi
500-599 Services
600-699 Véhicules automobiles
900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TELEPHONE

286-1200

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Offres d'emploi 407

Argent demandé 597

Argent demandé 597

Argent demandé 597

CAPITAL DE RISQUE

\$ HAUTE TECH. \$

\$ BAS RISQUES \$

\$ GROS RETOUR D'INVESTISSEMENT \$

- * Fonds demandés de \$100K-\$2.5M
- * Retour d'investissement assuré à 50%
- * Retours garantis à 100% par 2 programmes gouvernementaux
- * Abri fiscal/Bénéfices
- * Ventes \$50M/an à an 3
- * Compagnie de R & D avec une niche à haut revenus dans le marché de la technologie d'information sans aucune compétition.

IMD CO. THE INTERMEDIA

DEVELOPMENT CO.

TEL: (613) 230-3267

FAX: (613) 230-6423

9-8-88

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

Peintres, peinture 571

SPORTS

Cap sur la Coupe du monde en 1989

Bauer gagne le GP des Amériques et le coeur des Montréalais

CAROLE BEAULIEU

Montréal se remettait à peine hier de l'époustouflante victoire du cycliste Steve Bauer, que les Européens repartaient vers le Grand Prix d'Espagne, emportant avec eux leurs mollets endoloris par la voie Camilien Houde et l'image de 40,000 personnes massées le long du parcours pour applaudir le premier Grand Prix cycliste des Amériques.

« Une foule formidable », commentait Hein Verbruggen, président de la Fédération internationale de cyclisme professionnel. « Disciplinée, comme on en voit plus en Europe. Et généreuse aussi, qui n'encourageait pas que son favori ».

Les officiels européens refusaient de dire, samedi, si Montréal avait bien et bien passé le test, si le Grand Prix des Amériques ferait partie l'an prochain des douze épreuves comptant pour la Coupe du monde. La décision finale doit être prise en novembre.

Aucun incident technique, outre peut-être des incursions sur le parcours de fans à bicyclettes, n'est venu assombrir l'événement et à voir le sourire, samedi, du Commissaire en chef de la course, on pouvait croire que l'affaire était dans le sac.

« Rien qui ne puisse être corrigé », se bornait à répondre Georges Bousquet lorsqu'on lui demandait de commenter les problèmes de l'épreuve. « Nous ne sommes pas venus ici

sans savoir », lançait M. Verbruggen, déplorant seulement que la chaleur ait empêché les coureurs de donner leur maximum lorsque des fuyards s'échappaient du peloton.

Les Montréalais, eux, étaient déjà conquis. « Je n'imaginai pas que ce serait aussi excitant », commentait une quinquagénaire de Laval installée dans sa chaise de jardin au pied de la voie Camilien Houde.

Selon la police de la CUM, plus de 25,000 personnes étaient massées le long du circuit lors du huitième tour. Les organisateurs estimaient qu'au total entre 40,000 et 50,000 personnes ont sans doute, à un moment ou un autre, applaudi les coureurs. Rien que le long de la voie Camilien Houde, plus de 15,000 personnes encourageaient les athlètes, certains spectateurs allant même jusqu'à donner une poussée aux cyclistes en difficulté lors des derniers tours.

Et lorsqu'au onzième tour, les hauts-parleurs ont annoncé que Steve Bauer venait de profiter de la montée de la Polytechnique pour déclencher une attaque et venait de laisser sur place ses deux derniers poursuivants, l'Italien Massimo Ghirotto et le Français Gilles Delion, la foule en délire a littéralement explosé.

À peine 40 des 98 cyclistes au départ ont finalement terminé l'épuisante épreuve. Fatigue et chaleur s'alliant, une cinquantaine ont dû abandonner. L'espoir canadien Gervais Rioux a été vaincu au cinquième tour par un bris mécanique et le Français Jean-François Bernard a dû abandonner, victime d'un malaise à une jambe. L'Américain Greg Lemond, ex-vainqueur du Tour de France, a lui aussi déclaré forfait devant la difficulté de l'épreuve.

« Si j'avais su que c'était aussi montagneux, je n'aurais pas tenté un retour ici », convenait-il.

On ignorait encore hier dans quelle mesure l'abandon de Rioux influencerait sa place au sein de l'équipe canadienne des Jeux de Séoul. La formation doit être complétée cette semaine.

« Les encouragements de la foule m'ont vraiment porté lors des derniers tours », admettait l'amateur canadien Yvan Waddell qui a terminé troisième chez les amateurs.

Outre la voie Camilien Houde, la

montée de la Polytechnique et la Côte Sainte-Catherine ont donné du fil à retordre aux coureurs qui devaient les grimper douze fois au cours des 192 kilomètres de l'épreuve.

« C'est une épreuve très difficile, un vrai parcours de Coupe du monde », commentait M. Verbruggen.

Si la plupart des spectateurs interrogés convenaient d'ignorer les fines des stratégies cyclistes, la plupart connaissait suffisamment ce sport pour en connaître ses vedettes.

« Ce n'est pas une vraie course, comme on les voit en Europe, déclarait un amateur espagnol au fil d'arrivée, prétextant qu'aucun cycliste originaire d'Espagne, tel Pedro Delgado, récent vainqueur du Tour de France, ne participait à l'épreuve. Ce à quoi quelques Québécois se sont retenus de commenter. Mais un de ceux-ci a lancé plus tard, à mots couverts : « Oui, mais nos cyclistes sont « naturels ».

Un peu partout sur le parcours, l'ontarien Steve Bauer était accueilli par des pancartes clamant *We love Steve* et une grande banderole soulignant la puissance de la nouvelle étoile canadienne : *Bauer Power*.

Des dizaines de spectateurs, profitant des aspérités de la falaise, s'étaient juchés à flanc de montagne pour mieux voir passer les coureurs. D'autres, retenant leur souffle, s'étaient postés au bas de la descente vers le boulevard Édouard-Montpetit, et ne se lassaient pas de voir les coureurs dévaler la pente à des vitesses frôlant les 85 km-h.

Assailli par une meute d'adolescents à bicyclettes, Steve Bauer autographiait gentiment samedi aussi bien T-shirts, que casquettes et bidons d'eau, convenant qu'il avait rarement entendu son nom être autant scandé lors d'une course.

« Je suis fier d'être canadien », a-t-il lancé en fin de course, comparant l'accueil des Montréalais à son entrée sur les Champs Élysées, après sa 4e place au Tour de France.

Courant pour l'équipe suisse Weimann, Steve Bauer a remporté l'épreuve en 5 heures 12 minutes 20 secondes. Il était suivi de l'Italien Massimo Ghirotto, un coureur de 27 ans de l'équipe Carrera. Un amateur français, Gilles Delion, âgé de 22 ans,

a terminé troisième.

Delion a emporté une bourse de \$4,000 alors que Bauer se méritait \$10,000 et Ghirotto \$7,000.

Six autres Canadiens, tous amateurs, ont terminé l'épreuve : Yvan Waddell, Chris Koberstein (16e), David Spears (26e), Brian Walton (31e), Michel Belcourt (35e) et Kevin Wharton (40e).

Tout au cours de la course, Steve Bauer a reçu un solide coup de main de ses coéquipiers, dont l'Autrichien Gehrard Zadrobilek qui en tête du

peloton a longtemps travaillé à bloquer de nouvelles échappées.

L'équipe Toshiba a fait bonne figure, plaçant trois coureurs parmi les dix premiers : Martiel Gayant, 4e, et les frères Yvon et Marc Madiot, respectivement 5e et 7e.

Doug Shapiro, de l'équipe américaine 7c-Eleven, a terminé 6e alors que Mike Engleman, de l'équipe américaine Wheaties-Schwinn a terminé 8e. Gehrard Zadrobilek a terminé 10e.

Aucun Canadien n'est qualifié

Les meilleures raquettes prennent Toronto d'assaut

TORONTO (PC) — Trois semaines avant les Internationaux des États-Unis, l'élite du tennis masculin — Ivan Lendl, Stefan Edberg, Boris Becker, Jimmy Connors, Pat Cash et Tim Mayotte, dans l'ordre des têtes de série — se retrouve à Toronto à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 14 août pour les Internationaux du Canada, dotés d'un enjeu global de \$675,000.

Par ailleurs, aucun Canadien n'a réussi à se qualifier pour le tournoi, le seul en lice pour la dernière ronde de qualification hier, l'ontarien Bill Cowan, a plié l'échine devant le Mexicain Francisco Maciel, 248e au monde, en deux manches de 6-3 et 7-5.

Au classement de l'ATP, seulement 8.8 points séparent le numéro un mondial, le Tchèque Slovaque Lendl, de son principal rival, le Suédois Edberg, vainqueur à Wimbledon cette année.

Blessé à la cuisse au cours de ce dernier tournoi début juillet, Lendl a

été éliminé au second tour fin juillet à Stratton Mountain (États-Unis) et n'est pas réapparu depuis sur les grands courts. Une sortie prématurée du Tchèque Slovaque à Toronto pourrait permettre à Edberg d'espérer décrocher la première place de l'ATP avant Flushing Meadow.

Lendl sera opposé au deuxième tour au vainqueur du match entre l'Américain Todd Witsken et l'Indien Ramesh Krishnan. Il devra ensuite rencontrer l'Américain Jay Berger puis, en quarts de finale, l'Équatorien Andres Gomez (numéro 7). S'il gagne, il pourrait être confronté à Connors en demi-finale.

Edberg devrait quant à lui trouver sur son chemin son compatriote Peter Lundgren au troisième tour, avant d'affronter l'Américain John McEnroe (no 8) en quarts de finale et l'Allemand de l'Ouest Becker en demi-finale.

L'an passé, Lendl avait battu Edberg en finale du même tournoi, qui se jouait à Montréal.

EN BREF...

■ Becker exécute McEnroe à Indianapolis

INDIANAPOLIS (AFP) — L'Allemand de l'Ouest Boris Becker, tête de série numéro un, a remporté hier le tournoi de tennis d'Indianapolis, comptant pour le Nabisco Grand Prix et doté d'un enjeu de \$415,000, en battant en finale l'Américain John McEnroe (no 5) en deux sets (6-4 et 6-2). Becker a signé victorieusement sa première apparition dans un tournoi du Grand Prix (depuis sa finale perdue de Wimbledon) en un peu plus d'une heure et 30 minutes. La bataille entre les deux grands joueurs a tenu ses promesses au premier set où, après un échange de services et des possibilités de bris à chaque jeu, l'Allemand faisait le bris décisif au neuvième jeu assurant ensuite son service pour empêcher la première manche en une heure. Mais le deuxième set n'était ensuite qu'une formalité pour le numéro cinq mondial qui dominait facilement « Big Mac » en huit jeux.

■ LPGA : premier gain de Martha Nause

HIGH POINT, Caroline du Nord (AP) — Martha Nause a mis fin à 10 années de frustration, hier, en remportant son premier tournoi sur le circuit de la LPGA. Elle a devancé d'un coup Judy Dickinson et Debbie Massey à la classique Pat Bradley. Nause n'avait jamais terminé mieux que deuxième (1981) chez les professionnelles. La bourse de \$62,500 qu'elle a méritée égale presque ses gains — \$69,412 — pour l'entière saison 1987. Nause, qui est âgée de 33 ans, a réussi des birdies aux deuxième et sixième trous. Au tournant du premier neuf, elle était sur un pied d'égalité avec Ayako Okamoto et Mary Beth Zimmerman. Il s'agissait du premier tournoi sur le circuit de la LPGA à être disputé selon le système de points Stableford, où un eagle rapporte cinq points, un birdie trois, une normale aucun, un bogey moins un et tout coup au-dessus moins trois.

■ Sebastian Coe n'a pas perdu espoir

BIRMINGHAM, Angleterre (Reuter) — Sebastian Coe n'a pas complètement abandonné l'idée de décrocher en extrême fin saison son billet pour les Jeux olympiques de Séoul malgré sa sévère défaite en série du 1,500 mètres à Birmingham. Il espère encore être retenu par les sélectionneurs pour le 800 mètres aux côtés de Steve Cram et Tom MacKean. « Cela repose maintenant entre les mains des sélectionneurs et de la Fédération britannique, a déclaré Coe. S'ils veulent que je dispute le 800 mètres, je serai prêt. Je pense être encore en mesure de remporter une médaille ». Coe, âgé de 31 ans, détenteur du record du monde et champion d'Europe sur 800 m, commentait ainsi sa triste performance de samedi : « Il n'y a pas d'excuses. J'ai tout simplement mal couru ».

■ Charles et Player iront en prolongation

MEDINAH, Illinois (AP) — Bob Charles, le meneur après la troisième ronde, ainsi que Gary Player, le champion en titre, se sont livrés un duel tout au long de la journée, hier, pour finalement terminer à égalité et forcer une ronde de prolongation à l'Omniom de golf des États-Unis sur le circuit senior. La prolongation de 18 trous sera disputée aujourd'hui, sur le parcours de Medinah. Les deux joueurs ont remis des cartes de 73, un coup au-dessus du par, pour des pointages cumulatifs de 288.

■ Baker vainc Faldo à York

YORK, Angleterre (AFP) — Le jeune anglais Peter Baker (20 ans) a remporté sa première victoire sur le circuit européen, hier à l'issue de l'Omniom de golf Benson and Hedges à York (Angleterre). Et pour ajouter à son bonheur, il a triomphé de son illustre compatriote Nick Faldo, le vainqueur de l'Omniom britannique 1987, au deuxième tour éliminatoire. Les deux hommes, qui partageaient la tête depuis la fin du troisième tour et qui avaient réussi exactement les mêmes scores depuis trois jours, étaient encore à égalité hier soir en 271 (17 sous le par). Pour ce faire, Baker avait même rentré un eagle au 18e trou avec un roulé de cinq mètres.

■ Les Olympiens US battent la NBA

PROVIDENCE (AFP) — La sélection américaine de basketball, en pleine préparation pour les Jeux de Séoul, a battu une sélection de joueurs de la NBA, emmenée par Patrick Ewing, par 90 points à 82, hier à Providence (Rhode Island). Dans la sélection olympique, David Robinson, Charles Smith, Danny Manning et Dan Majerle ont été les plus en vue. Deux autres matches sont prévus le week-end prochain à Charlotte (Caroline du nord) contre d'autres sélections de la NBA.

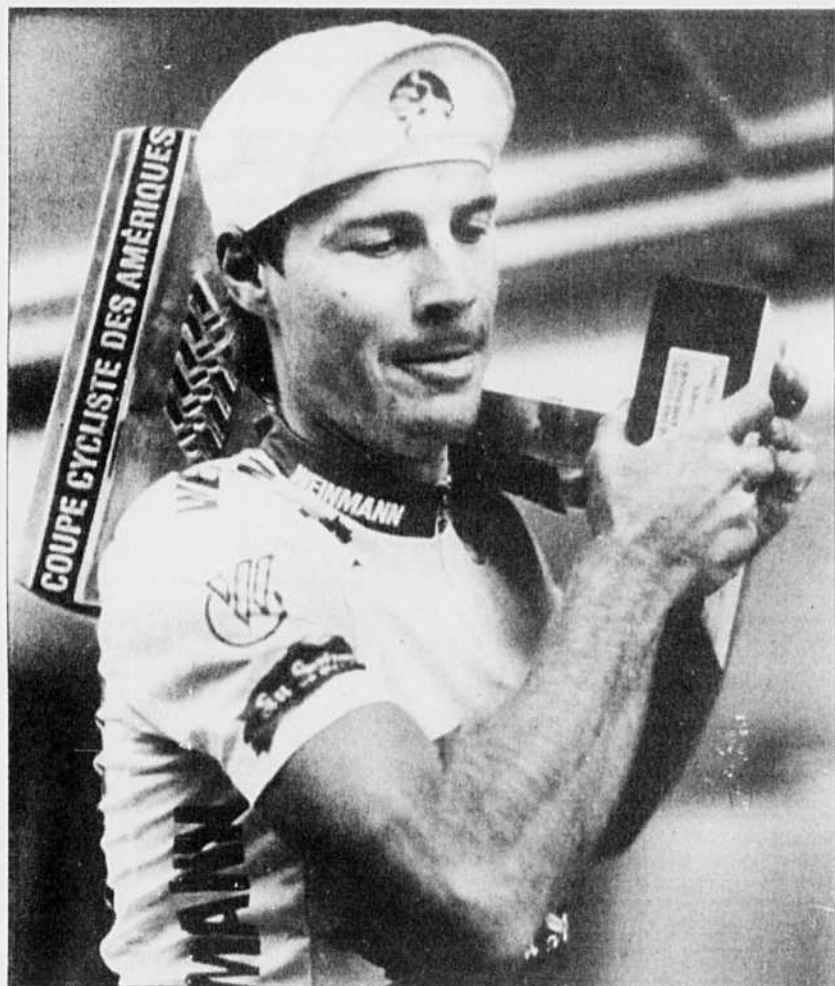


Photo PC

L'ontarien Steve Bauer.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que la compagnie 1107-6015 Québec Inc. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des institutions financières et coopératives de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO 505-12-001489-882

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT

CLAUDIA GIRIBALDO,

Partie demanderesse

NABIL KANAAN,

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à NABIL KANAAN de comparaitre au greffe de cette cour

située au 1111 Jacques-Cartier est,

Longueuil, dans les quarante (40)

jours de la date de la publication du

présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la DÉCLARATION EN DIVORCE a été remise au greffe à l'intention de NABIL KANAAN.

Lieu: Longueuil

Date: 3 août 1988

MAURICE R. TOURANGEAU,

PROTONOTAIRE-ADJOINT

DE LA COUR SUPÉRIEURE

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO 505-02-02052-885

COUR PROVINCIALE

COMMISSION DES NORMES

DU TRAVAIL

Partie demanderesse

VS

HEADWAY ECONOMY COMPANY

LIMITED,

Partie défenderesse

La défenderesse, Headway Economy

Company Limited, d'adresse inconnue

est par la présente requise de comparaitre dans un délai de trente jours à

compter de la présente insertion.

Une copie du Bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a

C.P.C. a été laissée à la Direction

générale des Greffes au Palais de Justice

de Montréal à son intention.

Faute par la défenderesse de comparaitre dans ce délai, Statuer sur la demande. Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 4 août 1988

DOMINIQUE DI BERNARDO,

Protonotaire Adjoint

Me Johanne Guellet

Mes Parent & Ass.

2 Complexe Desjardins, 24ème étage

Montréal.

UN DON À

CARE CANADA

POUR UNE EAU

PLUS SAINTE

CARE Canada

CARE Canada

1312 Bank, Ottawa K1S 5W7

RECTIFICATIF
AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 21 décembre 1987 par lequel Virtual Prototypes Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 22 décembre 1987 sous le numéro 3969402. BANQUE DE MONTRÉAL, le 20 juillet 1988.

Prenez avis que la compagnie LES VÊTEMENTS SPORTIFS L.E.X. INC. L.E.X. SPORTSWEAR INC. de mandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution
Montréal, le 2 août 1988
MENDLSON
ROSENZWEIG SHACTER
Les procureurs de la compagnie.

Outremont

À l'Assemblée générale tenue le 1er août 1988, le Conseil de la Ville d'Outremont a adopté les règlements suivants

1054-5 amendant les règlements 1054-1 concernant les boissons alcooliques et 1054-2 concernant les cafés-terrasses, tel qu'amendés, à l'effet de modifier le coût des permis:

1124-35 pourvoyant à l'exécution de certains travaux de construction et d'amélioration dans les limites de la Ville ainsi qu'à l'appropriation des sommes nécessaires à cette fin à même les fonds généraux de la Ville.

1156-1 amendant le règlement numéro 1156 relatif à la construction, aux fins de modifier le tarif des permis.

Tout intéressé peut prendre connaissance de ces règlements au Bureau du Greffier de la Ville d'Outremont.

Donné sous mon seing à Outremont (Québec) ce 8e jour d'août 1988

Jocelyne Perreault

Greffier de la Ville

SERVICE DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

APPELS D'OFFRES

SOUSSION 6117 JARDIN LOUIS-FRANCOEUR AMÉNAGEMENT

Date d'ouverture des plis

Obtention des documents au

Contre un dépôt

(non remboursable) de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de 2 000,00 \$ doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du greffier de la Ville à son bureau, chambre 120, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure du midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville.

Hôtel de Ville Le 8 juillet 1988

Le greffier de la Ville Maurice Brunet

CDL.8608.F le mardi 23 août 1988

CDP.87148.F le mardi 6 septembre 1988

CLT.83015.A le mardi 6 septembre 1988

ASSEMBLAGE DE MANCHONS D'ANCRAGE ET DE JOINTION COMPRESSIBLES

FOURNITURE DE DOUZE (12) SYSTÈMES DE PROTECTION ACTIVE CONTRE L'INCENDIE DES TRANSFORMATEURS ET DES INDUCTANCES DANS DIVERS POSTES DE TRANSPORT

CONSTRUCTION SUR PLYONES D'ACIER DE LA LIGNE À 450 KV C.C. RADSON - NICOLET - DES CANTONS SECTION: CHIBOUGAMAU - 49 e PARALLÈLE

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Garantie de soumission: 200 000 \$

Garantie de soumission: 200 000 \$

Prix du document: Gratuit

Prix du document: Gratuit

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT

Direction Approvisionnement et Services

Service Achats et Contrats

855, rue Ste-Catherine est

3^e étage

Montréal (Québec)

H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats

Jean-Yves Bureau

montreal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPELS D'OFFRES

SOUSSION 7379

Fourniture et installation d'un système d'éclairage, de feux orange et de feux de circulation sur la rue Saint-Philippe, de Richelieu à Saint-Jacques et l'avenue Wilderton, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Van Horne.

Date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de (NON REMBOURSABLE)

Sous forme de chèque visé ou en argent comptant l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de 15 000 \$ devra accompagner chaque soumission.

SOUSSION 9133 Usine Charles J. Des Baillets

Dalles amovibles

Modification aux appareils de levage

Contrat: N-116

Date d'ouverture des plis

Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de 7 000,00 \$ devra accompagner chaque soumission.

CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT SANITAIRE ET RECONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU SECONDAIRE, LA OU REQUIS (P.A.T.)

SOUSSION 7380 GROUPE « 64 » 816 AVENUE, CÔTE OUEST, DE LA RUE NOTRE-DAME À UN POINT AU SUD DE LA RUE VICTORIA

866 AVENUE, DE LA RUE BELLEVERIE À UN POINT AU SUD DE LA RUE NOTRE-DAME

SOUSSION 7380 TRAVAUX DE VOIRIE MUNICIPALE

Date d'ouverture des plis

Obtention des documents au

Contre un dépôt de (NON REMBOURSABLE)

Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Quelque soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal, avant l'heure du midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville Le 8 août 1988

SPORTS



Photo PC

Un circuit de trois points, de même qu'une éclatante victoire de 11-5, les Expos fêtent ça à coups de coudes. Raines, qui a réussi un coup de quatre buts bon pour trois points hier, n'a pas hésité à manifester sa joie en compagnie de Wallace Johnson à la troisième manche. Les Expos ont remporté une troisième victoire en autant de matchs à St. Louis et la quatrième rencontre de la série aura lieu ce soir.

Les Expos écrasent les Cards 11-5 et se hissent au 2e rang

Hudler déclenche l'avalanche de points

MICHEL LAJEUNESSE

ST. LOUIS (PC) — Les Cardinals de St. Louis devaient bien se douter de quelque chose quand Rex Hudler a expédié le tout premier tir du match loin dans les estrades du champ gauche pour son troisième circuit de la saison.

C'est une véritable avalanche que Hudler a déclenchée. Quand la tempête s'est enfin calmée, les Expos avaient cogné 15 coups sûrs et écrasé les Cardinals 11-5 devant 27.748 spectateurs au stade Busch.

Cette poussée leur a même permis de devancer les Pirates de Pittsburgh pour ainsi s'installer au deuxième rang de la section Est, à six matches et demi des Mets de New York.

Et tous ont participé à la fête. Tim Raines et Tim Wallach ont claqué des circuits de trois points, Hudler a produit un autre point avec un ballon-sacrifice en deuxième manche, Bryn Smith (8-6), qui a profité de cette soudaine abondance, a ajouté son grain de sel avec deux coups sûrs en autant de présences et a produit deux points.

Même le petit Luis Rivera avait sorti l'artillerie lourde et il a obtenu trois coups sûrs, dont deux doubles, et produit un point.

Andrés Galarraga a obtenu un simple et un double, Wallach a obtenu un double en plus de son circuit et Nelson Santovenia a claqué un simple et un double et a marqué trois fois, tout comme Rivera.

Et les Expos ont montré qu'ils n'avaient pas de favoris, marquant des points contre les trois premiers lanceurs des Cards.

Le partant Joe Magrane a donné cinq points à la suite de sept coups sûrs en trois manches et un tiers.

Scott Terry, qui lui a succédé au monticule, a été presque aussi généreux. En une manche et deux tiers de travail, il a accordé trois points après avoir concédé cinq coups sûrs, dont le très long circuit de Raines, son 10e.

Dan Quisenberry s'est ensuite présenté au monticule pour tenter de mettre fin à l'hémorragie, mais en deux manches de corvée, il a lui aussi accordé trois points quand, après un simple de Galarraga et un double de Brooks, Wallach a fait disparaître une balle loin au champ gauche pour son neuvième coup de quatre buts.

Smith a accordé deux points en espérant sept coups sûrs aux Cards en six manches de travail.

Le jeune Tim Barrett lui a succédé et a accordé le troisième point aux Cards à la septième. Et pour que la fête soit complète, il fallait un feu d'artifice et Barrett a permis aux spectateurs d'y assister deux fois en concédant un circuit en solo à Terry Pendleton à la huitième et un autre à Vince Coleman après deux retraits à la neuvième. Willie McGee, Jose Oquendo et Curt Ford ont produit les autres points des perdants, qui crouissent toujours au dernier rang du classement après avoir remporté le

championnat de la Ligue nationale l'an dernier.

Malgré les trois points et les quatre coups sûrs concédés par Barrett, il a mérité son premier sauvetage dans les ligues majeures.

■ Le grand Randy Johnson, des Indians d'Indianapolis, a fait un pas de plus vers les ligues majeures samedi quand il a inscrit son nom dans le livre des records de l'Association américaine. Le géant gaucher de six pieds 10 pouces, a lancé un match sans coup sûr contre les Sounds de Nashville, mais il a tout de même subi la défaite 1-0. Un but sur balles, un but volé, un roulant au champ intérieur et un ballon-sacrifice ont permis aux Sounds de marquer l'unique point du match à la deuxième manche. Johnson, à son deuxième départ depuis son retour au jeu après s'être fracturé la main droite, a montré qu'il avait retrouvé tous ses moyens. « Je dois discuter de son cas avec Buck Rodgers, a mentionné le direc-

teur-gérant Dave Dombrowski. On ne sait pas encore si nous allons le rappeler à Montréal. Chose certaine, on peut dire facilement qu'il vient de lancer le meilleur match de sa carrière. Il nous surprend de jour en jour. Nous ne pensions pas qu'il retrouverait sa forme aussi rapidement ».

■ Le releveur Jeff Parrett, blessé à l'index de la main droite le 16 juillet lors de l'exercice au bâton, devant revenir au jeu au début de la semaine. Il semble maintenant que son retour sera encore retardé et Buck Rodgers mentionnait qu'il est peu probable qu'on inscrive son nom sur la liste des joueurs actifs avant vendredi. « Il n'a pas lancé suffisamment depuis quelque temps et il lui faudra beaucoup de temps pour se réchauffer avant de sauter sur le terrain ».

DIMANCHE

EXPOS	11	CARDS	5
pb p cs pp	4 1 1 2	Coleman cg	5 2 4 1
Hudler 2b	4 1 1 2	O'Smith ac	2 0 0 0
Raines cg	5 1 1 3	Ford cc	2 0 1 1
DWright cd	0 0 0 0	McGee cc	3 0 2 1
Galarraga 1b	4 1 2 0	Quisenberry l	0 0 0 0
T.Barrett l	1 0 0 0	Pagnozzi fs	1 0 0 0
Brooks cd	4 0 2 0	McWilliams l	0 0 0 0
ONixon cc	1 1 0 0	McWilliams l	0 0 0 0
Wallach 3b	5 1 2 3	Bransky cd	3 0 1 0
Foley 3b	0 0 0 0	Lawless cd	1 1 0 0
TJones cc	5 0 0 0	Phelps 3b	3 1 1 1
Santovenia r	4 3 2 0	Oquendo 2b	4 0 0 1
Rivera ac	4 3 3 1	Lago 1b	4 0 1 0
BSmith l	2 0 2 2	TPena r	3 1 0 0
WJhnsn 1b	1 0 0 0	Magrane l	1 0 0 0
		Terry l	1 0 0 0
		TJones ac	2 0 1 0

Totaux 40 11 15 11

Montreal 120 323 000-11

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

St. Louis 100 001 111-5

Point victorieux — BSmith (1).

E—Hudler, Galarraga. DJ—Montreal 3. LSB—Montreal 5, St. Louis 6. 2B—Rivera 2, Wallach, Santovenia, Brooks, Brunansky. CC—Hudler (3), Raines (10), Wallach (9), Pendleton (3), Coleman (5). BV—Coleman 2 (5B), McGee (3B), TPena (6).

S—O'Smith, BSmith, BS—Hudler.

ML CS P PM BB RB

Montreal BSmith LG, 8-6 -6 7 2 2 1 2

TBarrett PS, 1 3 4 3 3 1 1

St. Louis McWilliams LP, 1-6 3 1 3 7 5 5 1 2

Terry 1 2 3 5 3 3 0 1

Quisenberry 2 3 3 3 0 2

McWilliams 2 0 0 0 0 2

D—2 h 44. A—27.748.

Montreal 35 511 5

TRANSPORT 2000

DOUZE MOIS, presque jour pour jour, après les audiences publiques de la commission parlementaire de l'aménagement et des équipements, qui siège exceptionnellement hors de la Vieille Capitale, le ministre des Transports du Québec dévoilera mercredi un plan de consolidation, d'optimisation et de développement des infrastructures de transport pour la région métropolitaine de Montréal.

Compte tenu du débat qui sévit depuis quelques années, et après le spectacle d'innombrables ballons d'essai qu'on a vu flotter dans le ciel pendant le même temps — un métro pour Montréal-Nord, un tunnel sous la rivière des Prairies en direction de Laval, un train de banlieue pour Saint-Hilaire, une autoroute de contournement... —, le document de M. Marc-Yvan Côté pourrait ne contenir que bien peu de véritables surprises.

Il ne s'agirait pas, a-t-on constamment répété au cabinet du ministre, de décisions fermes de la part du gouvernement, mais bien plutôt de propositions à débattre dans une nouvelle phase de consultation. Quant aux coûts de l'ensemble de ces projets : \$1,7 milliard sur dix ans, ils n'ont rien de mirabolant, surtout si l'on songe que la Communauté urbaine de Montréal, à elle seule, et uniquement pour le transport en commun, fait valoir des besoins d'investissement d'un milliard pour la même période.

Si le « plan » du ministère se résume à une énumération de travaux à exécuter en matière de voirie et de transport en commun, beaucoup de questions resteront sans réponse. Il y aura risque que le débat continue de tourner en rond.

De toutes les questions soulevées devant la commission parlementaire en août dernier, une seule jusqu'ici a reçu une réponse de la part du gouvernement : c'est celle de la contribution de Québec au financement des opérations des sociétés de transport en commun, municipales ou intermunicipales. Et encore, la formule mise en application dès le présent exercice laisse-t-elle sur son appétit la STCUM, qui continue de réclamer une participation financière des municipalités de la rive nord et de la rive sud à son déficit d'exploitation, en alléguant un « effet de débordement », c'est-à-dire les coûts additionnels qu'entraîne l'utilisation quotidienne de ses équipements par des milliers de citoyens des deux rives, surtout aux heures de pointe, les plus onéreuses.

Les municipalités hors territoire ne sont évidemment pas d'accord. Pour tenter un rapprochement des points de vue, le ministre a créé une table de concertation qu'il préside lui-même. Sans doute, depuis ce temps, a-t-il eu le loisir de constater que les consensus n'étaient pas faciles à dégager entre les participants.

b Une autre question est restée en suspens, c'est

celle du partage des coûts d'immobilisation des infrastructures de transport en commun.

Le document du ministère, publié en juin 1987 en vue de la commission parlementaire qui allait suivre, posait la question, mais sans y répondre. Depuis 1980, Québec assume la totalité des coûts de prolongement du métro, alors que le pouvoir d'initiative en cette matière appartient aux autorités municipales. Les auteurs du document sont d'avis que le mode actuel de financement « ne reflète pas le partage des responsabilités entre les deux niveaux de gouvernement ». Ils s'interrogent : « N'y aurait-il pas lieu [que les municipalités] participent aussi au financement des infrastructures de transport rapide ? » Au cabinet du ministre, on est plus catégorique encore : ça ne peut plus être cent pour cent !

Mais cette perspective ne soulève guère d'enthousiasme chez les édiles, qui font valoir que le gouvernement continuera pourtant de prendre à sa charge cent pour cent des coûts de construction des autoroutes. Le métro, n'est-ce pas l'autoroute des piétons ?

Toujours est-il que le ministre, à la suite de la commission parlementaire, s'est engagé — ou du moins l'a-t-on compris ainsi — à soumettre une nouvelle formule de partage d'ici la fin de l'année 1988. Sa réponse reste à venir.

Une dernière question se pose avec de plus en plus d'acuité, et qui d'ailleurs recoupe toutes les autres, c'est celle de l'encadrement institutionnel au niveau régional. Le transport en commun dans la région métropolitaine relève de trois autorités distinctes : la CUM, Laval, et un groupe de municipalités de la rive-sud sous le leadership de Longueuil. Or, on est de plus en plus conscient que certains équipements de transport en commun — à coup sûr le métro et les trains de banlieue — ont une vocation de portée régionale. En outre, on perçoit de plus en plus clairement que la liaison du centre-ville de Montréal avec les couronnes nord et sud de l'île est devenue un des problèmes prioritaires de l'organisation du transport en commun, comme en témoigne la congestion croissante qui affecte la circulation sur toutes les voies d'accès.

Qui s'en chargera ? Les municipalités ? Aucune d'entre elles n'a les pouvoirs nécessaires pour assurer la coordination qui s'impose. Une table de concertation ? C'est trop peu. Il ne reste alors que le gouvernement lui-même ou, mieux, un organisme régional à qui l'on confierait la planification, l'implantation et la gestion des infrastructures communes ?

Transport 2000, ce n'est plus de la politique-fiction, c'est demain la veille.

— JEAN FRANCOEUR

Mathias Rust et la détente

LA « GLASNOST » n'en finit pas de faire connaître ses bienfaits. On s'attendait, certes, que le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust ne purge pas la totalité de la peine à laquelle il avait été condamné pour avoir posé son avion sur la place Rouge. Ses intentions déclarées n'étaient-elles pas purement pacifiques ? Sa libération, après un peu plus d'un an de détention, n'en rompt pas moins avec une pratique soviétique jus qu'alors beaucoup plus sévère.

Ce n'est pas une amabilité pour les responsables soviétiques que Rust avait ridiculisés en atterrissant sous les murs du Kremlin. Ces responsables ont déjà payé cher pour ce rocambolesque épisode. Ils voient aujourd'hui rentrer dans son pays, sinon en fanfare du moins couvert par l'indulgence politique, l'enfant terrible qui avait été l'origine de leur chute.

Pour M. Gorbatchev, c'est une manière de souligner qu'une page est définitivement tournée. Si l'armée soviétique ne s'est pas encore entièrement mise à l'heure de la « perestroïka », le temps n'est plus où le chef du Kremlin se devait de ménager les susceptibilités de maréchaux hérités de l'époque Brejnev, maintenant dite de « stagnation ».

Mais cette libération anticipée témoigne avant tout de la volonté de Moscou de ramener au plus tôt au beau fixe le baromètre des relations avec Bonn. Cette vo-

lonté a été clairement enregistrée l'autre semaine lors des entretiens que M. Genscher a eus dans la capitale soviétique avec MM. Gorbatchev et Chevardnadze. De part et d'autre, on prépare activement la visite que le chancelier Kohl effectuera en URSS au mois d'octobre. Il était hors de question que le grain de sable du petit avion apparu sur la place Rouge perturbe plus longtemps un processus diplomatique désormais bien lancé et sans doute destiné à mener très loin.

Ce qui se dessine, en effet, et que confirme, comme une hirondelle l'arrivée du printemps, la libération de Mathias Rust, c'est un retour des relations soviéto-allemandes au climat de coopération né de l'Ost Politik du chancelier Brandt, qui ne s'était sérieusement altéré qu'au début des années 80 avec la crise des euromissiles. Il est symbolique qu'au même moment les mêmes euromissiles commencent à disparaître en fumée sur les polygones de tirs d'URSS.

La visite simultanée en Union soviétique du secrétaire américain à la Défense, M. Carlucci, montre bien que la détente résulte d'abord de la volonté des deux Grands. Mais il est de plus en plus évident que dans ce qu'il aime appeler la « maison commune européenne » M. Gorbatchev réserve à la RFA une place tout à fait privilégiée.

— LE MONDE

Le grand Maghreb en marche

L'ACTUALITÉ

JOCELYN COULON

DEPUIS le début de l'année, les pays du Maghreb se livrent à un chassé-croisé diplomatique qui a toutes les apparences d'un nouveau pas vers l'unité économique et peut être politique de ces nations arabes en plein changement. Le roi du Maroc, Hassan II, toujours très prudent en la matière, est venu confirmer ce mouvement dans une longue entrevue au journal *Le Monde* la semaine dernière.

Les déclarations du souverain chérifien portent à réfléchir. Si les raisons ne manquent pas pour les États nord-africains de jeter les bases d'une communauté maghrébine pareille à la Communauté économique européenne, les tentatives de regroupement ont été nombreuses depuis deux décennies, il est vrai toujours sous la houlette un peu bouillonnante du colonel Khadafi. L'échec était toujours au rendez-vous sans doute à cause des objectifs trop ambitieux que les leaders se fixaient.

Les données ont changé et les ambitions se sont assagies. Pendant vingt ans, les tentatives faites auprès de multiples pays par le chef de l'État libyen avaient pour but la création d'une entité politique unique prèle à la grande unification de la nation arabe, de Rabat à Aden en passant par Bagdad, le Caire et même certaines capitales africaines. Tous les courtoisés, après avoir signifié moult traités et accords avec Tripoli, ont rejeté brutalement les avances

du bouillant colonel.

Aujourd'hui on parle plus modestement de liberté totale de circulation des biens et des personnes, de développement industriel conjoint, de convergence culturelle et sociale et, en filigrane, d'institutions politiques communes qui ne remettront toutefois pas en cause, souligne Hassan II, « les régimes choisis par les uns et par les autres ». Il y a des pouvoirs qui ne se partagent pas.

Le Maghreb qui prend forme sous nos yeux présentement ne se limite plus au noyau formé par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc et qui a longtemps prédominé en Afrique du Nord. Il s'étend maintenant à la Libye, à la Mauritanie et au territoire contesté du Sahara occidental pour constituer un ensemble géographique, politique et économique de premier plan. La réunion, le 10 juin dernier, pour la première fois depuis leur indépendance, des cinq dirigeants maghrébins illustre cette volonté de façonner un avenir qui prend forme actuellement.

Certes, le problème sahraoui ne se volatilisera pas du jour au lendemain malgré le rétablissement des relations entre Rabat et Alger. Mais la guerre est trop coûteuse et les problèmes du jour trop nombreux pour que ces deux pays ne poursuivent plus longtemps un conflit qui bloque la route au développement et à l'amélioration du niveau de vie de la population. Le réalisme semble avoir eu raison de l'orgueil national dans ce processus de réconciliation dont Hassan II pense qu'il prend sa source dans une « conjoncture astrale débouchant sur une sorte de maieutique ».

Eh bien ! les astres n'ont jamais

été si clairvoyants. Aux prises avec un taux de croissance démographique débridé, un chômage élevé, une dette extérieure importante, une renaissance du mouvement islamique radical et une population qui réclame plus de liberté et de démocratie les États du grand Maghreb sont en plein bouleversement. Dans une vingtaine d'années leur population aura doublé pour atteindre 100 millions d'individus dont près de 60 %, auront moins de 20 ans. Tous les ans, les gouvernements en place doivent créer plus de 300.000 nouveaux emplois pour faire face à l'afflux d'une jeunesse de plus en plus impatiente, scolarisée et ouverte sur le monde. Les débouchés extérieurs se tarissent. La Libye limite le nombre de travailleurs étrangers, les États du Golfe ne sont plus l'Eldorado d'antan et l'Europe de l'Ouest ferme ses portes.

Au plan économique, les échanges commerciaux se modifient. La CEE demeure le plus grand partenaire mais son marché se retrécit principalement à cause de son élargissement à l'Espagne, au Portugal et bientôt à la Turquie. Les Maghrébins regardent vers les États-Unis, le Japon et le Sud en général. Politiquement, les choses bougent. Un vent nouveau souffle sur la Tunisie depuis l'accession au pouvoir du président Ben Ali en novembre. Au Maroc, le Parlement retrouve un peu plus d'indépendance alors que les régimes libyen et algérien se libéralisent lentement. Tout cela reste bien fragile et fort dépendant de l'humeur des dirigeants et des performances économiques, mais la voie est tracée. Le grand Maghreb est en marche.

Petit lait et vinaigre

LES GRENOUILLES aussi grosses que le boeuf finissent par crever... Le petit écran (converti, cet été, en petit écran). L'accroissement de leurs croisements dans les mares-miroirs de toutes les chaînes provoque un effet de saturation chez le téléspectateur moyen qui pianote vainement sur son clavier à changer le mal et l'image de place.

L'Ego-vedette, quotidien télévisé, se feuillette jusqu'à l'étourdissement. Les carrousels de Télémiel se télescopent, se superposent. Viens faire un gros bouillon dans mon bain-tourbillon et, en retour, j'irai faire trempette dans ta barboteuse. Si tu ne me renvoies ni l'encens ni l'ascenseur, je te balance en bas de ma terrasse.

Ah ! que vous chantez bien, mes louanges surtout. Oh ! que je vous admire m'admirant. Tant de génie, mon cher, ça ne vous gêne pas pour dormir ? Parfois, entre petits copains, on se tutoie : T'es un gars que je vénère, que j'adore, que j'adulte, que je lis, que je regarde, que j'écoute, que j'envie et que je fleuris. Laisse un peu que je tâte ta tête avant de poser, sur tes cheveux teints, une couronne de lauriers.

Tu reprendrais bien un peu de



Rolande
ALLARD-MERCERE
▲ Faire-part

petit lait ? C'est bon pour le fond de teint. Laisse le vinaigre aux vilains de la presse écrite. Ils en ont bien besoin, eux, du vinaigre, pour réussir à vendre leur salade.

Racontez-nous encore, même si vous l'avez fait hier et le ferez, inlassable, demain, votre vie depuis le premier vagissement. Vous êtes trop modeste, mon cher, vous oubliez de rappeler l'ovation debout que vous méritez lorsque vous chantez la cantate du castrat dans les patates. Et le cantique des moustiques.

Ah ! Oui gnan-gnan-han

Comment va la santé ? Toujours allergique aux noyaux d'olives ? Vous avez eu la rougeole, enfant ? Et la petite vérole, adulte ? Vous n'en manquez pas une. C'est vrai que vous vous exposez quotidiennement, généreusement, sur tous les réseaux, vous risquez plus d'attraper tout ce qui grouille et gratouille que le premier sédentaire assis. Rien ni personne ne vous résiste. Oui, ça doit affaiblir le système immunitaire que de tant plaire.

La félicitologie est à la mode. Nos journaux devront-ils emboîter le pas et noyer, sous la guimauve et les fleurs, tous les metteurs en scène d'eux-mêmes ? Le pire arrangement floral vaut sans doute mieux que le meilleur procès pour libelle.

Il y en a qui préfèrent faire la cour, voire la basse-cour, plutôt que d'aller en Cour. Risquer son emploi pour une caricature à la cantaloupe ? Melon melon mon bon monsieur.

L'avenir appartiendra-t-il aux gâteaux à tant la ligne agite ? Le mord-sans-rire qui appelle bécasse une bécasse, faiseux le faiseux et tripoteux le tripoteux (qu'il tripatoille dans la grosse caisse du Parti ou le petit cochon de l'association paroissiale), a-t-il ses jours comptés ?

Il y en a qui doivent déjà songer à tirer leur révérence avant que d'être forcés à faire la cour-bette...

LETTRES AU DEVOIR

■ Sécurité compromise

Lettre à M. Herbert Marx, solliciteur général, ministère du Solliciteur général

DEPUIS le début des années 80, votre ministère a commencé à engager, pour travailler dans les vingt-quatre établissements de détention du Québec, du personnel avec le statut d'employé occasionnel ou surnuméraire sur appel.

Dans les premières années de ce fonctionnement, l'on retrouvait principalement parmi ce groupe de travailleurs, des cadets fraîchement issus de l'école de police qui effectuaient, en quelque sorte, un court stage de formation en détention en attendant d'être embauchés par les différents corps policiers de la province.

Avec le temps, les cadets de l'école de police se faisant plus rares, vous avez ouvert les portes au grand public tout en maintenant des critères d'admission très élevés comparables à ceux exigés pour le personnel permanent.

Les conditions d'admission qui sont exigées pour le personnel permanent, agent de la paix, surveillant en établissement de détention, sont les suivantes : secondaire V ; âgé d'au moins 20 ans ; être de bonne moeurs ; ne pas avoir commis d'infraction au Code criminel ; avoir subi avec succès un examen médical devant des médecins désignés par la Sûreté du Québec.

Vous en êtes rendus maintenant à la troisième vague dans l'engagement de ce type de personnel et nous constatons malheureusement que vos critères de sélection se sont amoindris au point qu'il n'est pas rare de constater, quelques semaines après l'embauche de certains de ces employés, qu'ils ne correspondent pas aux exigences du statut d'agent de la paix.

Nous comprenons difficilement, monsieur Marx, que l'actuel processus de sélection pour le personnel occasionnel (ils sont près de 400) ne comporte qu'une courte entrevue avec le directeur de l'établissement concerné sans aucune vérification des critères déterminés par l'Office des ressources humaines pour ce type d'emploi.

En adoptant un tel processus de dotation, vous mettez en danger la sécurité de la population carcérale et du personnel en devoir, vous retardez l'évolution du milieu carcéral car jamais vous ne pourrez obtenir l'implication d'un personnel qui n'est que de passage dans « la MISSION des services correctionnels québécois ». De plus, vous effectuez un retour aux années 60 en ouvrant la voie du patronage politique.

Il y a présentement près de 200 postes permanents vacants que vous comblez à l'aide de ces 400 travailleurs occasionnels. L'Union des agents de la paix en Institutions pénales exige que ces postes soient comblés par des candidats qui répondent aux exigences des critères déjà énumérés.

— RÉJEAN LAGARDE
responsable des griefs
Montréal, le 27 juillet.

■ L'homme qui coupait des arbres

Lettre ouverte au ministre de l'Environnement du Québec

J'APPRENAIS récemment, grâce à la revue de presse de votre ministère (12 juillet 1988, *Le Nouvelliste*), qu'une municipalité (qui se reconnaît sans doute si « la tuque » lui va) avait pris la décision d'abattre une trentaine d'arbres sur un certain boulevard Ducharme : sans doute les derniers arbres qui y restaient encore.

Les justifications que nos sages édiles municipaux nous servent pour se livrer à leur sport favori, et assouvir leurs nobles instincts, bien québécois il faut le dire, de défricheurs, n'ont hélas pas beaucoup évolué : il leur apparaît essentiel de (1) de créer plus d'espaces d'asphalte ou de béton pour « stationner nos chars », (2) de protéger nos tuyaux d'égouts, (3) d'assurer la sécurité publique : bien sûr, il fallait y songer, ces gros arbres, ils vont finir par nous tuer ! (4) d'éradiquer (c'est le cas de le dire) les maladies des arbres (soudaine et touchante compassion !), etc.

Mais ce qui est nouveau, et là je m'incline devant cette trouvaille, c'est la raison des « problèmes d'esthétique vécus » (sic) que certains responsables municipaux invoquent maintenant avec toute la naïveté et toute la candeur imaginables, pour achever d'abattre ce qui reste d'arbres dans leurs municipalités. Peut-être estiment-ils qu'un arbre trop vieux c'est plutôt laid...

Pis encore, et là j'espère que vous allez réagir, monsieur le ministre, les bourreaux des arbres osent se réjouir triomphalement à des critères qui seraient, semble-t-il, contenus dans un *Manuel de foresterie urbaine produit par la division du Patrimoine écologique du ministère de l'Environnement (sic) !!!*

Sérieusement, monsieur Lincoln, quand donc votre ministère pourra-t-il prendre les mesures législatives nécessaires pour protéger les derniers vestiges de forêts urbaines, subsistant encore dans nos villes et villages, contre cette nouvelle génération de brutes, aussi épaisses que sombres, contre ces réincarnations de nos premiers défricheurs (ou colons si vous préférez), contre ceux-là, nos édiles, qui exécutent nos arbres implacablement, sans aucune forme de procès, pour crimes contre les tuyaux d'égouts ?

— ALBERT DAVELUY
Québec, le 2 août.

■ Réception, Complet

PLUS de 10 ans après l'entrée en vigueur de la loi 101, bon nombre d'hôteliers affichent, encore *Office* et *(No) Vacancy* à la porte de leurs hôtels ou motels. D'autres, pourtant, ont changé depuis longtemps leurs anciennes enseignes anglaises pour des nouvelles au message français : « Réception » et « Complet ».

Le mot « Réception » est connu et utilisé dans tous les pays du monde pour identifier le bureau d'accueil, d'inscription et de paiement des clients. Le mot « Complet » est celui qui convient le mieux, en français, pour indiquer aux intéressés qu'il n'y a plus de chambre disponible à l'hôtel ou au motel.

En francisant librement leurs enseignes, ces hôteliers n'ont fait

qu'améliorer l'image française du Québec et mieux servir leurs propres intérêts. Le caractère français du Québec constitue son principal attrait touristique en Amérique du Nord.

Les autres, les récalcitrants, sont les derniers hommes d'affaires du Québec, surtout à l'extérieur de Montréal, à ne pas avoir francisé complètement leurs enseignes alors qu'ils sont les premiers à profiter de la francisation de l'affichage, encouragée par l'application de la loi 101.

Les Québécois les plus conscients de la nécessité de franciser complètement leur pays devraient boycotter les hôtels et motels qui n'affichent pas uniquement en français.

— PIERRE LANDRY
Québec, le 1er août.

■ La pub des atomistes

IMAGE : une famille nucléaire (papa-maman-un enfant) s'adonne aux joies de l'équitation dans un cadre enchanteur sans cheminée disgracieuse à l'horizon. Page opposée : les bienfaits de l'atome.

Image : un savant en blouse blanche, au sourire de grand-père. Page opposée : le monsieur est un des 5.000 ingénieurs et techniciens nucléaires oeuvrant au Canada. Lesquels se retrouveraient au chômage si les « détracteurs des réacteurs », les « alarmistes de la bombe » obtenaient gain de cause.

Annnonce télévisée : l'atome humanitaire avec de nombreuses applications dans le domaine de la médecine, de l'irradiation des aliments, de la production d'électricité. Débutant par une citation de Madame Curie (décédée en 1933) sur la peur de l'inconnu, l'Association nucléaire canadienne nous précise que cette énergie propre s'ajoute aux énergies renouvelables qui tirent leur source du soleil, lui-même un immense réacteur nucléaire... La boucle est bouclée.

Oublié, le fait que ce réacteur naturel soit situé à une distance sécuritaire de 150 millions de km et qu'on ne prévoit pas de problème sérieux avant quelques milliards d'années.

Oublié, le coût fabuleux de cette énergie « propre », puisqu'il faut bien les extraire quelque part, ces atomes et les enrichir... sans parler du stockage des déchets.

Oubliés, les accidents ciblés. Faisons aveuglément confiance aux experts qui assurent qu'ils ont tiré leçon des erreurs du passé.

Oublié, l'usage douteux que certains pays font de notre technologie « pacifique ». Faisons confiance aux réglementations internationales sur les transferts de technologie.

Oubliés, les doutes sur l'irradiation des aliments. Faisons confiance au gentil promoteur du Centre d'irradiation de Montréal.

Oublié, le fait que le scanner à rayons X soit en voie d'être détrôné par la résonance magnétique, moins dommageable pour la santé.

Atomistes, vous m'avez convaincu. Je vais de ce pas joindre un de ces vilains mouvements où oeuvrent ceux et celles qui s'interrogent avant de se garocher dans l'économiquement rentable. Que voulez-vous, j'ai un peu changé depuis le temps où je regardais *La Fourmi Atomique*.

— MICHÈLE LAFRAMBOISE
Montréal, le 1er août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, division du Groupe Québecor inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR :
= \$3 25 par semaine
le samedi seulement = \$1.00

Pour information :
à Montréal : 332-3891
à Québec : (418) 587-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information : 815 6 mois
(514) 844-5738 425 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 855 6 mois
455 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858, Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Le gouvernement trahit ses orientations

En favorisant le dézonage agricole et la construction de nouvelles autoroutes, Québec renie sa volonté de sauvegarder l'environnement

LIBRE OPINION

Ce texte est signé par Yves Gérard et Patrick Janson de l'Association québécoise de lutte aux pluies acides et par Luc Gagnon et Jean-Luc Bourdages de l'Union québécoise pour la conservation de la nature

Il semble se confirmer que le gouvernement, par le biais de la Commission de protection des terres agricoles, aurait l'intention de pratiquement abandonner le zonage agricole dans la périphérie de Montréal. Dans la même logique, Québec songerait également à construire deux autoroutes périphériques et six ponts dans la région de Montréal.

Cette politique d'aménagement peut se résumer en une phrase : le gouvernement aurait décidé de favoriser et subventionner systématiquement l'étalement urbain. Si ces plans se réalisent, Québec trahira totalement des orientations qu'on croyait bien engagées.

L'aménagement, premier enjeu énergétique

Ces deux choix fondamentaux d'aménagement du territoire (dézonage et autoroutes) auront des conséquences désastreuses. En stimulant fortement l'étalement urbain, ces choix permettront que se réalisent les prévisions faites par Hydro-Québec pour la période 1984-2006 :

- une augmentation globale de la consommation d'énergie de 40 %;
- une augmentation de la consommation d'énergie de 72 % dans le transport routier;
- une augmentation de 33 % de la consommation de combustibles fossiles (gaz, pétrole, charbon) et donc, de notre dépendance énergétique;
- une augmentation de 45 % du nombre de logements, en grande majorité, des bungalows de banlieues éloignées.

Cette explosion de la demande énergétique est d'autant plus injustifiable qu'elle se fera dans un contexte de stabilité démographique presque complète (une augmentation totale de seulement 2 % à 5 % de la population de 1984 à 2006).

Il est inutile d'analyser les problèmes énergétiques sans examiner la dynamique urbaine. Contrairement à la perception populaire, la phase de développement rapide des banlieues n'est pas terminée. Au cours de la décennie 1977-86, la ville de Montréal a perdu plus de 6 % de sa population et ce, malgré un gain de territoire d'environ 18 km car, par le biais d'annexion. Pendant cette période, des



Une vue de l'autoroute Ville-Marie en direction du centre-ville de Montréal.

banlieues-dortoirs, telles que Bro-sard et Repentigny, ont connu des augmentations de population de 50 %. De plus, au Québec, 1987 est une année record pour la construction résidentielle de banlieue.

Ces tendances ont de graves incidences énergétiques. Des études (voir *Franco-Nord*, hiver 1988) ont démontré que la trilogie « auto-bungalow-banlieue » est responsable du fait que les Canadiens consomment trois fois plus d'énergie par habitant que les Européens. Les projets autoroutiers et le dézonage agricole en périphérie des banlieues-dortoirs attiseront, de façon extraordinaire, ce gaspillage d'énergie.

Du point de vue écologique, aucun enjeu énergétique n'est plus important que la trilogie « auto-bungalow-banlieue ». En fait, même en excluant le chauffage des logements (qui représente 15 % du bilan énergétique), on peut estimer que la trilogie est responsable d'environ 50 % à 60 % de la consommation énergétique en Amérique du Nord.

Les effets en terme de pollution

En ce qui touche les pluies aci-

des, le transport automobile est le principal responsable des émissions d'oxydes d'azotes (NOx), pré-curseurs à l'acide nitrique. Une multiplication des besoins en transport augmentera les pluies acides, et cela sur notre propre territoire (car les NOx « voyagent moins loin » que les oxydes de soufre). Même s'il existe des appareils anti-pollution pour réduire de 50 % ces émissions, ces bénéfices potentiels seront anéantis si on double l'utilisation des automobiles.

En ce qui concerne l'effet de serre, il est principalement causé par le CO2 provenant de la combustion du pétrole et autres combustibles fossiles. Considérant qu'il n'existe pas d'appareils anti-pollution pour réduire les émissions de CO2, les choix d'aménagement, en stimulant l'usage de l'automobile, contribuent directement à l'effet de serre.

Du point de vue économique, les investissements prévus pour les autoroutes sont énormes, soit environ \$ 1,5 milliard, sans compter les nombreux coûts d'entretien de ces infrastructures. Ces dépenses publiques représentent des subventions directes à la pollution, subventions d'autant plus injustes qu'il

n'y a pas de péage sur les autoroutes. Non seulement le principe pollueur-payeur n'est pas respecté, mais il s'agit d'une application évidente du principe *pollueur-payé* !

Quels qu'en soient les motifs avouables et inavouables, les projets autoroutiers et le dézonage agricole seraient un reniement complet de la volonté de sauvegarder l'environnement.

Cela est d'autant plus étonnant que le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, a supporté activement le travail de la Commission Brundtland et qu'il a d'ailleurs écrit une préface pour la version française du rapport de la Commission. De plus, ses orientations récentes (*Un nouveau cap environnemental*) sont à l'avant-garde, en mettant l'accent sur la prévention environnementale.

Le gouvernement a appuyé le rapport de la Commission Brundtland et il doit commencer à appliquer sa principale recommandation institutionnelle : « les grands organes centraux du gouvernement chargés de l'économie... devraient désormais être rendus directement et pleinement responsables de s'assurer que leurs politiques, leurs programmes et leurs

budgets sont capables de soutenir un développement écologiquement et économiquement soutenable » (p. 377).

Dans ce dossier, le ministre de l'Environnement doit abandonner son rôle de « pompier » de l'environnement. La prévention des dommages écologiques exige que les choix d'aménagement soient soumis à des audiences publiques, de façon à ce que les conséquences soient discutées publiquement et que des études en précisent toutes les implications.

L'article 6.3 de la loi sur la qualité de l'environnement stipule que « Le Bureau (d'audiences publiques sur l'environnement) a pour fonctions d'enquêter sur toute question relative à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre et de faire rapport à ce dernier de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en a faite. Il doit tenir des audiences publiques dans les cas où le ministre le requiert. »

Jusqu'à maintenant, l'application de cet article a été liée à des projets précis et au règlement sur les études d'impacts. Mais la loi est assez flexible pour permettre des audiences publiques sans avoir à attendre l'étude d'impact du promoteur. Devant une politique d'aménagement qui est susceptible de générer des centaines de milliers de petits projets de construction, le ministre doit considérer cette politique comme un *méga-projet* proposé pour la région de Montréal.

Des audiences publiques

Des audiences publiques éviteraient d'ailleurs que des décisions aussi importantes soient faites « en cachette » et elles permettraient la participation d'intérêts diversifiés. Il faudrait cependant que le débat soit équitable. Les ministères à vocation économique, les promoteurs immobiliers et les constructeurs d'autoroutes ont les ressources financières pour faire valoir leurs arguments. Le processus ne pourra être démocratique que si leurs opposants, notamment les groupes environnementaux, disposent de moyens financiers adéquats (les quelques milliers de dollars attribués annuellement aux groupes ne sont certainement pas suffisants).

Le ministre de l'Environnement devra donc aller jusqu'au bout de son engagement écologique en assurant le financement d'études d'impact, études qui devront inclure des alternatives d'aménagement.

Nous demandons au ministre Lincoln d'utiliser un potentiel inexploité de la loi sur la qualité de l'environnement pour éclairer un choix collectif dont les implications sont vitales. Les recommandations de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement exigent de briser certaines vieilles habitudes.

L'épreuve des minorités culturelles en Roumanie

LIBRE OPINION

LOUISE AUDET
GABOR BOROS

Professeurs, les auteurs ont effectué de nombreux voyages en Roumanie

FAIT sans précédent dans les pays frères du bloc de l'Est, la Hongrie accueille depuis janvier 1988 des milliers de réfugiés de la Roumanie voisine. Leur nombre, qui aujourd'hui dépasse les 20.000, pourrait, selon certains observateurs, atteindre les 100.000. Ce sont surtout les membres de la minorité hongroise qui fuient la misère et la politique de répression des droits de l'homme et d'assimilation forcée des minorités pratiquée par le président de la République, Nicolae Ceausescu.

On retrouve également, parmi ce flot de réfugiés, des Roumains (environ 4 %) dont la situation est plus

délicate. En effet, ne parlant pas la langue du pays, ils ne souhaitent qu'une chose : passer à l'Ouest. Mais l'Autriche ne semble pas disposée à recevoir ces ressortissants.

Le dernier plan concocté par le musée roumain est l'aménagement du territoire, opération par laquelle plus de 7.000 villages seront rasés à travers le pays et supplantés par quelque 500 centres agro-industriels. Nicolae Ceausescu, après avoir détruit un quartier historique de Bucarest, la capitale, entend maintenant bouleverser le relief du pays, urbaniser la campagne ! Effacer l'histoire pour instaurer une ère nouvelle — la sienne.

Si la réforme territoriale touche le pays entier, elle atteint de façon plus tragique les minorités nationales, toujours plus vulnérables. Notons que la Roumanie compte 22,7 millions d'habitants dont 2,5 millions de Hongrois, environ 400.000 Allemands (Saxons et Souabes), 56.000 Ruthènes, 230.000 Tziganes et en nombre moindre des Serbes, Croates, Slovénes, Russes, « Lipovans », Juifs, Turcs, Tartares, Slovaques, Bulga-

res, Grecs, Polonais, Arméniens, Tchèques. Il est évident qu'une fois détruit l'environnement traditionnel, villages, églises, cimetières et la population disséminée dans les nouveaux centres urbains, il sera plus facile d'assimiler ces minorités gênantes pour l'édification d'une Roumanie essentiellement monoculturelle.

En Transylvanie, où vivent surtout les deux principales minorités, 1.500 villages seraient menacés. Dans le seul comté de Harghita, par exemple, au moins 100 des 236 villages disparaîtront.

Déjà, le 15 juillet, une dépêche de l'AFP signalait que dans le secteur d'Ilovo, zone-pilote près de Bucarest, 3.400 appartements construits dans 16 localités depuis 1968 ont été attribués à d'anciens occupants de villages de moins de 3.000 habitants voués à la disparition. Pour sa part, *Der Spiegel* annonçait dans son édition du 11 juillet que les travaux de démolition avaient débuté dans le village de Turnisor (Neppendorf en allemand), près de Sibiu. Nicolae Ceausescu ne cache pas que l'objec-

tif de l'opération est d'« homogénéiser la société » et de « constituer un peuple unique ouvrier » en supprimant « radicalement les différences entre les villes et les villages ».

À Budapest, le 27 juin dernier, lors d'une manifestation qui se défendait d'être anti-roumaine, plus de 50.000 personnes ont protesté contre le projet fou de Ceausescu et de ses stratèges. Un journaliste du quotidien budapestois, *Magyar Nemzet*, rapportait que la foule des manifestants s'était spontanément ouverte pour accueillir avec des applaudissements un groupe de réfugiés roumains venus se joindre au cortège, arborant des drapeaux roumains.

On pouvait lire sur les pancartes rédigées en deux, trois ou quatre langues : « Ce n'est pas la Transylvanie que nous revendiquons, mais le respect des droits de l'homme », « Roumains, ne vous laissez pas tromper, les Hongrois ne sont pas vos ennemis ».

Par ailleurs, dans un appel lancé à Prague, le mouvement de défense des droits de l'homme, la Charte 77,

rapprochait le projet de démantèlement des villages roumains de celui du détournement des grands fleuves sibériens prévu sous Brejnev et abandonné par Gorbatchev, exprimant de sérieux doutes sur les effets économiques d'une telle entreprise.

Il n'y a pas si longtemps encore, la Roumanie était considérée par les ethnologues, musicologues et ethnographes comme un territoire privilégié en raison de la richesse, de la diversité et de la vitalité de ses cultures. La disparition des villages signifie aussi la disparition des conditions assurant la pérennité des traditions architecturales, musicales et orales.

À l'heure de la « glasnost » et de la « perestroïka », il n'est pas insensé de croire que le destin de l'Europe centrale réside dans la démocratie. La question délicate et douloureuse des minorités de cette partie de l'Europe ne demande-t-elle pas justement un règlement fondé sur la tolérance et le respect mutuels plutôt que la « solution finale », telle qu'envisagée par Ceausescu ?

La douce vengeance du roi Hussein

LIBRE OPINION

MICHEL M. SOLOMON

L'auteur est écrivain

EN RELISANT le discours du roi Hussein de Jordanie dans lequel il annonce la dissolution de la Chambre basse, à 60 % composée de Palestiniens, ainsi que l'annulation de son plan d'investissement général dans les territoires occupés par Israël, chiffré à \$ 1,3 milliard, on ne sait pas ce qu'il faut admirer davantage : le « timing » de cette déclaration ou la manière sournoise dans laquelle Sa Majesté exprime son intention de rompre ses amarrés avec la région de Cisjordanie tellement controversée.

Il faut se souvenir que, depuis la création de l'État de Jordanie et l'avènement de son grand père Ab-

dullah au trône du royaume, en 1950, la charte constitutionnelle définissait « la Jordanie, terre sacrée et inviolable des Arabes palestiniens, des deux côtés du Jourdain. »

Jusqu'à la guerre des Six-Jours avec ses conséquences catastrophiques pour la maison des Hashémides, il n'a jamais été question de la création d'un État palestinien quoique dix-neuf années d'administration jordanienne se soient écoulées depuis la guerre de 1948. On ne pouvait d'ailleurs parler d'un État séparé des Palestiniens, vu que la constitution jordanienne englobait de facto non seulement les deux-tiers de la population palestinienne mais aussi ses aspirations nationales.

L'attaque armée déclenchée par les ennemis du roi, le fameux « Septembre Noir » en 1971 qui s'est soldée avec la mort de quelque 25.000 Palestiniens et la fuite des survivants vers la Syrie et le Liban, a mis fin aux espoirs du roi d'intégrer les Palesti-

niens. En reprenant le contrôle de la Cisjordanie, le roi avait puni sévèrement ceux qui ont osé se lever contre lui et a récompensé ceux qui lui sont restés fidèles.

En 1974, la conférence des rois et des présidents des pays arabes de Rabat a retiré au roi Hussein le droit de représenter les intérêts des habitants de Cisjordanie et de Gaza en déclarant l'OLP (l'Organisation pour la libération de la Palestine), « le seul représentant autorisé de presque un million d'habitants de la région. » Qui plus est, les relations personnelles entre le roi Hussein et le chef de l'OLP se sont détériorées après que l'accord écrit intervenu entre eux en décembre dernier, concernant la constitution d'une délégation mixte jordanio-palestinienne (la seule acceptée par l'État d'Israël) à une éventuelle conférence internationale de paix sous l'égide des grandes Puissances, eut été dénoncé unilatéralement par le Conseil supé-

rieur de l'OLP.

La Jordanie, par le geste de son roi, vient de tirer son épingle du jeu au moment où elle arrive à la conclusion que ses efforts ont été dévalués par l'éruption de l'Intifadah (la révolte palestinienne), le 6 décembre 1987.

À partir de ce moment, les actions du roi sont tombées vertigineusement. Ayant perdu ses appuis traditionnels, le roi a joué sa dernière carte d'atout en annulant son plan de développement évalué à \$ 1,5 milliard et en liquidant les prébendes versées à ses 60 membres de la Chambre basse et autres privilégiés du régime. Le roi, furieux des manœuvres anti-royales de l'OLP, a conçu sa vengeance sous la forme courtoise qui se résume à passer la responsabilité entière de la politique palestinienne sur les épaules de M. Arafat.

En reconnaissant publiquement le droit de l'OLP d'être « le seul repré-

sentant de la population dans les territoires occupés et le seul garant de ses droits », il s'attend à ce que le mécontentement de la population privée de son soutien se transforme dans un mouvement de rapprochement avec la Jordanie. Comme un geste de générosité, le roi a promis de continuer à honorer les pensions de retraite de quelque 18.000 anciens employés de l'État. Malgré ses paroles généreuses, le roi espère que les Palestiniens viendront chercher sa grâce, en baissant sa main, à genoux, implorant le pardon royal, déclarait hier à Naplouse un des « hommes du roi ».

Il n'est pas certain que l'OLP consacrera les fonds chiffrés à des centaines de millions de dollars pour l'amélioration de la condition de vie des habitants de la région. Ce qui est sûr, c'est que la querelle de famille dans les prochains jours à l'occasion de la visite officielle de M. Arafat à Amman laisse entrevoir beaucoup de surprises.

Le français dans l'Est

LIBRE OPINION

GUY SIMARD

Professeur de linguistique à l'Université du Québec à Rimouski

Il en va de la langue comme de nos célèbres bélugas : on déverse des produits chimiques à Montréal, Trois-Rivières ou Arvida, et les bélugas se meurent, quelques années plus tard, à l'embouchure du Saguenay.

La région du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est très homogène du point de vue de la composition de la population et, par conséquent, de la langue dite maternelle. Avec le Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est l'une des plus massivement francophones.

On pourrait être tenté de conclure : il n'y a pas de problème quant à l'usage du français. En vérité, si tout le Québec était dans la même situation, nous pourrions dormir paisiblement sur nos oreilles bien françaises.

Mais attention ! Nous ne vivons pas dans une éprouvette. La pollution linguistique que l'on constate aujourd'hui à Montréal, au chapitre de l'affichage, se manifestera ici, tôt ou tard.

Nous en avons déjà eu un avant-goût avec Zeller's, qui a osé revenir au joyeux bilinguisme. Nous recevons de plus en plus de publicités bilingues. Récemment : Texaco. Si les grandes entreprises, profitant de l'affaiblissement de la Loi 101, comprennent qu'elles peuvent pratiquer l'affichage et la publicité bilingues dans la métropole, il faudrait être d'une angélisme naïveté pour penser qu'elles se donneront la peine de faire une publicité différente, en français seulement, pour les « purs » de l'Est du Québec.

Parler d'affichage bilingue nous ramène, bien sûr, au débat sur la Loi 101, qui semble affectée du scorbut : elle perd ses dents une à une depuis quelques années et, d'une façon accélérée, depuis 1985, sous la gouverne du père de la Loi 22.

Quand je suis arrivé dans la région de Rimouski, en 1970, je n'arrêtais pas de me scandaliser. Je voyais partout des Caccoua Body Shop, des Fortier Auto Glass, des Rimouski Chain Saw, des Pelletier Electrique et autres monstres linguistiques. Aujourd'hui, en 1988, je les attendivement les affiches, les enseignes, les panneaux publicitaires, les pages jaunes de Québec Téléphone, et je m'y reconnais. Je vois du français, presque du français seulement. À part les termes spécifiques, bien sûr ! Dans l'ensemble, l'affichage est en français. Mais, comme dans toute bonne grammaire, on trouve bien des exceptions difficiles à justifier.

Signe du progrès (?), nous avons nous aussi un McDonald's Hamburgers (sic sur l'affiche au néon). On ne peut rien au « McDonald ». C'est un bon propre ! « Hamburgers » ne scandaliserait pas un Parisien, ni un Moscovite. Les Québécois, acceptent bien, et le mot, et la chose. S'il n'y avait que cela, on pourrait fermer les yeux. Mais il y a l'S qui viole impunément la syntaxe du français.

Et tous les linguistes vous le diront, la syntaxe, c'est le cœur de la langue, le système même. On peut perdre des cheveux, cela fait partie de la vie. Mais quand le cœur commence à flancher, c'est plus sérieux.

Dans l'ensemble, la situation s'est grandement améliorée, dans notre région toujours, pendant la période où la Loi 101 a été appliquée. Toutefois, on a traduit les mots mais non la syntaxe. Et, malheureusement, Pelletier Electrique a continué de violer, et la sémantique, et la syntaxe du français, sans le savoir, depuis des années. Pelletier Electrique, cela ressemble peut-être à du français, mais l'ordre des mots est anglais. De plus, une personne électrique, cela n'existe pas, en français du moins.

Il me serait facile de multiplier les exemples, mais cette petite histoire se terminerait par les mêmes conclusions :

1) La Loi 101 a eu un effet positif notable, pour ce qui est de l'affichage, même dans notre région qui, pourtant, était déjà massivement francophone, il y a 15 ans. L'affichage était beaucoup plus bilingue.

2) Le changement s'est fait petit à petit, mais il est remarquable à l'œil nu. Cependant, le résultat n'est pas encore idéal. Il reste de l'affichage en pseudo-français. Il reste des cas astucieux, pour ne pas dire douteux. Par exemple, le Motel Journey's End, qui est apparu à l'entrée ouest de Rimouski.

3) Si la contrainte de la Loi 101 n'existait pas, on ne tarderait pas à voir réapparaître l'affichage bilingue, pour ne pas dire hybride, qui sévissait avant. Et si les infractions continuent de se multiplier à Montréal, avec la bénédiction d'un gouvernement qui ne fait pas respecter la loi, il est clair que les grandes entreprises, les chaînes de magasin et les banques ne se donneront pas la peine de faire un affichage différent en régions.

Je reviens à mes chers bélugas. De l'extérieur, on pourrait dire que nous sommes heureux comme des bélugas dans l'eau. Notre région, notre eau, n'est pas trop polluée pour le moment. Mais certains bélugas donnent déjà des signes d'intoxication. Et si nous ne sommes pas capables d'arrêter la pollution à la source, nous en mourrons nous aussi. Au mieux pourrions-nous bénéficier d'un décalage horaire. Une heure plus tard... dans l'Est du Québec !

La catastrophe de la gare de l'Est coûte son poste au pdg de la SNCF

PARIS (Reuter) — La catastrophe ferroviaire de la gare de l'Est (1 mort, 56 blessés), samedi, a été « l'accident de trop » qui a coûté son poste à Philippe Rouvillois, le président du Conseil d'administration de la SNCF, après la mise en garde lancée le 20 juillet par le président François Mitterrand.

Michel Delebarre, ministre des Transports et de la Mer, qui avait tapé du poing sur la table samedi en affirmant qu'il ne croyait pas « à la fatalité », a accepté hier la démission donnée quelques heures plus tôt par Rouvillois. Delebarre avait en outre déploré que les consignes données le 20 juillet dernier soient restées « insuffisamment suivies d'effet ».

L'accident de la gare de l'Est est intervenu deux semaines seulement après que Mitterrand eut souhaité, en conseil des ministres, que le gouvernement « fasse preuve d'une très grande fermeté à l'égard des sociétés qui gèrent les transports en commun ».

Le conseil d'administration de la SNCF s'était réuni le jour même pour entendre un exposé sur les circonstances des deux accidents les

plus récents, celui de la gare de Lyon le 27 juin (56 morts, 30 blessés) et la collision entre deux trains de voyageurs le 19 juillet près de Toulouse (16 blessés).

Le nom du successeur de Rouvillois sera connu à l'issue d'un prochain conseil des ministres, a ajouté le ministre des Transports et de la Mer. Rouvillois, 53 ans, énarque, ancien directeur général des impôts, avait succédé à Philippe Essig à la tête du conseil d'administration de la SNCF en février dernier. Il occupait auparavant le poste de directeur général.

Tout s'était joué samedi soir au cours d'un entretien d'une demi-heure entre Delebarre et Rouvillois.

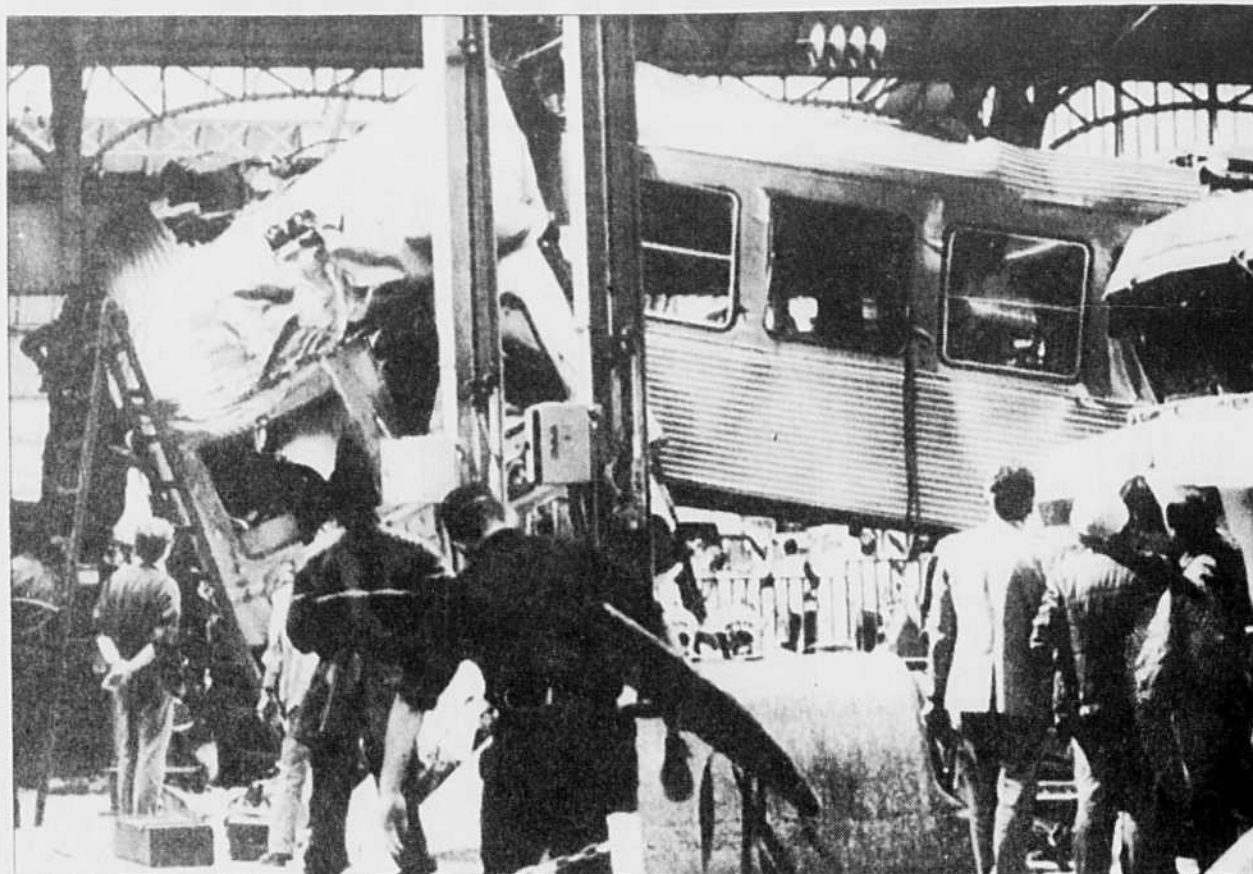
La fédération CGT des cheminots a estimé pour sa part, à propos de la démission de Rouvillois, que le gouvernement voulait « camoufler ses propres responsabilités ». « Ce n'est pas la démission d'un homme, fut-il président ou directeur général de la SNCF, qui va changer fondamentalement la situation », a affirmé la CGT. La fédération met une fois de plus en cause le contrat de plan signé entre la SNCF et l'État, qui se tra-

duit selon elle par une « politique d'économies tous azimuts ».

Delebarre a pour sa part rappelé hier que la commission d'enquête « chargée de faire toute la lumière sur les origines, le déroulement, et les suites » de l'accident « ne se substituait pas à l'enquête judiciaire qui doit établir les responsabilités » ni à l'enquête dont la SNCF « prend toujours en pareil cas l'initiative ».

Le ministre a précisé que cette commission « veillera tout particulièrement à ce que les organisations syndicales représentatives du personnel de la SNCF soient associées à ses analyses et à l'élaboration des mesures à prendre ».

La composition de cette commission sera rendue publique aujourd'hui. Cette initiative tranche avec la politique adoptée dans le domaine des transports aériens par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) après le crash de l'Airbus A-320 le 26 juin dernier près de Mulhouse. Malgré leurs demandes insistantes, les syndicats de pilotes et de navigateurs n'avaient pas été associés à la commission d'enquête.



Les sauveteurs ont secouru, samedi, à la gare de l'Est à Paris, les passagers coincés dans l'amas de toiles enchevêtrées d'un train qui a frappé un butoir. L'accident a fait un mort et 56 blessés.



LES ÉTUDIANTS ATTAQUENT LA POLICE À SÉOUL

De violents affrontements ont eu lieu hier près de l'université de Séoul entre policiers et étudiants sud-coréens qui venaient de décider, au cours d'un meeting, de passer outre à l'interdiction qui leur a été faite de rencontrer des étudiants nord-coréens, le 15 août à Panmunjom. Environ 400 étudiants ont attaqué, pendant plus de deux heures, à coups de pierres et de cocktails Molotov, quelque 500 policiers anti-émeutes qui leur barraient le passage. Les forces de l'ordre ont répondu en lançant des grenades lacrymogènes.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ L'Iran

en amenant l'Union soviétique à se désengager d'Afghanistan.

Perez de Cuellar a estimé qu'il faudrait environ 250 observateurs des Nations unies pour superviser un cessez-le-feu. Le *New York Times* rapportait samedi que sur 30 pays contactés, 24 avaient accepté le principe de participer à une force de paix multinationale. Le quotidien citait notamment le Canada, la Suède, le Danemark, la Finlande, l'Autriche, le Ghana, les îles Fidji, l'Australie, le Japon, la Hongrie et la Turquie.

Il ajoutait que la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité — Chine, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Union soviétique — n'avait pas été sollicitée.

Le coût de l'opération des bérêts bleus est estimé à \$40 millions par an et nécessitera une contribution financière extraordinaire des membres des Nations unies.

◆ Le Trafalgar

deux pays se sont entendus, début juillet, sur les amendements à cet accord. Les Affaires extérieures ont confirmé au DEVOIR l'existence de cette entente. Le gouvernement canadien doit maintenant examiner les conditions posées par Washington et décider entre le modèle britannique et son concurrent français l'*Améthyste*.

En juin 1987, le gouvernement canadien a annoncé son intention d'acheter de 10 à 12 sous-marins à propulsion nucléaire à un coût de \$8 milliards.

La procédure législative pour amender l'accord est complexe. D'abord, il faut que le Canada annonce le choix du *Trafalgar*. Puis, le président Ronald Reagan soumettra une résolution au Congrès demandant l'amendement à l'accord de 1959. Rien n'indique que le Congrès suive le gouvernement américain.

Selon des sources militaires et civiles, au Pentagone, au Congrès et à Ottawa, ce processus est périlleux à plus d'un titre :

— Le Congrès dispose de 90 jours pour donner une réponse au gouvernement américain. Il peut dire oui, non ou renvoyer le tout devant une commission parlementaire. Or, actuellement il ne reste qu'environ 30 jours de session au Congrès. « Si votre gouvernement ne se décide pas rapidement, toute la procédure législative sera reportée au printemps prochain avec toutes les incertitudes que cela comporte : nouveau président, nouvelle administration et nouveau Congrès », déclare un conseiller

au Sénat américain.

— À l'exclusion de la Grande-Bretagne en 1958, jamais le Congrès n'a autorisé de transfert de technologie nucléaire et le gouvernement américain a rejeté, par le passé, les requêtes de la France, de l'Italie et des Pays Bas.

— Le Congrès tiendra des auditions parlementaires parce que certains sénateurs et représentants veulent s'assurer que toutes les mesures seront prises par le Canada pour protéger les secrets militaires entourant le transfert de technologie nucléaire. De nombreux officiers supérieurs de la Marine sont opposés au programme de sous-marins canadiens pour des raisons de sécurité. Les législateurs pourraient, sous la pression des militaires, amender le texte présenté par le président Reagan.

— Le transfert de technologie sera soumis aux aléas de la politique américaine et des craintes du Pentagone. Ainsi, selon Tarik Rauf, expert des questions nucléaires au *Centre canadien pour le contrôle des armements*, les stocks américains d'uranium servant à la production de bombes et de combustible seront sérieusement taris d'ici cinq ans. C'est pour cette raison, que le gouvernement américain veut des ententes de cinq ans sur la fourniture du combustible.

— Rien n'indique que l'accord passé entre Washington et Ottawa n'autorisera le transfert d'informations sur la modernisation du système de propulsion après sa date d'achat. La Grande-Bretagne s'est heurtée au même problème et doit négocier avec les Américains toutes les améliorations techniques.

Dans une récente étude effectuée par le *Congressional Research Service* et dont LE DEVOIR a obtenu copie, Ronald O'Rourke identifie pas moins de 30 questions auxquelles les législateurs américains devront obtenir des explications avant d'autoriser le transfert. Elles concernent la protection des renseignements, l'éventualité d'une « fuite de cerveaux » vers le Canada pour la construction des sous-marins, la sécurité du réacteur et les possibilités d'accidents, les moyens matériels et humains dont disposent le Canada pour faire fonctionner le programme des sous-marins, la prolifération nucléaire et les intérêts américains dans l'Arctique.

À Ottawa, certains militaires pensent que, si le *Trafalgar* est choisi, la Marine canadienne ne pourra se faire une idée de ses nouveaux sous-marins qu'à l'automne 1989. « L'option britannique comporte de nombreux risques. Même si le président Reagan s'est engagé devant M. Mulroney à obtenir l'approbation du Congrès, il ne sera plus en poste pour la défendre. Qui sait ce que fera la prochaine administration? De plus, des auditions par le Congrès risquent de nous mettre l'opinion publique à dos. L'appui aux sous-marins est mince au Canada et plus une décision se prolonge plus l'opposition peut augmenter », déclare un militaire as-

socié au programme canadien.

La dépendance envers le bon vouloir américain sur le transfert de technologie inquiète beaucoup. Certains estiment que le Canada héritera d'une technologie obsolète, d'autant que les Britanniques ont eux-mêmes décidés de remplacer le *Trafalgar*, dont le dernier sera lancé l'an prochain, par une nouvelle génération, le *SSN20*. Ces nouveaux sous-marins devraient être déployés au début du prochain siècle.

Le premier des 10 à 12 sous-marins canadiens doit entrer en opération en 1996 et le dernier en 2014. Ils seront retirés du service entre 2026 et 2044.

◆ Les démocrates

riste. Eux aussi peuvent nous reprocher notre aide aux « contras » du Nicaragua, aux rebelles de Savimbi en Angola et à l'Afrique du Sud. Nous devons plutôt maintenir la capacité d'avoir une offensive diplomatique qui nous permettrait d'abaisser les barrières entre nous ».

Sur les questions de politique intérieure, M. Jackson a réaffirmé de façon non-équivoque son appui au « ticket » démocrate de Michael Dukakis et Lloyd Bentsen, et a indiqué qu'il serait fort surpris de voir un vote de protestation de la communauté noire parce qu'il n'a pas été choisi comme candidat à la vice-présidence.

« J'appuie MM. Dukakis et Bentsen parce que ce sont eux qui peuvent le faire la différence pour le plus de gens dans ce pays », a-t-il affirmé.

M. Jackson rencontrait les journalistes étrangers quelques minutes seulement après le « forum hebdomadaire » de l'Opération PUSH qu'il a fondée, rencontre qui marquait son retour à la présidence de la « Rainbow Coalition », le mouvement politique qu'il avait fondé lors de sa campagne à la présidence en 1984.

M. Jackson a affirmé que le candidat républicain George Bush « ne voit le gouvernement que comme un moyen d'augmenter la richesse privée alors que Dukakis le voit comme un véhicule de service public et de développement ».

Dans une de ses plus fermes prises de position publique en faveur de M. Dukakis depuis le congrès d'Atlanta, M. Jackson a soutenu que l'élection du candidat démocrate donnerait un nouvel élan au système public d'éducation et aux transports en commun, au logement à prix abordable et à la lutte pour mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, toutes questions qui concernent au plus haut point les membres de la communauté noire.

Quant au vice-président Bush « il rendrait beaucoup plus difficile pour les moins nantis d'avoir leur part du rêve américain », a-t-il soutenu, reprenant un thème du discours d'acceptation de M. Dukakis à Atlanta.

Par ailleurs, M. Jackson a soutenu qu'il n'était nullement intéressé à être candidat à la mairie de Chicago

lors des élections qui auront lieu en novembre 1989. Les rumeurs à ce sujet circulaient depuis quelques semaines puisque les partisans de M. Jackson avaient eu une influence déterminante dans l'élection du premier maire noir de Chicago, M. Harold Washington, décédé l'an dernier.

« Je ne suis pas intéressé par la fonction de maire de Chicago ou la fonction de maire de toute autre ville », a-t-il soutenu.

Pendant le forum de PUSH — qui est radiodiffusé à Chicago et dans d'autres villes — M. Jackson avait encouragé ses partisans à « rendre George Bush aux forces du marché et à l'obliger à se trouver un emploi dans le secteur privé ».

Enfin, M. Jackson — qui devait rencontrer l'ambassadeur israélien à Washington — a soutenu qu'une administration démocrate devrait tenter de « servir de pont entre les Israéliens et les Palestiniens » comme l'avait fait le président Jimmy Carter entre MM. Sadat et Begin à Camp David.

« Il avait alors offert aux deux parties ce qu'ils ne pouvaient pas s'offrir l'un l'autre. Nous pouvons offrir aux Palestiniens et aux Israéliens la sécurité », a-t-il commenté.

Mais M. Jackson a soutenu que « la sécurité d'Israël est indissociable de la justice pour les Palestiniens ».

Lors du congrès d'Atlanta les partisans de M. Jackson avaient présenté une résolution fort controversée — qui avait finalement été retirée — sur la question palestinienne.

◆ Alerte

Un des wagons ayant déraillé contenait un chargement de 20,000 gallons d'anhydride maléique, expliquait Claude Fournier, d'Urgence-Environnement.

Ce produit corrosif employé dans la fabrication de la peinture et du plastique peut irriter les yeux et les voies respiratoires s'il est libéré sous forme liquide, dit-il. En contact avec l'eau, il peut également former un acide.

L'anhydride maléique est liquéfié avant d'être stocké dans les wagons. Au cours du transport, il se solidifie, et doit être chauffé avant d'être déchargé. La cargaison était destinée à la compagnie Monsanto, dont les spécialistes vérifiaient en après-midi si la chaleur avait préservé sous forme liquide, donc plus dangereuse, une certaine quantité du produit, d'expliquer M. Fournier.

Les experts devaient assister à la remise sur rails des quatre wagons déviés afin de s'assurer que l'opération ne provoque pas de déversement. Les gens de CP espéraient en avoir fini vers minuit.

Quatre voitures de queue du convoi formé de huit wagons et deux locomotives ont quitté les rails vers midi, pour une raison encore inconnue, soutient Michel Spénard, agent d'information du CP. Le train roulait à moins de 10 km/h entre les gares de triage de Lasalle et Côte-Saint-Luc quand l'accident s'est produit, a-t-il dit. Aucun wagon n'a renversé.

Les autres wagons ne contenaient aucune matière toxique.

Par mesure de sécurité, les policiers ont formé un périmètre de sécurité dans le secteur des rues Monk et Saint-Patrick, et ordonné l'évacuation de six immeubles.

Les résidents ont pu retourner chez eux une heure plus tard, dès que le danger de fuite fut écarté, rapportait le sergent Brunelle, du district de police de Verdun.

◆ La peur

roisse Saint-François d'Assise, dans le Grand Goave, situé à 40 kilomètres de la capitale, Port-au-Prince, le père René Poirier se faisait un devoir de dénoncer les injustices qui s'accumulaient dans sa communauté. « Dans un pays où tout le monde a peur et personne n'ose par-

ler, la parole, quand on a le courage de la prendre, a beaucoup de pouvoir ».

Mais, selon le Clerc de Saint-Viateur, ce ne sont pas ces actes de contestation qui auraient justifié son expulsion. La raison est sans doute son refus de remplir un rapport, que trois macoutes étaient venus lui demander de remplir sur les individus qui étaient venus participer aux célébrations de la fête de Saint-Anne, le 31 juillet. Le père Poirier leur avait répondu qu'il n'avait rien à ajouter sur cette célébration publique dans laquelle il n'y avait rien de caché.

Arrivé à Montréal samedi matin à 11h, le père René Poirier n'a pas cessé de rencontrer les médias malgré sa grande fatigue, et il poursuivra ses entrevues, tant il souhaite alerter l'opinion publique.

INÉDITS POUR UN BEL ÉTÉ

La chansonnette

SERGE BOUCHARD
Collaboration spéciale

Toutes passions qui se laissent goûter et digérer ne sont que médiocres.

— Montaigne

NOUS avons beau parler raison, c'est par le cœur que nous vivons. Or ce cœur-là, toujours brisé, doit être souvent rapiécé, d'où le patient bricolage dont s'honore la chanson. Sur un thème inchangé mais sur autant de variations, elle songe aux solitaires dont les voyages sont perturbés. Les gens sensibles et malheureux comprendront bien ce que j'avance.

Lors de mes longues randonnées, dans ma cuisine ou par le monde, un authentique je ne sais quoi me pousse fort à fredonner. J'aime la chansonnette, allez savoir pourquoi. Petite chanson, refrain superficiel, tu te répètes etournes en rond mais tes allures nous rappellent ce que nous sommes sur le fond. Ritournelles et berceuses, obsession malheureuse, blues et nostalgie, désespoir et country, j'aime la tonne qui saute à l'âme, contournant humblement le tympan de l'oreille snobinarde. La rigueur du sens approprivoise vient trop souvent tuer l'élan de fortune qui sommeille en nous et qui raplombe tout d'un coup celui qui se voyait tomber. Il suffit parfois d'un rien pour se remettre à palpitier. Parlez-moi d'amour, dites-moi ces mots suprêmes, je vous aime, voilà des mots auxquels je n'ai jamais pu résister. J'ouvre forcément l'œil quand on chante quelque part.

Le raffinement est un corridor étroit qui, trop de fois, finit par s'étrangler dans l'inextricable et dans le surcodé. Domestique à outrance, le chien rondel levé le nez sur les os terreux que le hasard lui fait trouver. Ils sont ceci, ils sont cela, que ne dit-on pas sur les os que l'on ne connaît pas.

Ne décortiquons jamais ce qui nous prend au cœur. Il est dérisoire de planifier son bonheur. Je m'étais préparé à jouer mais, ce jour-là, il pleuvait et la radio jouait. Or, je ne jouais jamais lorsque la radio joue et que tombe la pluie. Me voilà contraint de changer de pays, d'aller aimer à Tahiti, d'aller pratiquer ailleurs ce que je m'interdis ici. Pour un organisme cérébral, il n'y a pas de compromis car tout s'écroule au moindre bruit.

Tout faire pour n'être pas du monde est un penchant détestable. D'aucuns se distinguent en prenant soin de ne jamais aimer ce que tous les gens aiment. La chanson populaire console et raffistole des millions d'amochés. C'est le malheur du temps de notre pas aimer.

Un jour ou l'autre, n'importe qui pourrait avoir à fredonner : tu sais bien que je meurs lorsque tu n'es pas là.